

Cahiers lasalliens

TEXTES
ÉTUDES - DOCUMENTS

21

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE, · 476, VIA AURELIA, ROME

255.7806
C732C
T. 21
T. 2
E.

Cahiers lasalliens

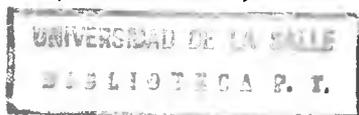
TEXTES
ÉTUDES - DOCUMENTS

Les Devoirs d'un Chrétien envers Dieu
Reproduction anastatique de l'édition de 1703

TOME II

21

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE - 476, VIA AURELIA, ROME





BIBLIOTECA

UNIVERSIDAD DE LA SALLE

INGRESO

II 07/97

COMPRADO A

FINANCIADO POR

Vicerrectoria A

CANJE CON

FACULTAD

Arts

PRECIO

7--

REGISTRO

77553



LES DEVOIRS
D'UN CHRÉTIEN
ENVERS DIEU.

Instructions Préliminaires.

INSTRUCTION I.

*De la Religion Chrétienne, & des
véritables Chrétiens.*

D. DE quelle Religion estes-vous ?

R. Je suis de la Religion
Chrétienne.

D. Qu'est-ce que la Religion Chrétienne ?

R. C'est une société d'un grand nombre
de personnes de différentes Nations, qui
s'appliquent à rendre à Dieu leurs devoirs,
comme Jésus-Christ l'a enseigné.

D. Comment se nomment ceux qui sont
de la Religion Chrétienne ?

R. Ils se nomment Chrétiens.

D. Que signifie le nom de Chrétien ?

A

2 *Les devoirs d'un Chrétien*

R. Il signifie Disciple de Jesus-Christ.

D. Qu'est-ce qu'un Chrétien ?

R. C'est celui qui est baptisé.

D. Suffit-il d'être baptisé pour être Chrétien ?

R. Oüi, cela suffit.

D. Suffit-il d'être baptisé pour être un véritable Disciple de Jesus-Christ ?

R. Non, cela ne suffit pas.

D. Que doit faire un Chrétien pour être un véritable Disciple de Jesus-Christ ?

R. Il faut pour cela qu'il soit Chrétien Catholique, & qu'il pratique ce que J. C. a ordonné à ses Disciples.

D. Qu'est-ce qu'un Chrétien Catholique ?

R. C'est celui qui est baptisé, qui croit tout ce que l'Eglise propose & ordonne de croire, & qui lui est entièrement soumis.

D. N'y a-t'il que les Catholiques, qui croient tout ce que l'Eglise propose & ordonne de croire ?

R. Non, il n'y a que les Catholiques.

D. Y a-t'il des Chrétiens qui ne croient pas tout ce que l'Eglise propose & ordonne de croire ?

R. Oüi, il y en a un grand nombre.

D. Comment nomme-t'on les Chrétiens, qui ne croient pas tout ce que l'Eglise propose & ordonne de croire ?

R. On les nomme des Heretiques.

D. Les Heretiques sont-ils Chrétiens

envers Dieu. I. Instr. Prel. 3

R. Oüi, ils sont Chrétiens, parce qu'ils sont baptifés.

D. Les Heretiques ne font-ils pas auffi Catholiques ?

R. Non, ils ne le font pas, parce qu'ils ne croient pas tout ce que l'Eglife propofe & ordonne de croire, & qu'ils ne lui font pas foumis.

D. Les Heretiques ne font donc pas des veritables Difciples de Jesus-Christ ?

R. Non, ils ne le font pas.

D. Y a-t'il des Chrétiens autres que les Heretiques, qui ne font pas foumis à l'Eglife ?

R. Oüi, il y en a.

D. Comment nomme-t'on les Chrétiens qui ne font pas Heretiques ; & qui ne font pas foumis à l'Eglife ?

R. On les nomme des Schifmatiques.

D. Les Schifmatiques ne font donc pas des veritables Difciples de Jesus-Christ, puisqu'ils ne font pas foumis à l'Eglife ?

R. Non, ils ne font pas même Catholiques ?

D. Pourquoi les Schifmatiques ne font-ils pas Catholiques ?

R. Parce que pour être Catholique il faut être entierement foumis à l'Eglife.

4 *Les devoirs d'un Chrétien*



INSTRUCTION II.

Des marques qui font connoître un Chrétien.

D. **Y**a-t'il quelques marques qui fassent connoître un Chrétien Catholique, & qui le fassent discerner de ceux qui ne le sont pas ?

R. Oüi, il y en a plusieurs.

D. Quelles sont les marques par lesquelles on connoît un Chrétien Catholique ?

R. C'est lors qu'il s'acquie des exercices extérieurs de la Religion Chrétienne.

D. Quels sont les principaux exercices extérieurs de la Religion Chrétienne ?

R. Ce sont les cinq suivans. 1. Assister à la sainte Messe, & au Service Divin. 2. Recevoir les Sacremens de l'Eglise. 3. Entendre la Parole de Dieu dans les Eglises des Catholiques. 4. Reciter la Profession de Foy de l'Eglise Catholique. 5. Faire le signe de la sainte Croix.

D. De ces cinq marques, quelles sont celles dont on se sert le plus ordinairement, pour connoître un Chrétien Catholique ?

R. Ce sont ces deux-cy. 1. Faire Profession publique de tous les Articles contenus dans le Symbole. 2. Faire le signe de la sainte Croix.

envers Dieu. II. Instr. Prel. 3

D. Qu'est ce que le signe de la Ste Croix?

R. C'est un mouvement de la main droite, qu'on fait en forme de Croix sur soi, ou sur quelqu'autre chose.

D. Comment fait-on sur soi le signe de la sainte Croix?

R. C'est en mettant la main droite au front, puis à l'estomac, ensuite à l'épaule gauche, & de là à la droite.

D. Que dit-on ordinairement en faisant le signe de la sainte Croix?

R. On dit ordinairement : Au nom du Pere, du Fils & du S. Esprit. Ainsi soit-il.

D. Comment appelle-t-on le signe de la sainte Croix?

R. On l'appelle le signe du Chrétien.

D. Pourquoi appelle-t-on le signe de la sainte Croix le signe du Chrétien?

R. C'est parce qu'on connoît pour Chrétiens Catholiques ceux qui le font.

D. Pourquoi fait-on le signe de la sainte Croix?

R. C'est pour demander la Bénédiction & le secours de Dieu au nom de la très-Sainte Trinité par les mérites de Notre-Seigneur Jesus-Christ.

D. Quand faut-il faire le signe de la sainte Croix?

R. Nous devons particulièrement le faire en quatre occasions. 1. Au commencement de nos Prières. 2. Au commence-

6 *Les devoirs d'un Chrétien*

ment de nos principales actions. 3. Quand nous sommes attaquez de quelque tentation 4. Quand nous sommes exposez à quelque danger.

D. Devons-nous beaucoup estimer le signe de la sainte Croix ?

R. Oüi ; nous devons en avoir bien de l'estime , à cause des saints Mistères qu'il nous represente.

D. Quels sont les Mistères que nous represente le signe de la sainte Croix ?

R. Il nous marque & nous represente les principaux Mistères de nôtre Religion, particulièrement le Mistère de la très-Sainte Trinité , & celui de la Redemption.

D. Comment le signe de la sainte Croix nous represente-t'il le Mistère de la très-Sainte Trinité ?

R. C'est lors que nous prononçons ces paroles : Au nom du Pere , &c.

D. Comment le signe de la sainte Croix que nous formons sur nous , represente-il le Mistère de la Redemption ?

R. C'est en nous representant la Croix , sur laquelle Nôtre Seigneur Jesus Christ nous a rachetez.

D. Pourquoi le signe de la sainte Croix a-t'il été institué ?

R. C'a été pour nous faire souvenir, que nous n'avons été rachetez , & que nous ne deviendrons bienheureux que par la Croix.



INSTRUCTION III.

*Des devoirs & des obligations d'un
Chrétien.*

D. **T**ous ceux qui ont les marques extérieures d'un Chrétien Catholique ne sont-ils pas des véritables Disciples de Jesus-Christ ?

R. Non, tous ne le sont pas.

D. Tous les Catholiques ne sont-ils pas des véritables Disciples de Jesus-Christ ?

R. Non, parce que tous ne pratiquent pas ce que J. C. a ordonné à ses Disciples.

D. Qu'est-ce que Jesus-Christ a ordonné à ses Disciples ?

R. C'est de s'acquiescer fidelement de leurs devoirs envers Dieu.

D. Combien y a-t'il de devoirs d'un Chrétien envers Dieu ?

R. Il y en a deux.

D. Quels sont les deux devoirs d'un Chrétien envers Dieu ?

R. Ce sont de connoître Dieu, & de l'aimer.

D. Un Chrétien peut-il se dispenser de ces deux devoirs ?

R. Non, il ne peut jamais s'en dispenser, s'il veut vivre en véritable Chrétien, & être agréable à Dieu.

D. Un Chrétien n'a-t'il point d'autres

8 *Les devoirs d'un Chrétien*

devoirs , ni d'autres obligations envers Dieu , que de le connoître & de l'aimer ?

R. Il en a encore plusieurs autres : mais tous ces devoirs se rapportent à ces deux : qui sont , de connoître Dieu , & de l'aimer.

D. Ne sont-ce pas des devoirs d'un Chrétien d'adorer Dieu , d'aimer & d'adorer Nôtre-Seigneur Jesus-Christ , d'éviter le péché , & d'observer les Commandemens de Dieu & de l'Eglise ?

R. Oüi ; mais tous ces devoirs se rapportent à celui d'aimer Dieu.

D. Pourquoi l'obligation qu'un Chrétien a d'adorer Dieu , se rapporte-t-elle au devoir d'aimer Dieu ?

R. C'est parce que celui , qui aime véritablement Dieu , sçait le respect qu'il lui doit , & a soin de le lui rendre.

D. Comment l'obligation qu'un Chrétien a de connoître le Fils de Dieu fait Homme , qu'on nomme Nôtre-Seigneur Jesus-Christ , de l'aimer & de l'adorer se rapporte-t-elle à ces deux devoirs de connoître Dieu , & de l'aimer ?

R. 1. C'est parce que , comme Nôtre-Seigneur lui-même nous le fait comprendre dans le saint Evangile , on ne peut véritablement connoître Dieu , l'aimer & l'adorer , qu'on ne connoisse aussi son Fils , qu'on nomme Jesus Christ , qu'il a envoyé sur la terre , qu'on ne l'aime , & qu'on ne l'adore.
2. C'est parce que Nôtre-Seigneur Jesus-

envers Dieu. III. Instr. Prel. 9

Christ est Dieu aussi bien qu'Homme, & ne peut pas être connu, aimé & adoré comme Homme, qu'on ne considère son humanité comme unie à la Divinité.

D. Comment le devoir d'éviter le péché se rapporte-t'il à celui d'aimer Dieu ?

R. C'est parce qu'on ne peut pas éviter le péché comme faisant injure à Dieu, qu'on n'aime Dieu, & qu'on ne peut pas aimer Dieu, sans éviter le péché, qui nous fait être son ennemi.

D. Comment l'obligation qu'un Chrétien a d'observer les Commandemens de Dieu se rapporte-t'elle au devoir qu'il a d'aimer Dieu ?

R. C'est parce que celui qui aime véritablement Dieu fait tout ce qu'il commande.

D. Comment l'obligation de garder les Commandemens de l'Eglise se rapporte-t'elle aussi au devoir qu'un Chrétien a d'aimer Dieu ?

R. C'est parce que celui qui aime véritablement Dieu fait tout ce qu'il ordonne, non-seulement par soi-même, mais aussi par quelqu'autre personne que ce soit.

D. A quoi donc se réduisent tous les devoirs d'un Chrétien envers Dieu ?

R. Ils se réduisent tous à ces deux principaux devoirs, qui sont de connaître Dieu, & de l'aimer, & à prendre les moyens de pouvoir bien s'en acquitter.



PREMIERE PARTIE.
DES DEVOIRS
D'UN CHRE'TIEN
ENVERS DIEU.

PREMIER TRAITE'.

Du premier Devoir d'un Chrê-
tien, qui est de connoître
Dieu.

INSTRUCTION I .

*De la Foy, par laquelle nous connoi-
sons Dieu en ce monde.*

D. **Q**uel est le premier devoir d'un
Chrétien ?

R. C'est de connoître Dieu.

D. Comment connoissons-nous Dieu en
ce monde ?

envers Dieu. I. Tr. Instr. I. 11

R. Nous le connoissons par la Foy.

D. Qu'est-ce que la Foy ?

R. C'est ce qui nous fait croire ce que l'on nous dit.

D. Combien y a t'il de sortes de Foy ?

R. Il y en a de deux sortes, la Foy divine, & la Foy humaine.

D. Qu'est-ce que la Foy divine ?

R. C'est une vertu dont Dieu éclaire nôtre esprit, qui nous fait croire avec fermeté tout ce que l'Eglise propose & ordonne de croire, parce que Dieu le lui a revelé.

D. Comment la Foy divine éclaire-t'elle nôtre esprit ?

R. C'est en nous faisant connoître ce que nous ne sçavions pas.

D. Qu'est ce que croire une chose ?

R. C'est la sçavoir seulement sur le rapport d'autrui, ou parce qu'un autre nous l'a dite, & y acquiescer.

D. Pourquoi devons nous croire avec fermeté tout ce que l'Eglise nous propose & ordonne de croire ?

R. C'est parce que Dieu le lui a revelé.

D. Pourquoi devons nous croire avec fermeté tout ce que Dieu a revelé à son Eglise ?

R. C'est parce que Dieu ne peut se tromper, ni vouloir nous tromper.

D. Devons nous être aussi assûrez de ce

12 Les devoirs d'un Chrétien

que nous croïons par la Foy , que de ce que nous voïons de nos propres yeux ?

R. Nous devons en être bien plus assurés , parce que nos yeux , nos sens , & nôtre esprit nous peuvent tromper : mais Dieu ne peut ni être trompé , ni tromper personne.

D. Quand avons-nous reçu la Foy ?

R. C'est lors que nous avons été baptisez.

D. Le peché mortel fait il perdre la Foy ?

R. Non : mais il la rend inutile pour le salut ; parce qu'il est inutile de croire en Dieu , si on est son ennemi.

D. Qu'est-ce que la Foy humaine ?

R. C'est une qualité , & quelque fois une vertu , qui nous fait croire ce que les hommes nous disent.

D. Les Heretiques ont-ils la Foy ?

R. Ils n'ont pas la Foy divine , mais une Foy humaine.

D. Les Heretiques ne croient-ils pas plusieurs des Mistères de nôtre sainte Religion ?

R. Oüi : mais ils ne les croient pas tous.

D. Pourquoi la Foi des Heretiques n'est-elle pas une Foy divine , puis qu'ils croient plusieurs des Mistères de nôtre sainte Religion ?

R. C'est d'autant que les Heretiques ne croient pas les Mistères de nôtre sainte Religion , parce que Dieu les a revelez.

D. Pourquoi les Heretiques ne croient-ils pas les Mistères de nôtre sainte Religion , parce que Dieu les a revelez ?

envers Dieu. I. Tr. Instr. II. 13

R. C'est parce que celui qui ne croit pas Dieu en une chose ne le peut pas croire en une autre.

D. Pourquoi la Foy des Heretiques n'est-elle qu'une Foy humaine?

R. C'est d'autant que les Heretiques ne croient les Mystères de nôtre Religion, que parce que les hommes les leur ont appris.

D. Pouvons-nous nous tromper en croiant des choses seulement, parce que les hommes les disent, ou sur le raport des hommes?

R. Oüi; parce que les hommes quelques bons, sçavans, & éclairés qu'ils soient peuvent se tromper, & tromper les autres.

INSTRUCTION II.

Des veritez de Foy que nous devons croire.

D. Combien y a-t'il de veritez que l'Eglise nous propose & ordonne de croire?

R. Il y en a de deux sortes, des veritez speculatives, & des veritez pratiques.

D. Qu'est-ce que les veritez speculatives, que l'Eglise nous propose & ordonne de croire?

14. *Les devoirs d'un Chrétien*

R. Ce sont celles que nous devons seulement croire : par exemple ; qu'il n'y a qu'un Dieu.

D. Qu'est-ce qu'on entend par les veritez pratiques, que l'Eglise ordonne de croire ?

R. Ce sont celles que nous devons non seulement croire, mais aussi pratiquer : par exemple : qu'il faut pardonner à ses ennemis, & leur faire du bien.

D. Quelles sont les veritez pratiques que l'Eglise nous propose & ordonne de croire ?

R. Ce sont celles que Jesus-Christ Nôtre-Seigneur a enseignées dans son saint Evangile, & toutes celles qui nous sont proposées dans l'Ecriture Sainte.

D. Sommes-nous obligez de croire tout ce que l'Eglise nous propose & ordonne de croire, aussi bien les veritez pratiques, que les veritez speculatives ?

R. Oüi, nous y sommes obligez.

D. Suffit-il de croire en general, tout ce que l'Eglise nous propose, & ordonne de croire ?

R. Cela ne suffit pas, il y a plusieurs Mistères que nous sommes obligez de croire, & de sçavoir en particulier.

D. Quels sont les Mistères que nous devons croire, & sçavoir en particulier ?

R. Ce sont ceux, qui sont contenus dans le Symbole des Apôtres.

D. Quels sont les Mistères que nous de-

envers Dieu. I. Tr. Instr. II. 15
vous necessairement croire, & sçavoir en particulier pour être sauvé?

R. Ce sont ceux-ci. 1. Qu'il n'y a qu'un seul Dieu en trois Personnes, le Pere, le Fils, & le S. Esprit. 2. Que le Fils de Dieu la seconde Personne de la très-Sainte Trinité s'est fait Homme, & est mort sur une Croix pour nous retirer du peché, & pour nous délivrer des peines de l'Enfer. 3. Que les bons seront recompensez, & les méchans punis après leur mort. Que les bons, c'est-à-dire ceux qui seront morts en état de grace, iront dans le Ciel pour y voir Dieu éternellement, & que les méchans, c'est-à-dire ceux qui seront morts dans le peché mortel, iront dans l'Enfer pour n'y voir jamais Dieu, & y être brûlez pendant toute l'éternité.

D. Y auroit-il peché de ne pas croire ces veritez ?

R. Oüi, & on ne peut pas être ni agréable à Dieu, ni un jour bien bienheureux dans le Ciel, si on ne croit toutes ces veritez en particulier.





INSTRUCTION III.

Des moyens de conserver, & d'augmenter en nous la Foy, & de l'obligation de faire des Actes de Foy.

D. **Q**ue devons-nous faire pour conserver, & augmenter en nous la Foy?

R. Nous devons pour cela faire trois choses. 1. Souvent la demander à Dieu. 2. Faire souvent des actes de Foy. 3. Faire souvent des actions conformes aux vérités pratiques que la Foy nous enseigne.

D. Quand est-ce particulièrement que nous devons demander à Dieu qu'il nous conserve & augmente la Foy?

R. C'est lors que nous sommes tentez contre la Foy.

D. Quand est ce que nous sommes obligez de faire des actes de Foy?

R. C'est principalement en quatre occasions. 1. Quand nous commençons à avoir l'usage de la raison. 2. Quand nous sommes tentez contre la Foy. 3. Quand nous recevons quelque Sacrement. 4. Quand nous sommes à l'article de la mort.

D. Y auroit-il peché de ne pas faire des actes de Foy?

R. Oüi, il y auroit peché de n'en pas faire

faire sur les principaux Mistères de nôtre Religion.

D. En combien de manieres-peut-on faire des actes de Foi?

R. On en peut faire en deux manieres, en général & en particulier.

D. Faites un acte de Foi en général.

R. Un acte de Foi en general se fait ainsi:

Mon Dieu, je croi fermement tout ce que l'Eglise nous propose & ordonne de croire, par ce que vous le lui avez révelé.

D. Faites un acte de Foi en particulier sur le Mistère de la très-Sainte Trinité.

R. C'est ainsi qu'on fait un acte de Foi sur le Mistère de la très-Sainte Trinité:

Mon Dieu, je croi fermement que vous êtes un seul Dieu en trois personnes, le Pere, le Fils, & le Saint Esprit, par ce que vous l'avez révelé à vôtre Eglise.

D. Suffit-il de faire des actes de Foi sur les vérités spéculatives que la Foi nous enseigne?

R. Cela ne suffit pas, il faut aussi faire des actes de Foi sur les vérités pratiques, c'est à dire, sur les vérités qu'il faut pratiquer.

D. Comment fait-on un acte de Foi sur une vérité pratique?

R. C'est ainsi qu'on fait un acte de Foi sur une vérité pratique:

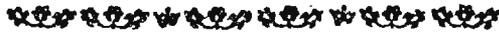
Mon Dieu, je croi fermement qu'il faut pardonner à ses ennemis & leur faire du

18 *Les devoirs d'un Chrétien*

bien, & que si on ne le fait pas, on ne peut pas être sauvé, parce que Jesus-Christ l'a dit dans son Saint Evangile.

D. Comment fait-on une action conforme à une vérité pratique que la Foi nous enseigne ?

R. C'est lors qu'on fait une bonne action, parce que la Foi nous apprend qu'il faut la faire : c'est, par exemple, faire une action conforme à une vérité pratique de Foi de pardonner à ses ennemis, & de leur faire du bien; parce que la Foi nous apprend qu'il faut en user ainsi. C'est aussi faire une action conforme à une vérité pratique de Foi de se faire violence, pour ne point tomber dans le péché ; parce que la Foi nous enseigne qu'il faut se faire violence, pour entrer dans le Ciel.



INSTRUCTION IV.

Des principales vérités de Foi contenues dans le Symbole des Apôtres.

D. **O**U sont contenues les vérités de Foi que nous devons croire, & sçavoir ?

R. Elles sont contenues dans le Symbole des Apôtres.

D. Que signifie ce mot symbole ?

R. Il signifie un signe ou un abrégé.

envers Dieu. I. Tr. Instr. IV. 10

D. Qu'est-ce que le Symbole des Apôtres ?

R. C'est un abrégé des principaux Mystères de nôtre Foi.

D. Pourquoi est-il appelé le Symbole des Apôtres ?

R. C'est parce que les Apôtres l'ont composé, avant que d'aller prêcher par tout le monde : (ou) parce qu'il contient en abrégé les principaux points de la doctrine que les Apôtres ont enseignée.

D. Pourquoi le Symbole des Apôtres a-t'il été fait ?

R. C'a été afin qu'on n'enseignât dans l'Eglise qu'une même créance par tout le monde.

D. Pourquoi appelez-vous le Symbole des Apôtres du nom de Symbole ?

R. Parce que c'est un signe par lequel on connoît un Chrétien, & un abrégé de ce qu'il doit croire.

D. Est-il nécessaire de sçavoir par cœur le Symbole des Apôtres ?

R. Oüi, il est nécessaire de le bien sçavoir, ou du moins de sçavoir le sens des Mystères & des vérités qu'il contient.

D. Sommes-nous obligés de réciter le Symbole des Apôtres ?

R. Oüi, c'est l'Eglise qui nous le commande.

⁂ D. Quand est-ce que nous devons réciter le Symbole des Apôtres ?

20 *Les devoirs d'un Chrétien*

R. Nous devons le réciter tous les jours le matin & le soir, & quand nous sommes tentés contre la Foi.

D. Pourquoi l'Eglise veut-elle que nous recitions si souvent le Symbole des Apôtres?

R. C'est afin qu'en le recitant souvent nous renouvellions souvent nôtre Profession de Foi.

D. Récitez le Symbole des Apôtres en latin.

R. Voici le Symbole des Apôtres en latin. *Credo in Deum, &c.*

D. Récitez le Symbole des Apôtres en françois.

R. Voici le Symbole des Apôtres en françois. *Je croi en Dieu, &c.*

D. Combien y a-t'il d'articles dans le Symbole des Apôtres?

R. Il y en a douze.

D. Dites les douze articles du Symbole des Apôtres séparément l'un de l'autre?

R. Le 1. article du Symbole est. Je croi en Dieu le Pere Tout-Puissant, Créateur du Ciel & de la Terre.

Le 2. Et en Jesus-Christ son Fils unique Nôtre-Seigneur.

Le 3. Qui a été conçu du Saint Esprit, est né de la Vierge Marie.

Le 4. A souffert sous Ponce Pilate, a été crucifié, est mort, & a été enseveli.

Le 5. Est descendu aux Enfers, le troi-

envers Dieu. I. Tr. Instr. IV. 21

sième jour est ressuscité des morts.

Le 6. Est monté aux Cieux , est assis à la droite de Dieu le Pere Tout Puissant.

Le 7. D'où il viendra juger les vivans , & les morts.

Le 8. Je croi au Saint Esprit.

Le 9. La Sainte Eglise Catholique : La Communion des Saints.

Le 10. La Remission des pechez.

Le 11. La Resurrection de la chair.

Le 12. La Vie éternelle. Ainsi soit-il.

D. Combien le Symbole des Apôtres a-t'il de Parties?

R. Il a trois Parties.

D. Dequoi est-il parlé dans la premiere Partie du Symbole des Apôtres ?

R. Il y est parlé de Dieu , de la Personne du Pere , & de la Création du Monde.

D. Dequoi est-il parlé dans la seconde Partie du Symbole des Apôtres?

R. Il y est parlé du Fils de Dieu , de son Incarnation , & de ses autres Mistères , & de la Redemption des Hommes.

D. Dequoi est-il parlé dans la troisième Partie du Symbole des Apôtres ?

R. Il y est parlé du Saint Esprit , & des biens que Dieu donne en cette vie à ceux qui sont de l'Eglise , & de la Gloire dont il leur a promis de jouir après leur mort.



INSTRUCTION V.

*De Dieu, & de la Création du Monde,
dont, il est parlé dans le premier
Article du Symbole des Apôtres.*

D. **D**Equoi est-il parlé dans le premier Article du Symbole des Apôtres ?

R. Il y est parlé de Dieu, & de la Création du Monde.

D. Quel est le premier Article du Symbole des Apôtres ?

R. C'est celui-ci. Je croi en Dieu le Pe-
re Tout-Puissant, Createur du Ciel & de
la Terre.

D. Que signifie ce mot : Je croi ?

R. Il signifie : Je tiens pour certain &
assuré.

D. Combien y a-t'il de manieres de croi-
re à l'égard de Dieu ?

R. Il y en a trois.

D. Quelles sont les trois manieres de
croire à l'égard de Dieu ?

R. Ces trois manieres sont : Croire Dieu,
croire à Dieu, & croire en Dieu.

D. Qu'est-ce que croire Dieu ?

R. C'est croire qu'il y a un Dieu, & qu'il
n'y en a qu'un seul.

D. Qu'est-ce que croire à Dieu ?

envers Dieu. I. Tr. Instr. V. 23

R. C'est croire tout ce que Dieu a dit & révélé, parce qu'il est la vérité même.

D. Qu'est-ce que croire en Dieu ?

R. C'est croire qu'il est bon, & qu'il est nôtre dernière fin, & mettre toute la confiance en lui.

D. Les pecheurs peuvent-ils dire véritablement, qu'ils croient en Dieu ?

R. Non, ils ne peuvent pas le dire véritablement, ils croient seulement Dieu, & à Dieu.

D. Pourquoi les pecheurs ne croient-ils pas en Dieu ?

R. C'est parce qu'ils ne mettent pas toute leur confiance en lui.

D. Qu'est-ce que Dieu ?

R. C'est un pur Esprit infiniment parfait, qui a créé le Ciel & la Terre, & qui est le Souverain Seigneur de toutes choses.

D. Qu'entend-t'on, lors qu'on dit que Dieu est un pur Esprit ?

R. C'est-à-dire qu'il n'a point de Corps.

D. Pourquoi parle-t-on de Dieu, comme s'il avoit des yeux, des oreilles, une bouche, des pieds, & des mains, puis qu'il n'a point de Corps ?

R. C'est pour nous faire connoître, que Dieu nous voit aussi bien que s'il avoit des yeux : qu'il nous entend aussi bien, que s'il avoit des oreilles : qu'il parle aussi bien, que s'il avoit une bouche : Et qu'il nous

24 *Les devoirs d'un Chrétien*

punit, & nous recompense aussi bien, que s'il avoit des mains.

D. Qu'entend-t'on quand on dit dans le premier Article du Symbole des Apôtres : Je croi en Dieu le Pere ?

R. C'est-à-dire qu'il y a un Dieu en trois Personnes, le Pere, le Fils, & le Saint Esprit, & que la premiere Personne de la très-Sainte Trinité est appelée le Pere, parce qu'il a un Fils, qui est Dieu comme lui.

D. Le Fils, & le Saint Esprit ne sent-ils pas Tout-Puissant aussi bien que Dieu le Pere ?

R. Oüi, ils sont aussi Puissans que le Pere.

D. Pourquoi dit-on, le Pere Tout-Puissant, & non pas le Fils, ou le Saint Esprit Tout-Puissant ?

R. C'est parce que le Pere étant la premiere Personne de la très-Sainte Trinité, on lui attribue la Toute-Puissance.

D. Qu'est-ce à dire que Dieu est Tout-Puissant ?

R. C'est-à-dire, que rien ne lui est difficile, ni impossible.

D. Dieu peut-il faire tout ce qu'il veut ?

R. Oüi, Dieu peut faire tout ce qu'il veut, hors le peché.

D. Pourquoi Dieu ne peut-il pas faire le peché ?

R. C'est

envers Dieu. I. Tr. Instr. V. 25

R. C'est parce que Dieu ne peut pas se haïr soi-même.

D. Pourquoi appelle-t'on Dieu Createur du Ciel & de la Terre?

R. C'est parce que Dieu a fait de rien le Ciel & la Terre, & toutes les autres Creatures.

D. Qu'entend-t'on par le Ciel & la Terre?

R. Par le Ciel on entend le Ciel & les Anges qui sont dans le Ciel : & par la Terre on entend les hommes, & toutes les autres choses qui sont sur la terre.

D. Qu'est-ce qu'être Createur, ou créer?

R. C'est faire quelque chose de rien.

D. Peut-on créer, & faire quelque chose de rien?

R. Dieu le peut, parce qu'il est Tout-Puissant.

D. Comment Dieu a-t'il créé, & fait toutes choses de rien?

R. C'a été par sa seule parole.

D. Comment nomme-t'on ordinairement tout ce que Dieu a créé?

R. On l'appelle le Monde.

D. Pourquoi dit-on que c'est le Pere qui a créé le Monde?

R. C'est parce qu'il est le principe des deux autres Personnes ; & parce qu'il a créé le Monde par son Fils, & par le S. Esprit.

D. Le Monde n'a-t'il pas été de toute éternité?

C

26 *Les devoirs d'un Chrétien*

R. Non, Dieu l'a créé au commencement du tems.

D. Quand Dieu a-t'il créé le tems ?

R. C'est lors qu'il a commencé à créer le Monde.

D. Pour quelle raison Dieu a-t'il créé le Monde ?

R. C'a été pour faire connoître sa Toute-Puissance, & sa bonté envers toutes ses créatures, & pour se donner de la gloire.

D. En combien de tems Dieu a-t'il créé le Monde ?

R. Il l'a créé en six jours.

D. Dieu n'eut-il pas pû créer le Monde en un moment ?

R. Oüi, il eut pû le faire facilement.

D. Pourquoi Dieu a-t'il été six jours à créer le Monde, puis qu'il eut pû le créer en un moment ?

R. C'est parce qu'il lui a plû de prendre ce tems, pour produire les créatures avec ordre, & avec sagesse.

D. Dieu conserve-t'il toutes les créatures qu'il a créées ?

R. Oüi, c'est lui qui les conserve toutes, & elles ne peuvent subsister un seul moment sans lui, & sans son secours.

D. Dieu gouverne-t'il toutes les créatures ?

R. Oüi, Dieu les gouverne toutes, & il en dispose comme il lui plaît.



INSTRUCTION VI.

Des Anges.

D. **Q**uelles sont les plus parfaites de toutes les créatures ?

R. Ce sont les Anges.

D. Qu'est-ce que les Anges ?

R. Ce sont des Esprits, qui n'ont point de corps, que Dieu a créés pour lui rendre honneur, & pour aider les hommes à faire leur salut. °

D. Y a-t'il beaucoup d'Anges ?

R. Oüi, il y en a un très-grand nombre.

D. Y a-t'il des différentes sortes d'Anges ?

R. Oüi, ils sont divisez en différents Ordres, qu'on nomme Hierarchies.

D. Combien y a-t'il de differens Ordres, ou Hierarchies des Anges ?

R. Il y en a trois.

D. Combien y a-t'il dans chaque Hierarchie de différentes sortes d'Anges, qu'on nomme les Chœurs des Anges ?

R. Dans chaque Hierarchie il y a de trois différentes sortes d'Anges, & ainsi il y a neuf Chœurs des Anges.

D. Quels sont les neufs Chœurs des Anges ?

R. Ce sont les suivans. Il y en a trois dans la première Hierarchie, qui sont, les

28 *Les devoirs d'un Chrétien*

Seraphins, les Cherubins, & les Trônes. Trois dans la seconde Hierarchie, qui sont, les Vertus, les Dominations, & les Puissances. Trois dans la troisième Hierarchie, qui sont, les Principautés, les Archanges, & les Anges.

D. Quand Dieu a-t'il créé les Anges?

R. Saint Augustin dit, que ç'a été le premier jour.

D. Où Dieu a-t'il créé les Anges?

R. Il les a créés dans le Ciel.

D. En quel état les Anges ont-ils été créés?

R. Ils ont été créés en état de grace.

D. Tous les Anges ont-ils été fidels à Dieu, & ont-ils conservé la grace?

R. Non, il y en a eu qui ont perseveré dans la grace, & d'autres qui l'ont perdue par leur orgueil.

D. Que sont devenus les Anges qui ont perdu la Grace de Dieu?

R. Ils ont été chassés du Ciel, & ont été précipités dans les Enfers, pour y brûler éternellement.

D. Dieu a-t'il donné aux Anges, qui ont perdu la grace, le tems de faire penitence?

R. Non, Dieu les a condamnés, aussitôt après leur péché.

D. Comment appelle-t'on les Anges, qui ont perdu la grace de Dieu?

R. On les nomme Diables, ou Demons

† *Liv. 11. de la Cité de Dieu, Ch 9.*

envers Dieu. I. Tr. Instr. VI. 29
ou mauvais Anges, ou malins Esprits.

D. Que sont devenus les Anges, qui ont perseveré dans la grace ?

R. Ils sont demeurez dans le Ciel, où ils jouissent d'un bon-heur éternel.

D. Que signifie ce mot Ange ?

R. Il signifie Messager.

D. Pourquoi donne-t'on aux Anges le nom de Messagers ?

R. C'est parce que Dieu les envoie, pour avoir soin des hommes, & pour les aider à faire leur salut.

D. Comment nomme-t'on les Anges, qui ont soin des hommes, & qui les aident à faire leur salut ?

R. Ils se nomment Anges Gardiens.

D. Tous les hommes ont-ils un Ange Gardien ?

R. Oüi, tous les hommes ont un Ange Gardien.

D. Quel est le soin que prennent de nous nos Anges Gardiens ?

R. Il consiste principalement en quatre choses. 1. Ils nous donnent de bonnes inspirations. 2. Ils nous retirent de plusieurs occasions de peché. 3. Ils présentent nos Prieres à Dieu. 4. Ils prient Dieu pour nous.

D. Pouvons-nous prier les Anges ?

R. Oüi nous les pouvons prier, afin qu'ils nous obtiennent de Dieu les graces dont nous avons besoin.



INSTRUCTION VII.

*De la Création de l'homme , & du
peché du premier homme.*

D. **Q**uelle est la plus parfaite de toutes les créatures, qui soient sur la terre ?

R. C'est l'homme.

D. Qu'est-ce que l'homme ?

R. C'est une créature raisonnable, formée à l'Image de Dieu, & composée d'un corps & d'une ame.

D. Pourquoi dit-on, que l'homme est raisonnable ?

R. C'est parce que, quand il fait quelque chose, il sçait ce qu'il fait, & pourquoi il le fait.

D. Comment l'homme est-il fait à l'Image de Dieu ?

R. Ce n'est pas selon le corps, mais c'est selon son ame ?

D. Comment nôtre ame est-elle faite à l'Image de Dieu ?

R. C'est parce que, comme Dieu est un esprit invisible, & immortel, & qu'il se connoît, & s'aime soi-même ; ainsi nôtre ame est spirituelle, invisible, & immortelle, & capable de connoître & d'aimer Dieu ?

D. De quoi Dieu a-t'il formé le corps

envers Dieu. I. Tr. Instr. VII. 31

du premier homme ?

R. Il l'a formé du limon de la terre.

D. De quoi Dieu a-t'il fait ou formé l'ame du premier homme ?

R. Il l'a fait de rien, parce qu'il l'a créée.

D. N'y a-t'il que l'ame du premier homme que Dieu a créée ?

R. Non seulement Dieu a créé l'ame du premier homme, mais aussi celles de tous les autres hommes.

D. Pour quelle fin Dieu a-t'il créé l'ame du premier homme, & celles de tous les autres hommes ?

R. C'a été afin qu'elles s'appliquassent en cette vie à connoître, & à aimer Dieu, & qu'elles jouissent après cette vie d'un bonheur éternel.

D. Comment s'appelloit le premier homme ?

R. Il se nommoit Adam.

D. Comment s'appelloit la premiere femme ?

R. Elle s'appelloit Eve.

D. En quel état Dieu a-t'il créé Adam ?

R. Dieu en le créant l'a comblé de biens selon le corps & selon l'ame.

D. Quels sont les biens que Dieu a donné à l'ame d'Adam en le créant ?

R. Ces biens sont qu'elle étoit spirituelle, immortelle, & remplie de beaucoup de graces, & que par elle il étoit le maître de

32 *Les devoirs d'un Chrétien*

toutes les créatures visibles.

D. Quels sont les biens que Dieu a faits au corps d'Adam ?

R. Ce sont qu'il étoit exempt d'infirmitez & de douleurs, & qu'il ne fut point mort, s'il n'eut point péché.

D. Adam a-t'il toujours été le maître de toutes les créatures visibles ?

R. Non, il ne l'a été qu'autant de tems, qu'il a été entierement soumis à Dieu ?

D. Où Dieu a-t'il mis Adam, après l'avoir créé ?

R. Dieu l'a mis dans un jardin, qu'on appelloit le Paradis terrestre.

D. Pourquoi appelloit-on ce jardin le Paradis terrestre ?

R. C'est parce, que c'étoit un lieu fort agréable.

D. Qu'est-ce que Dieu a commandé à Adam, en le mettant dans le Paradis terrestre ?

R. Dieu lui a commandé de l'aimer & de le servir, & de s'occuper à travailler dans ce jardin.

D. Qu'est ce que Dieu a défendu à Adam, en le mettant dans le Paradis terrestre ?

R. Dieu lui a défendu de manger du fruit d'un arbre appelé de la science du bien & du mal.

D. Sous qu'elles peines Dieu avoit-il défendu à Adam de manger du fruit de cet arbre ?

envers Dieu. I. Tr. Instr. VII. 33

R. Dieu le lui avoit défendu sous peine de la mort temporelle & éternelle.

D. Pourquoi Dieu a-t'il défendu à Adam de manger du fruit de cet arbre ?

R. C'a esté pour éprouver sa soumission, & son obéissance.

D. Adam a-t'il obéi à Dieu ?

R. Non, il a mangé du fruit, dont Dieu lui avoit défendu de manger.

D. Qui a porté Adam à manger du fruit défendu ?

R. C'a été Eve.

D. Qui est-ce qui a porté Eve à manger du fruit défendu ?

R. C'a esté le démon qui prit la forme d'un serpent pour la tenter.

D. Quelles sont les peines & les miseres, auxquelles tous les hommes sont sujets à cause du peché d'Adam ?

R. Il y en particulièrement cinq, qui sont, 1. L'ignorance. 2. La difficulté de faire le bien. 3. L'inclination à faire le mal. 4. Les miseres du corps & la mort. 5. L'Enfer & la damnation éternelle.

D. Pourquoi tous les hommes sont-ils punis à cause du peché d'Adam ?

R. C'est parce qu'ils ont tous peché en lui & avec lui.

D. Comment tous les hommes ont-ils peché en Adam, & sont-ils coupables de son peché ?

34 *Les devoirs d'un Chrétien*

R. C'est parce que Dieu avoit déterminé, que si Adam pechoit, tous les hommes pecheroient en lui & avec lui, & seroient coupables de son peché.



INSTRUCTION VIII.

De l'Incarnation du Fils de Dieu.

D. Dieu a-t'il laissé les hommes dans l'état du peché ?

R. Non, il les en a retirez.

D. Qu'est-ce que Dieu a fait, pour retirer les hommes de l'état du peché ?

R. C'a esté pour cette fin que Dieu a envoié son Fils dans le monde.

D. Qu'est-ce que le Fils de Dieu venant dans le monde a fait, pour retirer les hommes de l'état du peché ?

R. Il s'est fait homme.

D. Qu'est-ce que se faire homme ?

R. C'est prendre un corps, & une ame semblables aux nôtres.

D. Le Pere, & le Saint-Esprit ne se sont-ils pas aussi faits hommes ?

R. Non, il n'y a eu que le Fils.

D. Comment appelle-t'on le Fils de Dieu fait homme ?

R. On l'appelle nôtre Seigneur Jesus-Christ, ou le Verbe incarné.

envers Dieu. I. Tr. Instr. VIII. 35

D. Jesus-Christ est-il Dieu & homme tout ensemble ?

R. Oüi, il est Dieu, parce qu'il a la nature divine, & il est homme ayant aussi la nature humaine.

D. Puisque Jesus-Christ est Dieu & homme, n'y a-t'il pas deux personnes en lui aussi bien que deux natures ?

R. Non, il n'y a qu'une seule personne en N. S. qui est la seconde personne de la très-sainte Trinité, qu'on appelle le Fils.

D. Jesus-Christ le Fils de Dieu fait homme, lorsqu'il étoit sur la terre, étoit-il semblable aux autres hommes ?

R. Oüi, il leur étoit entièrement semblable en son corps, & en son ame.

D. Jesus-Christ n'étoit-il différent en rien des autres hommes ?

R. Il étoit différent des autres hommes en cela seulement, qu'il n'y avoit en lui ni péché, ni inclination au péché, ni aucune ignorance.

D. Qu'entend-on, quand on dit dans le Symbole, que Jesus-Christ a été conçu de la Sainte Vierge ?

R. On entend que le corps de J. C. ayant été formé dans le sein, & de plus pur sang de la très-Sainte Vierge, a été uni à son ame.

D. Comment la Mere de Jesus-Christ a-t'elle pû concevoir, puis qu'elle étoit Vierge ?

36. *Les devoirs d'un Chrétien*

R. C'a été par miracle & par l'opération du Saint-Esprit.

D. Comment Jesus-Christ a-t'il été conçu par l'opération du Saint-Esprit ?

R. C'est ainsi que s'est accompli ce Mystère : Le Saint-Esprit a formé le corps de Jesus-Christ dans le sein de la très-Sainte Vierge , & a créé son ame , & en même tems il a uni cette ame au corps qu'il avoit formé.

D. Toutes les trois Personnes de la très-Sainte Trinité n'ont-elles pas formé le corps & créé l'ame de Jesus-Christ ?

R. Oüi, ç'ont été toutes les trois Personnes ensemble.

D. Pourquoi donc dit-on, que ç'a été le Saint-Esprit qui a formé le Corps de Jesus-Christ , & qui a créé son ame , & qu'on ne dit pas que ç'ont été les deux autres Personnes ?

R. C'est parce que Dieu nous a donné son Fils par amour , & que ce que Dieu fait par amour est attribué au Saint-Esprit.

D. Qu'entend-on, quand on dit que le Fils de Dieu s'est incarné ?

R. C'est comme si on disoit, qu'il s'est fait homme, c'est à dire, qu'il a uni sa Personne substantiellement au corps & à l'ame , qu'il a pris dans le sein de la très-Sainte Vierge.

D. Que veut dire ce mot, Incarnation

envers Dieu. I. Tr. Instr. VIII. 37
de *Jésus-Christ*?

R. Ce mot signifie l'union du corps & de l'ame de *Jésus-Christ* à la Personne du Fils de Dieu.

D. Comment le Fils de Dieu s'est-il fait homme : (ou) comment s'est faite l'Incarnation, c'est à dire, l'union du corps & de l'ame de *Jésus-Christ* à la Personne du Fils de Dieu?

R. L'Incarnation de *Jésus-Christ* s'est faite ainsi, & c'est ainsi qu'il s'est fait homme. Aussi-tôt que le Saint-Esprit a eu formé le corps & créé l'ame de J. C. dans le sein de la très-Sainte Vierge, le Fils de Dieu a uni la Personne Divine à l'un:& à l'autre.

D. Quel jour fait-on la Fête de l'Incarnation, & de la Conception de *Jésus-Christ*?

R. On fait cette Fête le 25. de Mars, & on appelle cette Fête, l'Annonciation de la très-Sainte Vierge.

D. Pourquoi appelle-t'on la Fête de la Conception de *Jésus-Christ* l'Annonciation de la très-Sainte Vierge?

R. C'est parce que ce fut en ce jour que l'Ange *Gabriel* annonça à la très-Sainte Vierge, qu'elle concevrait un Enfant, qui seroit le Fils de Dieu.



INSTRUCTION IX.

*Des Parens , de la Naissance , & de la
Vie de Nôtre-Seigneur Jesus-Christ.*

D. **L**E Fils de Dieu s'étant fait Homme
t'il eu un Pere & une Mere com-
me les autres hommes ?

R. Comme Dieu il a un Pere ; mais com-
me Homme il n'a point eu de Pere , il a
seulement une Mere qui est la très-Sainte
Vierge Marie.

D. Qui est le Pere de Nôtre-Seigneur
Jesus-Christ ?

R. C'est Dieu le Pere la premiere Per-
sonne de la très-Sainte Trinité.

D. Pourquoi Dieu le Pere est il verita-
blement le Pere de Nôtre-Seigneur J. C. ?

R. C'est parce qu'il a engendré de toute
éternité la Personne du Fils de Dieu , qui
est aussi la Personne de Jesus-Christ.

D. Jesus-Christ est-il le seul Fils de Dieu ?

R. Il est le seul Fils de Dieu par nature ;
parce qu'il est le seul qui ait été engendré
du Pere de toute éternité , & que Dieu le
Pere en engendrant n'a communiqué qu'à
lui seul la Nature divine.

D. Pourquoi dit-on , que les bons Chré-

envers Dieu. I. Tr. Instr. IX. 39

ens sont les Enfans de Dieu, puisque Jesus-Christ est seul Fils de Dieu par nature ?

R. Les bons Chrétiens ne sont pas enfans de Dieu par nature, mais seulement par adoption ; parce que Dieu en leur donnant la grace les a choisis & adoptez pour ses Enfans.

D. Le Saint Esprit n'est-il pas le Pere de Jesus-Christ comme Homme ?

R. Non, il ne l'est pas ; parce qu'il ne l'a point engendré.

D. Puisque Jesus-Christ comme Homme n'a point de Pere, pourquoi est-il appellé le Fils de David ?

R. C'est parce qu'il est le Fils de la très-Sainte Vierge, qui est descenduë de David.

D. Saint Joseph n'est-il pas le Pere de Nôtre Seigneur J. C. comme Homme ?

R. Non, Saint Joseph n'est pas veritablement son Pere.

D. Pourquoi Saint Joseph est-il appellé dans l'Evangile le Pere de Nôtre-Seigneur Jesus-Christ, puisqu'il ne l'est pas effectivement ?

R. C'est parce que quand Jesus-Christ étoit jeune il demouroit avec Saint Joseph, & parce que chacun croïoit que Saint Joseph étoit son Pere.

D. Pourquoi croïoit-on que Saint Joseph étoit le Pere de Jesus-Christ ?

R. C'est parce que Saint Joseph étoit

40 *Les devoirs d'un Chrétien*

chargé de la conduite de Jesus Christ, & qu'il étoit le Mari de la très-Sainte Vierge Mere de Nôtre-Seigneur Jesus Christ.

D. La Mere de Nôtre-Seigneur Jesus-Christ étoit-elle Vierge, lors qu'elle l'a conçu ?

R. Oüi, & elle est même demeurée Vierge, après l'avoir conçu.

D. La Sainte Vierge peut-elle être appelée Mere de Dieu ?

R. Oüi, elle peut & elle doit être appelée Mere de Dieu, non pour avoir engendré la Divinité, mais parce qu'elle a engendré le Corps de Jesus-Christ, qui est Dieu.

D. Jesus-Christ comme Homme a-t'il été le Fils unique de la très-Sainte Vierge ?

R. Oüi, d'autant que la très-Sainte Vierge n'a point eu d'autre Enfant que Nôtre-Seigneur Jesus-Christ.

D. Comment la très-Sainte Vierge n'a-t'elle point eu d'autre enfant que N. Seigneur Jesus-Christ, puis qu'il est parlé dans l'Evangile des Freres de Jesus-Christ ?

R. Ceux qui dans l'Evangile sont nommez les Freres de Jesus-Christ ne sont pas ses Freres, mais ses Cousins, & souvent dans l'Ecriture Sainte les proches parens sont appellez Freres.

D. Quel jour, & à quelle heure Jesus-Christ est-il né ?

R. Il

envers Dieu. I. Tr. Instr. IX. 41

R. Il est né le Jour de Noël le 25. de Décembre au milieu de la nuit.

D. En quel lieu Jesus-Christ est-il né ?

R. Il est né dans une étable proche la Ville de Bethléem.

D. Quel jour Jesus-Christ fut-il Circoucis & nommé JESUS ?

R. Ce fut huit jours après sa naissance, le premier jour de l'année.

D. Qui est-ce qui a donné au Fils de Dieu fait Homme le Nom de JESUS ?

R. Ce furent Saint Joseph & la Sainte Vierge, qui lui donnerent ce Nom, selon l'ordre qu'ils en avoient reçu de Dieu par un Ange.

D. Que signifie le Nom de JESUS ?

R. Il signifie Sauveur.

D. Pourquoi le Fils de Dieu fait Homme est il appelé Sauveur ?

R. C'est parce qu'il est venu en ce Monde, pour sauver tous les hommes.

D. De quoi le Fils de Dieu est-il venu sauver tous les hommes ?

R. C'a été du peché, de la mort, de l'Enfer, & de tous les maux du corps, & de l'ame.

D. Qui a porté le Fils de Dieu à se faire nôtre Sauveur ?

R. C'a été sa seule bonté qui l'y a engagé.

D. Pourquoi a-t'on ajoûté au Nom de

D

42 *Les devoirs d'un Chrétien*

JESUS celui de CHRIST, qui veut dire Oint, ou Sacré ?

R. C'a été pour nous marquer, que Jesus-Christ a été sanctifié & rempli de graces, par l'union de la Nature divine avec la Nature humaine.

D. Pourquoi Jesus-Christ est-il appelé Nôtre-Seigneur ?

R. C'est parce qu'il a un droit particulier sur les Chrétiens, qu'il a rachetés par son Sang.

D. Quel jour Jesus-Christ a-t'il été adoré des Rois ?

R. C'a été le sixième de Janvier, treize jours après sa Naissance.

D. Quel jour Jesus-Christ a-t'il été présenté au Temple par la très-Sainte Vierge ?

R. C'a été le quarantième jour après sa Naissance.

D. Comment appelle-t'on la Fête de la Présentation de Nôtre-Sauveur au Temple ?

R. On l'appelle la Purification de la très-Sainte Vierge.

D. Pourquoi appelle-t'on la Fête de la Présentation de Nôtre-Sauveur au Temple la Purification de la très-Sainte Vierge ?

R. C'est parce qu'en ce jour la très-Sainte Vierge est allée au Temple, non seulement pour y présenter Nôtre Sauveur, mais aussi pour se purifier.

D. Qu'est devenu Jesus-Christ, après

envers Dieu. I. Tr. Instr. IX. 43
avoir été présenté au Temple ?

R. Il fut obligé de s'enfuir en Egypte, où il fut mené par la très-Sainte Vierge, & par Saint Joseph.

D. Pourquoi Jesus-Christ fut-il obligé de s'enfuir en Egypte ?

R. Ce fut à cause de la persecution d'Herode, qui le cherchoit pour le faire mourir.

D. Combien de tems Jesus-Christ demeura-t'il en Egypte ?

R. Il y demeura jusqu'à la mort d'Herode.

D. Qu'est devenu Jesus-Christ, après la mort d'Herode ?

R. La très-Sainte Vierge & Saint Joseph sortirent d'Egypte avec Jesus-Christ Nôtre-Seigneur, & le ramenerent en Judée.

D. Où demeura Jesus-Christ étant de retour d'Egypte ?

R. Il alla demeurer à Nazareth, sous la conduite de la très-Sainte Vierge, & de Saint Joseph, ce qui fit qu'on l'appella Nazaréen.

D. Où Jesus-Christ fut-il baptisé, par qui, & à quel âge ?

R. Jesus-Christ fut baptisé dans le Fleuve du Jourdain, par Saint Jean-Baptiste, à l'âge de trente ans.

D. Que fit Jesus-Christ, après son Bâ-tême ?

R. Il alla dans le desert, où il jeuna quarante jours & quarante nuits, sans boire ni manger, & fut tenté trois fois par le Diable.

44 *Les devoirs d'un Chrétien*

D. Que fit Jésus-Christ étant sorti du désert ?

R. Il prêcha son Evangile pendant trois ans, qui s'écoulèrent depuis son Baptême jusqu'à sa mort.



INSTRUCTION X.

*Des souffrances, & de la Mort de
Jésus-Christ.*

D. QU'est devenu Jésus-Christ, après avoir prêché son Evangile pendant trois ans ?

R. Judas, qui étoit un de ses Disciples, le trahit, & le livra entre les mains des Juifs.

D. Qu'est-ce que les Juifs firent à Jésus-Christ, lors que Judas le leur eut livré ?

R. Ils le firent beaucoup souffrir, & le firent mourir.

D. Pourquoi dit-on dans le Symbole, que Jésus-Christ a souffert sous Ponce Pilate ?

R. C'est pour faire voir, que ce qu'on dit de ses souffrances, & de sa Mort est véritable.

D. Qui étoit Ponce Pilate ?

R. C'étoit un Gouverneur de la Judée envoyé par les Romains.

envers Dieu. I. Tr. Instr. X. 45

D. Jesus-Christ a-t'il souffert en son Ame, & en son Corps?

R. Oüi, il a souffert en son Ame une tristesse mortelle, & en son Corps il a souffert plusieurs divers tourmens.

D. Comment Jesus-Christ est-il mort?

R. Il est mort sur une Croix, à laquelle il a été attaché.

D. Avec qui Jesus-Christ a-t'il été attaché à la Croix?

R. Il a été crucifié entre deux voleurs, dont l'un a été attaché à sa droite, & l'autre à sa gauche.

D. Jesus-Christ est-il mort, comme Dieu, ou comme homme?

R. Il est mort comme homme, & non pas comme Dieu.

D. Peut-on dire, quand Jesus-Christ est mort, que Dieu est mort?

R. Oüi, on le peut dire véritablement; parce que Jesus-Christ est Dieu.

D. Pourquoi dit-on, quand Jesus-Christ est mort, que Dieu est mort, puis que Jesus-Christ n'est pas mort comme Dieu?

R. C'est, parce qu'on attribué à la Personne de Jesus-Christ ce qui convient à la Nature humaine, comme souffrir & mourir.

D. Où Jesus-Christ est-il mort?

R. Il est mort, & a été attaché à la Croix, sur la Montagne du Calvaire, proche la Ville de Jerusalem.

46 *Les devoirs d'un Chrétien*

D. A quelle heure J. C. est-il mort ?

R. Il est mort à trois heures après midi.

D. Comment appelle-t'on le jour auquel on fait memoire de la Mort de Jesus-Christ ?

R. Ce jour se nomme le Vendredy Saint.

D. Pourquoi Jesus-Christ a-t'il tant souffert, & est-il mort sur une Croix ?

R. C'a été afin de satisfaire à la Justice de Dieu son Pere, pour nos pechez.

D. Etoit-il necessaire que Jesus-Christ souffrit & mourut pour nous ?

R. Non, cela n'étoit pas necessaire, il pouvoit nous laisser dans le peché, & nous laisser punir.

D. Un autre que Jesus-Christ, par exemple, un homme, ou un Ange ne pouvoit-il pas satisfaire à la Justice de Dieu pour nos pechez ?

R. Non, un homme ou un Ange ne le pouvoit pas.

D. Pourquoi un autre que J. C. ne pouvoit-il pas satisfaire à la Justice de Dieu pour nos pechez ?

R. C'est parce qu'il falloit que celui qui satisferoit à Dieu pour nos pechez fut Dieu & homme.

D. Pourquoi falloit-il que celui qui satisferoit pour nos pechez fut Dieu ?

R. C'est parce que l'offence, que nos pechez ont faits à Dieu étant infinie, il falloit que la satisfaction qu'on lui en feroit

envers Dieu. I. Tr. Instr. X. 47
fut infinie, ce que ne pouvoit faire aucune
Créature.

D. Pourquoi faloit-il que celui qui sa-
tisferoit pour nos pechez fut homme ?

R. C'est afin qu'il pût souffrir &
mourir.

D. Estoit-il necessaire que Jesus-Christ
souffrit tout ce qu'il a souffert, & mourut
sur une Croix, afin de satisfaire pour nos
pechez ?

R. Non, cela n'estoit pas necessai-
re, il pouvoit le faire par une seule gou-
te de son sang, & par une seule de ses
actions.

D. Pourquoi Jesus-Christ a-t'il tant
souffert, & est-il mort sur une Croix, puis
que cela n'estoit pas necessaire, afin de satis-
faire à Dieu pour nos pechez ?

R. C'a été pour nous témoigner le grand
amour qu'il a eu pour nous, & afin de nous
engager à avoir plus d'horreur pour le
peché.



INSTRUCTION XI.

*De la Sepulture, de la Resurrection,
& de l'Ascension de Jesus-Christ.*

D. **Q**U'est-ce qu'on a fait du Corps de
Jesus-Christ, après sa mort ?

48 *Les devoirs d'un Chrétien*

R. On l'a enseveli, c'est à dire qu'on l'a envelopé en des linceuls blancs, & on le mis dans un tombeau.

D. Combien de tems le Corps de Jesus-Christ a-r'il été dans le tombeau ?

R. Il y a été trois jours depuis le Vendredi au soir jusqu'au Dimanche au matin.

D. Pourquoi le Corps de Jesus-Christ a-r'il été trois jours dans le tombeau ?

R. C'a été pour faire connoître avec évidence, qu'il étoit véritablement mort, & qu'il est véritablement résuscité.

D. Pourquoi est-il dit dans le Symbole, que J. C. est descendu dans les Enfers ?

R. C'est parce qu'il est descendu dans un lieu, qui est au fond de la terre, & qu'on nomme les Limbes.

D. Qu'est-ce que les Limbes, dans lesquels Jesus-Christ est descendu ?

R. C'est le lieu, où étoient les Saints, qui étoient morts avant Jesus-Christ, & qui attendoient sa venue & sa mort, pour monter avec lui dans le Ciel.

D. Est-ce l'ame ou le corps de Jesus-Christ, qui est descendu dans les Limbes ?

R. C'a été son ame, & non pas son Corps, qui a toujours été dans le Tombeau, depuis sa Mort jusqu'à sa Resurrection.

D. Qu'est devenu le Corps de J. C. après avoir demeuré dans le Tombeau ?

R. Il

envers Dieu. I. Te. Instr. XI. 49

R. Il est résuscité, c'est-à-dire qu'il s'est uni à son ame, & a recouvert une nouvelle vie.

D. Comment Jesus-Christ est-il résuscité?

R. Il est resuscité par sa propre Puissance, qui est la Puissance divine, & la même que celle du Pere & du Saint-Esprit.

D. Jesus-Christ en résuscitant a-t'il conservé en son corps les marques de ses plaies?

R. Oüi, il les y a conservées, pour faire connoître qu'il avoit repris le même corps qui avoit souffert.

D. Quel jour J. C. est-il résuscité?

R. C'a été le troisième jour après sa mort.

D. Pourquoi Jesus-Christ est-il résuscité bien-tôt après sa mort?

R. C'a été pour se faire voir à ses Disciples vivant d'une vie nouvelle, & pour leur donner espérance de résusciter comme lui.

D. Pourquoi nomme-t'on du nom de Pâques le jour auquel on fait la Fête de la Résurrection de Nôtre-Seigneur?

R. C'est parce que le jour que J. C. est résuscité les Juifs célébroient une Fête qu'ils nommoient Pâques, c'est-à-dire, Passage, en memoire de la sortie d'Egypte des Israélites, & du passage de la mer rouge.

D. Combien de tems J.C. est-il demeuré sur la Terre, après sa Résurrection?

R. Il y est resté quarante jours.

50 *Les devoirs d'un Chrétien*

D. Pourquoi Jésus-Christ est-il demeuré sur la Terre pendant quarante jours, après sa Résurrection ?

R. C'a été pour confirmer ses Disciples dans la Foi de sa Résurrection, & pour leur apprendre ses divins Mystères.

D. Qu'est devenu Jésus-Christ après les quarante jours qu'il est resté sur la Terre, depuis sa Résurrection ?

R. Il est monté aux Cieux.

D. Qu'entend-on par les Cieux, où Jésus est monté ?

R. On entend le lieu où doivent demeurer, & être récompensés éternellement ceux qui auront bien servi Dieu en ce monde, & ce lieu est au-dessus des Cieux que nous voyons.

D. Comment Jésus-Christ est-il monté aux Cieux ?

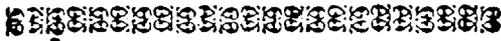
R. C'a été par sa propre Puissance, en corps & en ame, à la vûe de ses Disciples, au milieu d'une nuée.

D. Pourquoi dit-on que J. C. est assis dans les Cieux à la droite de son Père ?

R. Ce n'est pas que Dieu ait une droite ou une gauche, mais c'est pour nous marquer que Jésus-Christ est égal à son Père.

D. Comment appelle-t-on le jour auquel on fait la Fête de Jésus montant aux Cieux ?

R. On l'appelle le jour de l'Ascension de Nôtre-Seigneur Jésus-Christ.



INSTRUCTION XII.

De la Descente du Saint Esprit.

D. Dix jours après que J. C. est monté aux Cieux, qu'est-il arrivé ?

R. Le Pere & le Fils ont envoyé le Saint-Esprit aux Apôtres.

D. Pourquoi le Pere & le Fils ont-ils envoyé le Saint-Esprit aux Apôtres ?

R. C'a été pour les remplir du S. Esprit & de ses graces, & pour former l'Eglise.

D. Sous quelle forme, & figure le S. Esprit est il descendu sur les Apôtres ?

R. C'a été sous la forme de langues de feu.

D. Pourquoi le Saint-Esprit est il descendu sur les Apôtres, sous la figure de langues de feu ?

R. C'a été pour marquer que la principale fin de sa venue étoit de donner aux Apôtres le don des Langues, & de les disposer à prêcher le Saint Evangile.

D. Ces langues étoient-elles le S. Esprit,

R. Non, elles marquoient seulement sa présence, & les effets qu'il produisoit dans les Apôtres.

D. Quels biens le Saint Esprit a-t'il fait aux Apôtres, lorsqu'il est descendu sur eux ?

R. Il leur a enseigné toutes les vérités

52 *Les devoirs d'un Chrétien*

qu'ils devoient prêcher, & leur a fait parler toutes sortes de Langues; il leur a donné la Puissance de faire des Miracles, & les a fortifiés dans la Foi de J. C. & dans sa grace.

D. Etoit-il nécessaire que le Saint-Esprit fit tous ces biens aux Apôtres, & aux Disciples de Nôtre-Seigneur ?

R. Oüi, cela leur étoit nécessaire pour les disposer à prêcher le Saint Evangile.

D. Pourquoi nomme-t'on du nom de Pentecôte le jour auquel on fait la Fête de la descente du Saint-Esprit sur les Apôtres ?

R. C'est parce qu'en ce jour les Juifs faisoient une Fête qu'ils nommoient Pentecôte, en memoire de ce que Dieu avoit donné la Loi à Moïse sur la montagne de Sinaï cinquante jours après que les Israélites furent sortis d'Egypte.

D. Le Saint-Esprit n'est-il pas par tout ?

R. Oüi, le Saint-Esprit est par tout parce qu'il est Dieu.

D. Le Saint-Esprit n'est donc pas descendu sur les Apôtres le jour de la Pentecôte, puis qu'il est par tout ?

R. Quoique le Saint-Esprit soit par tout on dit qu'il est descendu sur les Apôtres le jour de la Pentecôte, parce qu'en ce jour il a paru visiblement sur les Apôtres & qu'il a fait en eux des merveilles, qui n'y faisoit pas auparavant.

D. Le Saint-Esprit se communique-t-

invers Dieu. I. Tr. Instr. XII. 33

core visiblement, comme il s'est communiqué aux Apôtres le jour de la Pentecôte.

R. Non, mais il se communique invisiblement aux âmes justes, c'est-à-dire, ceux qui sont en état de grâce.

D. Que fait le Saint-Esprit dans une âme, qui est en état de grâce ?

R. Il la purifie de tous péchez, il lui donne, ou lui augmente la grâce, & il lui inspire la pensée, & lui donne l'amour, & la force de faire le bien; il lui fait vaincre ses tentations, & la console dans ses afflictions.

D. Quelles marques peut-on avoir, que le Saint-Esprit soit dans une âme ?

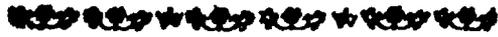
R. C'est quand elle prend plaisir à entendre parler de Dieu, que tout péché lui déplaît, & qu'elle souffre volontiers & avec patience pour l'amour de Dieu.

D. Que devons nous faire pour attirer le Saint-Esprit ?

R. Il faut pour cela nous bien disposer, & recevoir le Sacrement de Confirmation si nous ne l'avons pas reçu; il faut nous confesser souvent, éviter le péché plus que la mort, & principalement l'impureté.

D. Que faut-il faire pour conserver le Saint-Esprit ?

R. Il faut éviter les occasions du péché, fuir les mauvaises compagnies, & prier Dieu souvent & avec ferveur.



INSTRUCTION XIII.

De l'Eglise.

D. **C**OMMENT le Saint Esprit en descendant sur les Apôtres a-t'il formé l'Eglise?

R. C'a été lors qu'il leur a inspiré de s'unir dans une même créance, avec trois mille personnes, que Saint Pierre convertit aussi-tôt après, & de faire tous ensemble une société, qu'on a appelée, & qu'on appelle l'Eglise.

D. Cette Eglise, que le Saint Esprit a formée par les Apôtres, a-t'elle toujours été sans interruption depuis les Apôtres jusqu'à présent?

R. Oüi, elle n'a pas cessé d'être.

D. Tous les hommes sont-ils de l'Eglise?

R. Non, il n'y a que les Chrétiens Catholiques.

D. Les Chrétiens Catholiques, qui sont en péché mortel, sont-ils de l'Eglise?

R. Oüi, ils sont de l'Eglise.

D. Tous les Chrétiens Catholiques, qui sont morts, sont-ils de l'Eglise, aussi bien que ceux qui sont vivans?

R. Tous les Chrétiens Catholiques, qui sont morts en la grace de Dieu, sont de l'Eglise: mais non pas ceux qui sont morts en péché mortel, & qui sont damnez.

envers Dieu. I. Tr. Instr. XIII. 55

D. Pourquoi les Chrétiens Catholiques, qui sont morts en la grace de Dieu, sont-ils de l'Eglise?

R. C'est parce qu'ils sont unis avec Jesus-Christ, & avec les vivans par la Foi, & par la Charité.

D. Pourquoi ceux, qui sont morts en peché mortel, & qui sont damnez, ne sont-ils pas de l'Eglise?

R. C'est parce qu'ils ne sont plus capables d'aimer, ni de posséder Dieu.

D. Qu'est-ce que l'Eglise comprenant tous les Catholiques vivans & morts?

R. C'est la Societé de tous les Fidels tant vivans que morts, qui sont tous unis entr'eux, & à Jesus-Christ, qui est leur Chef.

D. Comment se divise l'Eglise comprenant tous les Catholiques vivans & morts?

R. Elle se divise en Triomphante, Souffrante, & Militante.

D. Qu'entend-t'on par l'Eglise Triomphante?

R. On entend tous les Saints, qui sont bienheureux dans le Ciel.

D. Qu'entend-t'on par l'Eglise Souffrante?

R. On entend les ames de ceux, qui sont metts en état de grace, & qui souffrent dans le Purgatoire, afin de satisfaire à la Justice de Dieu pour leurs pechez; parce qu'ils n'y

36 *Les devoirs d'un Chrétien*

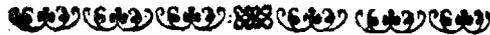
ont pas entièrement satisfait en cette vie,

D. Pourquoi appelle-t'on l'Eglise Militante, c'est-à-dire combatante tous les Chrétiens, qui sont en cette vie?

R. C'est parce qu'ils combattent contre le monde, la chair, & le Diable, pour assurer leur salut,

D. Qu'est-ce que l'Eglise Militante?

R. C'est l'Assemblée en un même Corps, ou la Société de tous les Chrétiens Catholiques, qui sont sur la terre, qui sont unis entr'eux, & avec Jesus-Christ, qui est le Chef de l'Eglise, & qui sont soumis à nôtre Saint Pere le Pape, qui est le Vicair de Jesus-Christ sur la terre.



INSTRUCTION XIV.

Du Chef de l'Eglise.

D. **L'**Eglise, qui est sur la terre, a-t'elle un Chef?

R. Oüi, elle a un Chef invisible, & un Chef visible.

D. Quel est le Chef invisible de l'Eglise?

R. C'est Jesus-Christ.

D. Comment Jesus-Christ est-il le Chef invisible de l'Eglise?

R. C'est parce que c'est lui, qui lui a donné ses Loix, qui la gouverne, & qui

envers Dieu. I. Tr. Instr. XIV. 57

la conduit invisiblement, par le Saint Esprit, & par ses graces.

D. Quel est le Chef visible de l'Eglise ?

R. C'est nôtre Saint Pere le Pape ; parce qu'il la conduit visiblement.

D. Qu'est-ce que nôtre Saint Pere le Pape ?

R. C'est l'Evêque de Rome ; Successeur de Saint Pierre , & celui que Jesus-Christ a établi son Vicaire sur la terre , pour gouverner l'Eglise.

D. Comment les Chrétiens Catholiques, qui sont en vie, font-ils une société, & un même corps ?

R. C'est par l'union qu'ils ont entr'eux , & avec Jesus-Christ , & par la dépendance qu'ils ont de nôtre Saint Pere le Pape , comme les sujets d'un Etat font une société & un même corps , par l'union qu'ils ont entr'eux , & avec leur Prince , & par la dépendance qu'ils ont de lui.

D. Quelle est l'union , que les Chrétiens Catholiques ont avec Jesus-Christ ?

R. Il y a deux sortes d'unions entre Jesus-Christ , & les Chrétiens Catholiques. Il y a une union spirituelle & interieure , & une union visible & exterieure.

D. Tous les Chrétiens Catholiques font-ils unis d'une union spirituelle & interieure avec Jesus-Christ ?

R. Non , il y en a beaucoup , qui ne sont

58 *Les devoirs d'un Chrétien*
unis à Jesus-Christ, que d'une union visible & extérieure.

D. Tous les Chrétiens Catholiques sont-ils unis à Jesus-Christ d'une union visible & extérieure?

R. Oüi, tous lui sont unis en cette manière.

D. Qui sont ceux, qui sont unis à Jesus-Christ d'une union spirituelle & intérieure?

R. Ce sont les Chrétiens Catholiques, qui sont en état de grace, qui sont unis à Jesus-Christ par la grace du Saint Esprit, qui les anime.

D. Qui sont ceux, qui sont unis à Jesus-Christ d'une union visible & extérieure?

R. Ce sont tous les Chrétiens Catholiques, ceux même qui étant en péché mortel n'ont que la Foi, & qui n'ayant point la grace sont ennemis de Dieu, & haïs de lui.

D. Comment tous les Chrétiens Catholiques, même ceux qui sont en péché mortel, sont-ils unis à Jesus-Christ d'une union visible & extérieure?

R. C'est parce qu'ils sont tous, au moins extérieurement, profession de la Doctrine, que Jesus-Christ a enseignée, qu'ils participent à ses Sacremens, qu'il a institués, qu'ils peuvent avoir part aux Prières & aux mérites des Saints qui sont dans le Ciel, & de tous les Chrétiens qui sont sur la terre, & qu'ils sont soumis à

envers Dieu. I. Tr. Instr. XIV. 59
Nôtre Saint Pere le Pape, & aux autres
Pasteurs de l'Eglise.

D. Comment tous les Chrétiens Catho-
liques doivent-ils être unis à Jesus-Christ,
pour être de l'Eglise ?

R. Il est necessaire, qu'ils lui soient unis
au moins exterieurement.

D. Comment tous les Chrétiens Catho-
liques doivent-ils être unis à Jesus-Christ,
pour être agréables à Dieu ?

R. Il est necessaire pour cette fin, qu'ils
lui soient unis interieurement.

D. Tous ceux qui sont unis exterieure-
ment à Jesus-Christ lui sont-ils unis, com-
me les membres sont unis à leur chef ?

R. Oüi, ils lui sont unis de la même ma-
niere.

D. Tous ceux qui sont unis exterieure-
ment à Jesus-Christ, sont donc membres
de l'Eglise ?

R. Oüi, ils le sont en effet.



INSTRUCTION XV.

Des Membres de l'Eglise.

D. **C**OMMENT devient-on membre de
l'Eglise ?

R. C'est en recevant le Sacrement de
Baptême.

60 *Les devoirs d'un Chrétien*

D. Combien y a-t'il de sortes de membres de l'Eglise ?

R. Il y en a de deux sortes, des membres vivans, & des membres morts.

D. Qui sont ceux qu'on reconnoît comme les membres vivans de l'Eglise ?

R. Ce sont tous les Chrétiens Catholiques, qui sont en état de grace, aïans conservé la grace du Batême, ou l'aïans recouvert par la Penitence.

D. Qui sont ceux, qu'on regarde comme les membres morts de l'Eglise ?

R. Ce sont tous ceux, qui sont privez de la grace de Dieu, & qui sont en peché mortel.

D. Pourquoi tous les Catholiques, qui n'ont pas la grace de Dieu, sont-ils regardez comme des membres morts de l'Eglise ?

R. C'est parce que c'est la grace de Dieu qui donne la vie à nôtre ame.

D. Y en a-t'il qui ont été membres de l'Eglise, & qui en ont été separez ?

R. Oüi, il y en a plusieurs.

D. Qui sont ceux qui ont été membres de l'Eglise, & qui en ont été separez ?

R. Ce sont les Heretiques, les Schismatiques, & les Excommuniez.

D. Qu'est-ce que les Heretiques ?

R. Ce sont ceux qui ont été baptisez, & qui ne croient pas tous les Articles de la Foi, que l'Eglise propose & ordonne de croire.

envers Dieu. I. Tr. Instr. XV. 61

D. Qu'est-ce que les Schismatiques ?

R. Ce sont ceux qui ont été baptisez , & qui ne sont pas soumis au Pape , & aux véritables Pasteurs de l'Eglise.

D. Qu'est-ce que les Excommuniez ?

R. Ce sont ceux qui ont été separez de la Communion visible de l'Eglise , pour des pechez énormes , qu'ils ont commis , ou pour avoir manqué de soumission à l'Eglise.

D. Est-il permis de frequenter les Excommuniez ?

R. Non , cela n'est pas permis.

D. Y a-t'il des hommes , qui ne sont pas , & qui n'ont jamais été membres de l'Eglise ?

R. Oüi , il y en a plusieurs.

D. Qui sont ceux qui ne sont pas , & qui n'ont jamais été membres de l'Eglise ?

R. Ce sont les Païens , les Idolâtres , & les Infideles.

D. Qu'est-ce que les Païens ?

R. Ce sont ceux qui vivent sans aucun exercice de Religion.

D. Qu'est-ce que les Idolâtres ?

R. Ce sont ceux , qui adorent des faux Dieux , & qui rendent à la créature l'honneur , qui n'appartient qu'à Dieu.

D. Qu'est-ce que les Infideles ?

R. Ce sont ceux qui ne reconnoissent point Jesus-Christ pour le Sauveur , & Redempteur des hommes , comme les Juifs.

D. Pourquoi les Païens , les Idolâtres ,

62 *Les devoirs d'un Chrétien*

& les Infideles ne sont-ils pas membres de l'Eglise ?

R. C'est parce qu'ils ne sont pas baptez, & qu'ils ne sont pas même unis exterieurement à Jesus-Christ, ne faisant pas Profession de la Doctrine, que Jesus-Christ a enseignée.



INSTRUCTION XVI.

De la puissance, & des marques de la véritable Eglise.

D. **Q**uelle est la puissance, & l'autorité de l'Eglise ?

R. C'est la même, que celle de J. C.

D. Qui est-ce qui a donné à l'Eglise la même puissance, & autorité de J. C. ?

R. C'a été Jesus-Christ lui même.

D. D'où sçavons-nous, que Jesus-Christ a donné sa puissance, & son autorité à l'Eglise ?

R. C'est Jesus Christ qui nous l'apprend, lors qu'il dit : † si quelqu'un n'écoute pas l'Eglise, regardez-le comme un Païen, & comme un Publicain.

D. Quelles sont les marques les plus ordinaires, par lesquelles on connoît la véritable Eglise ?

† *Matth. 18. ver. 17.*

envers Dieu. I. Tr. Instr. XVI. 63

R. Il y en a quatre : qui sont qu'elle est, une, Sainte, Catholique, & Apostolique.

D. Comment l'Eglise est elle une ?

R. C'est parce qu'il n'y en a qu'une seule, que tous les Catholiques qui la composent font profession d'une même Foi, participent aux mêmes Sacremens, sont soumis aux mêmes Pasteurs, & particulièrement à Nôtre Saint Pere le Pape, qui en est le Supérieur & le Chef visible, & à Jesus-Christ, qui en est le Chef invisible.

D. Pourquoi l'Eglise est-elle appelée Sainte ?

R. C'est parce que Jesus-Christ, qui en l'Auteur & le Chef, est très-Saint, que ses Maximes, ses Commandemens, & ses Sacremens sont très-Saints, & que tous les Membres vivans de l'Eglise sont Saints.

D. Pourquoi l'Eglise est-elle appelée Catholique, c'est-à-dire Universelle ?

R. C'est parce qu'elle est étendue dans tout le monde, & qu'elle doit durer jusqu'à la fin du monde.

D. Pourquoi l'Eglise est-elle appelée Apostolique ?

R. C'est parce que les Apôtres l'ont établie & commencée, & qu'elle a toujours conservé la Doctrine, que les Apôtres ont enseignée.

D. Pourquoi l'Eglise est-elle aussi appelée Romaine ?

64 *Les devoirs d'un Chrétien*

R. C'est pour la distinguer des Societez Heretiques, & Schismatiques, qui se donnent le nom d'Eglise ; & parce que le Pape, qui est l'Evêque de Rome, est le Chef visible de l'Eglise.

INSTRUCTION XVII.

*Des biens de l'Eglise, qui sont la
Communion des Saints, & la
Remission des péchez.*

D. **Q**uels sont les biens dont jouissent en ce Monde ceux qui sont de l'Eglise ?

R. Il y en à principalement quatre, qui sont. 1. Entrer dans la Communion des Saints, c'est-à-dire, participer aux prieres & aux merites des Saints, & de tous les Chrétiens. 2. Pouvoir obtenir la remission, & le pardon de leurs pechez. 3. Recevoir les graces de Jesus-Christ. 4. Recevoir les Sacremens de l'Eglise.

D. Quels sont les biens qui sont promis en l'autre monde à ceux qui sont de l'Eglise ?

R. Ce sont les trois suivans. 1. Que leur corps résuscitera à la fin du monde. 2. Qu'ils vivront éternellement. 3. Qu'ils seront bien-heureux dans le Ciel, pendant toute l'éternité.

D. Qu'est-

envers Dieu. I. Tr. Instr. XVII. 65

D. Qu'est ce qu'on entend par la Communion des Saints ?

R. On entend l'union que les Chrétiens qui sont appellez Saints ont entr'eux, & avec les Saints qui sont dans le Purgatoire, & les Saints qui sont dans le Ciel, & l'avantage qu'ils ont de participer aux prieres, aux merites, aux satisfactions, & aux bonnes œuvres des Saints qui sont dans le Ciel, & des Chrétiens qui sont sur la Terre.

D. Qui sont ceux qui ont l'avantage de participer à tous les biens spirituels, de l'Eglise ?

R. Ce sont ceux qui sont en état de grace.

D. Qui sont ceux entre qui il y a communication de biens spirituels ?

R. Ce sont les Saints qui sont dans le Ciel, les ames qui souffrent dans le Purgatoire, & les Chrétiens qui sont en état de grace.

D. Pourquoi y a-t'il communication de tous les biens spirituels entre les Saints qui sont dans le Ciel, les ames qui souffrent dans le Purgatoire, & les Chrétiens qui sont en état de grace ?

R. C'est parce qu'ils sont tous du corps de l'Eglise, & qu'ils le composent.

D. Pourquoi tous les Chrétiens, même

66 *Les devoirs d'un Chrétien*

ceux qui sont en cette vie , sont ils appelez Saints ?

R. C'est parce qu'ils sont tous obligez d'être Saints, & qu'ils sont d'une Religion, qui est sainte.

D. L'Eglise a-t'elle le pouvoir de remettre les pechez ?

R. Oüi, elle a ce pouvoir.

D. Qui a donné à l'Eglise le pouvoir de remettre les pechez ?

R. C'est Nôtre Seigneur qui le lui a donné, lors qu'il a dit à ses Apôtres, † ceux à qui vous aurez remis les pechez, ils leur seront remis.

D. Par qui l'Eglise remet elle les pechez ?

R. C'est par les Prêtres.

D. Comment ceux qui sont de l'Eglise obtiennent ils le pardon de leurs pechez ?

R. C'est par le Sacrement de Penitence.

D. Tous ceux qui sont de l'Eglise obtiennent ils la remission de leurs pechez ?

R. Non, tous ne l'obtiennent pas, mais tous la peuvent obtenir.

D. Pourquoi tous ceux qui sont de l'Eglise n'obtiennent ils pas remission de leurs pechez ?

R. C'est parce que tous ne quittent pas leurs pechez, & que tous n'ont pas un véritable regret de les avoir commis.

D. Comment ceux qui sont de l'Eglise

envers Dieu. I. Tr. Instr. XVII. 67

reçoivent ils les graces de Jesus-Christ ?

R. C'est parce que c'est a eux à qui sont appliquez les merites de Nôtre-Seigneur Jesus-Christ.

D. Comment les merites de Jesus-Christ sont-ils appliquez à ceux qui sont de l'Eglise ?

R. C'est par le Sacrifice de la Sainte Messe, & par les Sacremens.

D. Tous ceux qui sont de l'Eglise ont-ils droit de recevoir les Sacremens ?

R. Oüi, tous ont droit de les recevoir, pourvû qu'ils s'y soient bien disposez.

D. Ceux qui sont de l'Eglise peuvent-ils recevoir tous les Sacremens ?

R. Oüi, ils les peuvent recevoir tous, hors les Sacremens d'Ordre & de Mariage, aûquels on ne peut pas être engagé dans un même tems ; car-on ne peut pas être Prêtre & Marié tout ensemble, & les femmes ne peuvent pas recevoir le Sacrement d'Ordre.



INSTRUCTION XVIII.

*Du Jugement particulier
& general.*

D. Jusqu'à quand durera l'Eglise de la
Terre, qu'on nomme Militante ?

F ij

68 *Les devoirs d'un Chrétien*

R. Elle durera jusqu'à la fin du Monde.

D. Le Monde ne durera-t'il pas toujours?

R. Non, il sera un jour tout consumé par le feu.

D. Lorsque le Monde sera consumé par le feu, ne restera-t'il rien de tout ce qu'il y a?

R. Non, il ne restera rien que le Ciel & la Terre, qui seront purifiés par le feu.

D. Que deviendront tous les hommes, lorsque le Monde sera consumé par le feu?

R. Alors ceux qui seront encore en vie mourront tous, & ensuite tous les hommes résusciteront, pour comparoître au dernier Jugement.

D. Qu'est-ce à dire que tous les hommes résusciteront?

R. Cela veut dire qu'ils recouvreront la vie, & que leurs mêmes corps seront réunis à leurs ames.

D. Nos ames résusciteront-elles?

R. Non, elles ne résusciteront pas, car elles sont immortelles.

D. Comment les hommes résusciteront-ils?

R. Ils résusciteront par la Toute-Puissance de Dieu, qui fera sortir leurs corps du tombeau.

D. Quand tous les hommes résusciteront-ils?

R. Ce sera à la fin du Monde.

D. Pourquoi tous les hommes résusciteront-ils?

envers Dieu. I. Tr. Instr. XVIII. 69

R. Ce sera pour estre recompensez du bien, ou punis du mal qu'ils auront fait durant leur vie.

D. Les bons & les méchans résusciteront-ils d'une même maniere?

R. Non, les bons résusciteront avec des corps glorieux, & les méchans avec des corps affreux & épouvantables.

D. Que deviendront les hommes, après qu'ils seront résuscitez?

R. Ils seront tous transportez dans la valée de Josaphat, pour y assister au dernier Jugement, & y être jugez par Nôtre-Seigneur Jesus-Christ.

D. Y aura-t'il plusieurs Jugemens pour les hommes?

R. Oüi, il y en aura deux; l'un Jugement particulier, & un Jugement general.

D. Qu'est-ce que le Jugement particulier des hommes?

R. C'est un Jugement que Dieu fait de chaque homme en particulier, aussi-tôt après sa mort.

D. Que devient une ame après le Jugement particulier?

R. Si elle est en grace, & qu'elle ait entierement satisfait pour ses pechez, elle va dans le Ciel.

D. Si un homme à l'heure de la mort n'a pas entierement satisfait pour ses pechez, où va son ame?

76 *Les devoirs d'un Chrétien*

R. Elle va dans le Purgatoire, pour achever de satisfaire à la Justice de Dieu.

D. Si un homme meurt en péché mortel, où va son ame ?

R. Elle va dans les Enfers, pour y être brûlée éternellement.

D. Qu'est-ce que le Jugement general ?

R. C'est un Jugement qui se fera à la fin du monde de tous les hommes en la vallée de Josaphat.

D. Surquoi les hommes seront-ils jugés, tant au jugement general qu'au particulier ?

R. Ils seront jugés sur toutes leurs pensées, leurs paroles, & leurs actions, & sur les choses qu'ils auront ômis de faire.



INSTRUCTION XIX.

*De la Vie éternelle des Bien-heureux,
& de la mort éternelle des damnés.*

D. **Q**ue deviendront tous les hommes, après le Jugement general ?

R. Les bons iront dans le Ciel, pour y jouir d'une vie éternelle, & les méchants iront dans les Enfers, pour y brûler éternellement avec les démons.

D. Tous les hommes n'iront donc pas dans le Ciel, après le Jugement general ?

envers Dieu. I. Tr. Instr. XIX. 71

R. Non , il n'y aura que ceux qui seront morts en la grace de Dieu.

D. Quels seront les méchans qui iront dans les Enfers?

R. Ce sont ceux qui seront morts en péché mortel.

D. Qu'est-ce que la vie éternelle, dont on jouïra dans le Ciel?

R. C'est une vie bien-heureuse , qui ne finira jamais.

D. En quoi consiste le bonheur de la vie éternelle?

R. Il consiste à voir Dieu tel qu'il est, & à l'aimer & le posséder éternellement.

D. Que font les Bien-heur. dans le Ciel?

R. Ils y adorent & aiment Dieu , & ils l'y adoreront & aimeront éternellement.

D. Quels sont les biens que possèdent, & posséderont éternellement les Bien-heureux dans le Ciel?

R. Ils y posséderont toute sorte de biens sans aucun mal , & sans aucune peine.

D. N'y aura-t'il que les ames qui seront Bienheureuses dans le Ciel?

R. Après le Jugement general les corps y auront pour récompense un bonheur éternel.

D. En quoi particulièrement consistera le bonheur & la gloire des corps des Bien-h.?

R. Ce sera en quatre choses. 1. Ils ne pourront rien souffrir. 2. Ils seront très-

72 *Les devoirs d'un Chrétien*

beaux & éclatans de lumière. 3. Ils pourront se transporter en un moment d'un lieu en un autre. 4. Ils pourront pénétrer, c'est-à-dire, passer à travers les corps les plus durs sans aucune résistance.

D. Quelles sont les peines que souffriront éternellement ceux qui iront dans l'Enfer?

R. Ils y souffriront quatre différentes sortes de peines. 1. Ils ne verront jamais Dieu. 2. Ils brûleront éternellement en corps & en ame. 3. Ils souffriront toutes sortes de maux sans aucune consolation. 4. Ils n'auront point d'autre compagnie que celle des damnez, & des demons.

D. Que feront les damnez en Enfer?

R. Ils blasphèmeront sans cesse le Saint Nom de Dieu, & ils enrageront d'avoir perdu le Ciel par leur faute.

D. Qui sont ceux qui sont en grand danger d'être damnez?

R. Ce sont ceux qui se confessent rarement, qui demeurent long-tems dans le péché mortel, qui ont de la haine contre leur prochain, qui retiennent le bien d'autrui, qui ne se corrigent point de leurs mauvaises habitudes, qui ne s'éloignent pas des occasions du péché, qui s'appliquent peu à la priere, & aux exercices de Piété, & qui attendent à l'heure de la mort à se convertir.

II. TRAITE'.



SECOND TRAITE'
 DU
 SECOND DEVOIR
 D'UN CHRE'TIEN,
 Qui est d'aimer Dieu.

INSTRUCTION I.

*De la Charité, qui nous fait aimer
 Dieu, & le prochain pour l'amour
 de Dieu.*

- D.  UEL est le second devoir d'un
 Chrétien ?
 R. C'est d'aimer Dieu.
 D. Qu'est-ce qu'aimer Dieu ?
 R. C'est attacher son cœur à Dieu, &
 avoir de l'affection pour lui.
 D. Quelle est la vertu, qui nous fait ai-
 mer Dieu ?
 R. C'est la Charité.
 D. Qu'est-ce que la Charité ?
 R. C'est une vertu, qui nous fait aimer
 Dieu par dessus toutes choses, & nôtre pro-
 G

74 *Les devoirs d'un Chrétien*
chain comme nous-même, pour l'amour
de Dieu.

D. Comment devons-nous aimer Dieu ?

R. Nous devons l'aimer de toute l'étendue de nôtre esprit, de toute l'affection de nôtre cœur, & de toutes nos forces, en un mot (ou c'est-à-dire) par dessus toutes choses.

D. Qu'est-ce qu'aimer Dieu par dessus toutes choses ?

R. C'est l'aimer plus que tout ce que nous aimons, & plus que tout ce qu'il y a au Monde.

D. Peut-on être sauvé, sans aimer Dieu par dessus toutes choses ?

R. Non - on ne le peut pas.

D. Pour aimer Dieu suffit-il de dire : Mon Dieu, je vous aime de tout mon cœur ?

R. Non, cela ne suffit pas.

D. Pouvons nous avoir quelque marque, que nous aimons Dieu ?

R. Oûi, nous pouvons en donner quelques-unes. 1. Quand nous pensons souvent à Dieu, & que nous nous entretenons volontiers de lui. 2. Lors que nous accomplissons avec fidélité ce que nous connoissons, que Dieu demande de nous. 3. Lors que nous faisons du bien à tout le monde, même à ceux qui nous haïssent, & qui nous font du mal. 4. Lors que nous faisons souvent des actes d'amour de Dieu,

D. Comment fait-on un Acte d'amour de Dieu ?

R. Un Acte d'amour de Dieu se fait ainsi. Mon Dieu, je vous aime plus que toutes choses, & plus que moi-même ; j'aimerois mieux mourir que de vous offenser.

D. Devons-nous produire souvent des Actes d'amour de Dieu ?

R. Oiii, nous devons souvent en produire pendant le jour. 1. Le matin en nous levant, & le soir en nous couchant. 2. Dans toutes nos Prières. 3. Au commencement de toutes nos actions. 4. Quand nous sommes tentés d'offenser Dieu. 5. Quand nous allons recevoir quelque Sacrement.

D. N'y a-t'il que Dieu que nous devions aimer, pour avoir la Charité, & pour être sauvé ?

R. Il faut pour cela non-seulement que nous aimions Dieu, mais aussi que nous aimions nôtre prochain.

D. Pourquoi pour avoir la Charité, faut-il que nous aimions nôtre prochain aussi bien que Dieu ?

R. C'est parce que nous ne pouvons pas aimer Dieu, que nous n'aimions nôtre prochain.

D. Comment sçavons-nous, que nous ne pouvons pas aimer Dieu, sans aimer nôtre prochain ?

R. C'est parce que Saint Jean nous assû-

76 *Les devoirs d'un Chrétien*

re, † que celui qui dit qu'il aime Dieu, & qui n'aime pas son prochain est menteur.

D. Est-ce donc le même devoir d'un Chrétien d'aimer Dieu, & d'aimer son prochain?

R. Oüi, c'est le même devoir, puisque c'est la même vertu & la même fin, qui nous fait aimer l'un & l'autre.

D. Comment devons-nous aimer nôtre prochain?

R. Nous devons l'aimer comme nous-même, & pour l'amour de Dieu.

D. Qu'est-ce qu'aimer son prochain comme soi-même, pour l'amour de Dieu?

R. C'est lui faire pour l'amour de Dieu tout le bien, que Dieu veut que nous nous désirions, & que nous nous fassions à nous-même.

D. Qu'entend-t'on par nôtre prochain?

R. On entend tous les hommes qui sont au Monde, même nos plus grands ennemis.

D. Que devons-nous à nos ennemis?

R. Nous leur devons pardonner les injures que nous avons reçues d'eux, les aimer véritablement, prier Dieu pour eux, & les assister dans leurs besoins spirituels & temporels.

D. Devons-nous aimer également tous les hommes?

R. Non, nous ne devons pas les aimer tous également.

D. Qui sont ceux d'entre les hommes,

† *Saint Jean 1. Ep. chap. 4. v. 20.*

que nous devons aimer davantage ?

R. Ce sont, 1. Les bons Chrétiens, qui sont nos Freres en Dieu & en Jesus-Christ.
2. Nos parens, & entre nos parens ceux qui nous sont plus proches.

D. Qui sont ceux que nous devons assister plus que les autres ?

R. Ce sont ceux qui ont des besoins spirituels, plutôt que ceux qui ont des besoins temporels.



INSTRUCTION II.

Des Commandemens de Dieu en général.

D. **C**omment témoignons-nous, que nous aimons Dieu, & nôtre prochain ?

R. C'est en faisant le bien que Dieu nous commande, & en évitant le mal qu'il nous défend, qui est le péché.

D. Où est contenu tout le bien que Dieu nous commande ?

R. Il est contenu dans les Commandemens de Dieu, & de l'Eglise.

D. Combien y a-t'il de Commandemens de Dieu ?

R. Il y en a dix.

D. Recitez les dix Commandemens de Dieu, comme Dieu les a donnez, & ex-

¶ Les devoirs d'un Chrétien

primez lui-même.

R. Les voici.

I. Je suis le Seigneur votre Dieu, que vous devez adorer & aimer de tout votre cœur : vous n'aurez point d'autre Dieu que moi.

II. Vous ne prendrez point, *c'est-à-dire vous ne jurerez point*, le Nom du Seigneur votre Dieu en vain.

III. Souvenez-vous de sanctifier le jour du Repos : *qui est le Saint Dimanche.*

IV. Honorez votre pere & votre mere; afin que vous viviez long-tems sur la terre.

V. Vous ne tuerez point.

VI. Vous ne commettrez point d'impureté.

VII. Vous ne déroberez point.

VIII. Vous ne mentirez point, & vous ne porterez point faux témoignage contre votre prochain.

IX. Vous ne desirerez point la femme de votre prochain.

X. Vous ne desirerez point sa maison, ni son serviteur, ni sa servante, ni son bœuf, ni son âne, ni rien qui soit à lui.

D. A quoi se reduisent les dix Commandemens de Dieu ?

R. Ils se reduisent à deux principaux. Le 1. est d'aimer Dieu de tout son cœur, & par dessus toutes choses. Le 2. est d'aimer son prochain comme soi-même, pour

envers Dieu. II. Tr. Instr. II. 79
l'amour de Dieu.

D. Quels sont les Commandemens qui regardent l'amour de Dieu ?

R. Ce sont les trois premiers.

D. Quels sont les Commandemens, qui regardent l'amour du prochain ?

R. Ce sont les sept derniers.

D. Est-il nécessaire d'observer tous les Commandemens de Dieu, pour être sauvé ?

R. Oüi, cela est nécessaire.

D. A combien de Commandemens de Dieu faut-il avoir manqué, pour être damné ?

R. Il suffit d'avoir manqué une seule fois d'en observer un seul.

D. Qui sont ceux qui sont obligez d'observer les Commandemens de Dieu ?

R. Ce sont tous ceux qui ont l'usage de la raison, sans en excepter un seul.

D. Comment pouvons-nous accomplir tous les Commandemens de Dieu ?

R. Nous ne le pouvons pas de nous-même : mais nous le pouvons avec la grace de Dieu.

D. Quelle recompense Dieu a-t'il promis à ceux, qui observeront tous ses Commandemens ?

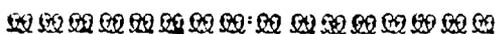
R. Dieu leur a promis les biens temporels en cette vie, & la vie éternelle en l'autre.

D. Quelle sera la punition de ceux qui

80 *Les devoirs d'un Chrétien*

n'auront pas observé tous les Commandemens de Dieu ?

R. C'est qu'ils souffriront toutes sortes de maux temporels en cette vie, & qu'en l'autre vie ils ne verront jamais Dieu, & ils brûleront dans un feu très-ardent pendant toute l'éternité.



INSTRUCTION III.

Du premier Commandement
de Dieu.

Je suis le Seigneur votre Dieu, que vous devez adorer & aimer de tout votre cœur : vous n'aurez point d'autre Dieu que moi.

D. **Q**U'est-ce que Dieu nous ordonne par son premier Commandement ?

R. Il nous ordonne de l'adorer, & de n'adorer que lui seul.

D. Qu'est ce qu'adorer Dieu ?

R. C'est lui rendre un honneur souverain, c'est-à-dire, le plus grand honneur qu'on puisse rendre ; parce qu'il est nôtre Créateur, & que nous dépendons de lui en toutes choses.

D. En combien de manieres pouvons-nous & devons-nous adorer Dieu ?

envers Dieu. II. Tr. Instr. III. 82

R. C'est en deux manieres, interieurement, & exterieurement.

D. Qu'est-ce qu'adorer Dieu interieurement ?

R. C'est l'adorer en esprit en le reconnoissant, & en l'honorant dans le fond de nôtre ame comme nôtre premier principe, & nôtre derniere fin.

D. Qu'est-ce qu'adorer Dieu exterieurement ?

R. C'est lui témoigner par des actions d'humilité & de soumission exterieure & de corps l'estime & le respect, que nous avons pour sa divine Majesté.

D. Sommes-nous obligez d'adorer Dieu interieurement & exterieurement ?

R. Oüi, nous y sommes obligez ; parce que nôtre corps & nôtre ame étais également à Dieu, nous lui devons faire hommage de l'un & de l'autre.

D. Ne suffiroit-il pas d'adorer Dieu exterieurement ?

R. Non, cela ne suffiroit pas, l'adoration exterieure seroit inutile, si elle n'étoit accompagnée de l'interieure.

D. Quand est-ce principalement qu'un Chrétien doit adorer Dieu ?

R. C'est principalement en six occasions.
1. Tous les matins & tous les soirs à genoux. 2. De tems en tems pendant le jour. 3. Quand il entre à l'Eglise. 4. Quand il

82 *Les devoirs d'un Chrétien*

assiste à la Sainte-Messe. 5. Quand il reçoit le très-Saint Sacrement. 6. Quand il entend blasphémer le Saint Nom de Dieu.

D. Comment fait-on un Acte d'adoration?

R. Un Acte d'adoration se fait ainsi. Mon Dieu, je vous adore comme Créateur & mon Souverain Seigneur, de qui je dépens en toutes choses : je vous rends en cette qualité l'honneur qui vous est dû.

D. Devons-nous adorer Nôtre-Seigneur Jésus-Christ ?

R. Oüi, nous devons l'adorer, parce qu'il est Dieu.

D. Devons-nous adorer l'Humanité de Nôtre-Seigneur Jésus-Christ ?

R. Oüi ; parce qu'elle est unie à la Divinité.

D. Pouvons-nous adorer les Habits, les Cloux, la Croix, & les Images de Nôtre-Seigneur Jésus-Christ ?

R. Oüi, nous pouvons les adorer, en rapportant l'honneur, que nous leur rendons, à la Personne de Nôtre-Seigneur Jésus-Christ.

D. Est-il permis d'adorer la très-Sainte Vierge, les Anges, & les Saints ?

R. Non, il n'est pas permis de les adorer, il est seulement permis de les honorer ; parce qu'il n'y a que Dieu que nous puissions adorer.

D. Pourquoi est-il permis d'honorer la

envers Dieu. II. Tr. Instr. III. 83
très-Sainte Vierge, les Anges, & les Saints?

R. C'est à cause de leur grande sainteté, de la gloire qu'ils possèdent dans le Ciel, & du pouvoir que Dieu leur a donné.

D. L'honneur que nous rendons à la très-Sainte Vierge, aux Anges, & aux Saints, n'est-il pas contraire à ce qui nous est commandé par le premier Commandement de Dieu?

R. Non; parce que cet honneur est beaucoup moindre, que celui que nous rendons à Dieu.

D. Est-il aussi permis d'honorer les Reliques des Saints, c'est-à-dire, ce qui reste de leurs corps, leurs os, & tout ce qui leur a appartenu?

R. Oüi, cela est permis; parce que leurs corps ont beaucoup contribué à leur sainteté, & les choses qui leur ont appartenu, aiant servi comme d'instrumens à leur perfection, nous font souvenir d'eux, & nous aident à les honorer.

D. Peut-on aussi honorer les Images de Nôtre-Seigneur, & des Saints?

R. Oüi, cette pratique a toujours été en usage dans l'Eglise.

D. L'honneur qu'on rend aux Images n'est-il pas contraire à ce qui est ordonné dans le premier Commandement de Dieu donné à Moïse, par ces paroles : *vous ne vous ferez point d'Images taillées?*

84 *Les devoirs d'un Chrétien*

R. Non, parce qu'on ne les adore pas comme des Divinitez, ce qui est la seule chose défenduë par le premier Commandement de Dieu.

D. Quand on rend honneur aux Images de Nôtre-Seigneur, ou des Saints, est-ce le bois, la pierre, le métal, ou la peinture qu'on honore ?

R. Non, on honore seulement Nôtre-Seigneur, ou le Saint qui nous y est représenté, auquel nous rapportons tout l'honneur que nous rendons à ces Images.

D. Quand on se met à genoux devant une Image, est-ce l'Image que l'on prie ?

R. Non, on prie seulement le Saint, dont l'Image nous fait souvenir.

D. Est-il utile d'avoir des Images ?

R. Oûi ; car elles nous font souvenir d'honorer les Saints, & elles nous aident à nous représenter leurs actions, & nous encouragent à les imiter.

D. Est-il aussi permis d'honorer la figure de la Croix ?

R. Oûi ; parce qu'en l'honorant, on honore Jésus-Christ qui y a été crucifié.

D. On dit quelquefois qu'on adore la Croix, n'est-ce pas être Idolatre, que d'adorer la Croix ?

R. Non ; parce que ce n'est pas le bois de la Croix qu'on adore : mais c'est Nôtre-Seigneur Jésus-Christ attaché à la Croix.



INSTRUCTION IV.

Du II. Commandement de Dieu.

Vous ne prendrez point, c'est-à-dire vous ne jurerez point, le Nom du Seigneur votre Dieu en vain.

D. **Q**U'est-ce que Dieu nous défend par son second Commandement ?

R. Dieu nous défend de jurer, & de prendre son Saint Nom en vain.

D. Qu'est-ce que jurer le Nom de Dieu ?

R. C'est prendre Dieu à témoin, que la chose que l'on dit est véritable.

D. Qu'est-ce que jurer en vain ?

R. C'est jurer pour des choses vaines & inutiles.

D. Qu'est-ce qu'on entend, par le Nom de Dieu ?

R. On entend tous les noms qui signifient Dieu, Jésus Christ, les Saints, & les choses Saintes.

D. Est-il permis quelquefois de jurer ?

R. Oüi, cela est quelquefois permis, quand la chose que l'on dit est véritable, juste, & nécessaire.

D. En combien de manieres peut-on pecher contre le second Commandement de Dieu ?

82 *Les devoirs d'un Chrétien*

R. On le peut en trois manieres. 1. Par le serment, ou le jurement. 2. Par le blasphême. 3. Par le vœu mal fait, ou mal observé.

D. Qu'est-ce que le serment, ou le jurement ?

R. C'est une parole, par laquelle on prend Dieu à témoin, que ce que l'on dit est véritable.

D. En combien de manieres peut-on offenser Dieu par le serment, ou le jurement ?

R. On peut l'offenser en trois manieres. 1. Quand on jure contre la verité, ou sans en être assuré, ce qu'on appelle parjurer. 2. Quand on jure de faire une chose injuste, ou une chose juste sans dessein de l'accomplir. 3. Lors qu'on jure sans respect, sans discretion, & sans nécessité : lors qu'on fait, par exemple, des sermens execrables, ou quand on jure sans nécessité, comme quand on jure par une mauvaise habitude.

D. Quand particulièrement y a-t'il nécessité de jurer ?

R. C'est lors qu'on en est requis par un Juge, ou par un Supérieur, pour une chose importante.

D. Si on avoit promis par serment de faire une chose injuste, seroit-on obligé de l'accomplir ?

R. Non, on n'y seroit pas obligé, au contraire on seroit un péché énorme ; si on exécutoit ce qu'on a juré de faire.

envers Dieu. II. Tr. Incc. IV. 87

D. Qui sont ceux, qui prononcent le Nom de Dieu sans respect ?

R. Ce sont ceux, qui sans réflexion ont souvent en la bouche le Nom de Dieu, de Jesus-Christ, & de la très-Sainte Vierge, ou des Saints.

D. De quels remedes peut-on se servir, pour se corriger de l'habitude de jurer ?

R. Il faut pour cela faire trois choses. 1. Avoir une grande apprehension de jurer. 2. Prier ceux qui nous entendent jurer de nous en avertir. 3. S'imposer quelque penitence toutes les fois qu'on se sera apperçû d'avoir juré.

D. Qu'est-ce que le blasphème ?

R. C'est une parole injurieuse contre Dieu, ou les Saints.

D. En combien de manieres peut-on offenser Dieu par le blasphème ?

R. On le peut en quatre manieres. 1. Quand on attribue à Dieu ce qui ne lui convient pas : lors qu'on dit, par exemple, tête Dieu, ventre Dieu. 2. Quand on ôte à Dieu, ou qu'on lui refuse ce qui lui appartient, comme lors qu'on renie Dieu, ou qu'on dit, que Dieu n'est pas juste de nous faire tant souffrir. 3. Quand on attribue à la créature ce qui n'appartient qu'à Dieu, comme si on disoit d'un Prince, qu'il est aussi Puissant que Dieu. 4. Quand on maudit Dieu, ou les Saints, ou qu'on en parle avec mépris.

88 *Les devoirs d'un Chrétien*

D. Que devons-nous penser de ceux, qui se rient des choses Saintes, qui se moquent de la dévotion, & de ceux qui s'en prennent à Dieu, quand il leur arrive quelque chose de fâcheux ?

R. Ce sont des libertins & des impies.

D. Qu'est-ce que le Vœu ?

R. C'est une promesse faite à Dieu d'une chose bonne, qui n'empêche pas d'en faire une meilleure.

D. Ne peut-on pas faire Vœu à la très-Sainte Vierge, & aux Saints ?

R. Non, on ne le peut pas, le Vœu ne se doit, & ne se peut faire qu'à Dieu.

D. Pourquoi le Vœu ne se peut-il faire qu'à Dieu ?

R. C'est parce que le Vœu est un Acte de Religion, par lequel on consacre au Culte & au Service de Dieu toutes les choses qu'on lui promet par Vœu, & que cet Acte de Religion ne se peut faire qu'à l'égard de Dieu.

D. Peut-on faire Vœu en l'honneur de la très-Sainte Vierge, & des Saints ?

R. Oûi on le peut ; car alors le Vœu se fait à Dieu, & non pas aux Saints.

D. En combien de manieres peche-t'on contre le Vœu ?

R. C est en 4. manieres. 1. Quand on ne le fait pas cōme il faut. 2. Quand on ne le garde pas entierement, ou en partie. 3. Quand on differe de l'accomplir sans cause legitime.

INSTRUCT. V.



INSTRUCTION V.

Du III. Commandement de Dieu.

Souvenez-vous de sanctifier le jour du repos, qui est le Saint Dimanche.

D. **Q**u'est-ce que Dieu nous ordonne, par son troisième Commandement ?

R. Il nous ordonne de sanctifier le jour du Saint Dimanche.

D. A-t-on toujours sanctifié le Dimanche ?

R. Non, on ne l'a pas toujours sanctifié, les Juifs sanctifioient le Samedi qu'ils appelloient le jour du Sabbat. c'est-à-dire, du repos.

D. Pourquoi les Juifs sanctifioient-ils le jour du Samedi ?

R. C'étoit en memoire du repos que Dieu prit le septième jour, après la création du Monde.

D. Depuis quel tems sanctific-t-on le Dimanche, au lieu du Samedi ?

R. C'est depuis le tems de Apôtres, qui l'ont ainsi jugé a propos, pour nous distinguer des Juifs.

D. Qu'est-ce qui a particulièrement en-

90 *Les devoirs d'un Chrétien*

gagé les Apôtres à sanctifier le Dimanche, au lieu du Samedi :

R. C'a été, parce que plusieurs des Misères de nôtre Religion ont été accomplis ce jour-là, principalement celui de la Resurrection de Jesus-Christ, en l'honneur de laquelle ce jour est consacré à Dieu.

D. Que faut-il faire, pour sanctifier les Dimanches & les Fêtes ?

R. Il faut ne point travailler ces jours-là, & les employer au service de Dieu.

D. A quoi est-il deffendu de travailler les Dimanches & les Fêtes ?

R. C'est aux ouvrages, que font ordinairement les Serviteurs, les Mercenaires, & les gens de Métier pour gagner leur vie.

D. N'est-il jamais permis de travailler les Dimanches & les Fêtes ?

R. On le peut quelquefois, avec la permission de son Curé, lorsqu'il y a une grande nécessité.

D. Quelle est la nécessité, qui peut obliger de travailler, avec la permission de son Curé ?

R. C'est lors qu'on ne peut éviter ou différer son travail, sans une notable incommodité, pour soi ou pour autrui.

D. Y a t'il toujours nécessité de travailler les Dimanches & les Fêtes, au tems de la moisson & des vendanges ?

R. Non, il n'y a pas toujours nécessité ;

envers Dieu. II. Tr. Instr. V. Et
mais seulement quand les biens de la terre
périssoient, si on ne travailloit pas.

D. Pourquoi est-il deffendu de travailler
les Dimanches & les Fêtes?

R. C'est afin de n'employer ces jours-là
qu'à bien servir Dieu, & à penser unique-
ment à l'affaire de son salut.

D. Est-il permis de passer les Dimanches
& les Fêtes à danser, se promener, & se
divertir?

R. Non, cela n'est pas permis, & ce
seroit profaner ces Saints jours de les pas-
ser dans des divertissemens.

D. Est-il permis de chercher ou de dis-
tribuer de l'ouvrage, d'aller dans les Vil-
lages ou d'en partir, pour vacquer à ses af-
faires les Dimanches & les Fêtes?

R. Non, cela n'est pas permis; car c'est
employer à des affaires seculieres des jours
qui ne doivent être employez qu'à vacquer
l'affaire de son salut.

D. Quelle est la premiere & la princi-
pale chose, qu'on est obligé de faire les
Dimanches & les Fêtes?

R. C'est d'assister à la Sainte Messe.

D. Est ce assez d'entendre une basse Messe,
les Dimanches & les Fêtes, pour les bien
sanctifier?

R. Non, cela ne suffit pas, il faut as-
sister à la Messe de Paroisse, au Prône, au
Catechisme, à Vêpres dans la Paroisse, & à

92 Les devoirs d'un Chrétien

toutes les Prières publiques qui s'y font.

D. A quoi faut-il employer le tems qu'on n'est point à l'Eglise, les Dimanches & les Fêtes ?

R. Il faut l'employer à instruire les Enfants, si on en a, à s'entretenir de ce qu'on a entendu à la Predication ou au Catechisme, à lire quelque bon livre, à visiter les Pauvres, les Affligés, & les Malades, pour les consoler.

D. Quels sont les principaux moyens, dont on peut se servir, pour bien sanctifier les Dimanches & les Fêtes ?

R. Il y en a particulièrement deux, qui sont : 1. De purifier sa conscience, & pour cela de se confesser & de communier le plus souvent que l'on peut. 2. De prendre un soin particulier de passer ces Saints jours, sans commettre aucun péché.



INSTRUCTION VI.

Du IV. Commandement de Dieu.

*Honorez votre Pere & votre Mere,
afin que vous viviez long-tems
sur la Terre.*

D. **Q**u'est-ce que Dieu nous ordonne par son quatrième Commandement ?

envers Dieu. II. Tr. Instr. VI. 93

R. Il nous ordonne d'honorer nos Peres & nos Meres, & toutes les Personnes qui ont quelque autorité sur nous.

D. Qu'est-ce que Dieu commande aux Enfans par son quatrième Commandement ?

R. Il leur commande quatre choses. La 1^e est d'aimer leur Pere & Mere. La 2^e de les respecter. La 3^e de leur obéir. La 4^e de les assister.

D. Qu'est-ce qu'aimer ses Parens ?

R. C'est leur vouloir, & leur faire tout le bien que l'on peut.

D. Qui sont ceux, qui n'ont pas l'amour qu'ils doivent avoir, pour leur Pere & Mere ?

R. Ce sont ceux, qui ne les veulent pas voir, ou qui souhaitent leur mort, pour être délivrez d'eux, ou pour avoir leurs biens.

D. Qu'est-ce que respecter ses Parens ?

R. C'est avoir de l'estime pour eux, leur parler avec respect, ne jamais faire connoître leurs défauts, & ne rien faire qui soit immodeste ou indécent devant eux.

D. Qui sont ceux, qui manquent de respect, pour leurs Parens ?

R. Ce sont ceux qui les méprisent, qui leur disent des injures, qui les reprennent avec aigreur, qui leur parlent comme s'ils étoient beaucoup au dessous d'eux, qui ne les saluent pas, ne leur parlent pas, ou ne les visitent pas.

94 *Les devoirs d'un Chrétien*

D. Qu'est-ce qu'obéir à ses Parens ?

R. C'est faire volontiers & promptement tout ce qu'ils commandent.

D. Ne suffit-il pas d'obéir à ses Parens, pendant qu'on est jeune & enfant ?

R. Non, cela ne suffit pas, il faut toujours leur obéir, pendant toute leur vie, & même après leur mort.

D. Comment peut-on obéir à ses Parens après leur mort ?

R. C'est en executant ce qu'ils ont ordonné par leur Testament, ou de vive voix avant que de mourir.

D. Est-t'on obligé d'obéir à ses Parens, quand ils commandent quelque chose contraire à la Loy de Dieu, & contre sa conscience ?

R. Non, on n'est pas obligé pour lors d'obéir à ses Parens, on est même obligé de leur dés-obéir.

D. Qu'est-ce qu'assister ses Parens ?

R. C'est les aider de ses biens dans leur pauvreté, les consoler dans leurs peines, les soulager quand ils sont malades; leur faire recevoir les Sacremens, lors qu'ils sont en danger de mourir, & prier Dieu pour eux, après leur mort.

D. Quels sont les devoirs des Serviteurs & Servantes, à l'égard de leurs Maîtres & Maîtresses ?

R. Ce sont de leur obéir, de les servir fidèlement, & de conserver leurs biens.



INSTRUCTION VII.
Du V. Commandement de Dieu.

Vous ne Tuërez point.

D. **Q**U'est-ce que Dieu nous deffend, par son cinquième Commandement ?

R. Il nous deffend de faire mal à nôtre prochain, soit en son corps, soit en son ame.

D. Comment fait-on du mal à son prochain en son corps ?

R. C'est lors qu'on le frappe, qu'on le blesse, ou qu'on le tuë.

D. N'est-il jamais permis de faire mourir personne ?

R. Cela n'est jamais permis que par autorité publique, & par l'ordre de la Justice.

D. N'est-il pas quelquefois permis de se tuër soi-même ?

R. Non, cela n'est jamais permis, & si quelqu'un le faisoit, par quelque motif que ce pût être, il commettrait un si grand peché, qu'il ne pouroit jamais être sauvé.

D. Est-ce aussi un grand peché de donner conseil à quelqu'un, de fraper, ou de tuër quicque autre, ou de lui aider à le faire,

96 *Les devoirs d'un Chrétien*

ou de conseiller qu'on le fasse, quand on le peut empêcher ?

R. Oüi, c'est un aussi grand peché, que si on le faisoit soi-même.

D. Comment fait-on du mal à son prochain en son ame ?

R. C'est lors qu'on lui donne du scandale, ou qu'on l'excite à offenser Dieu.

D. Qu'est-ce que donner du scandale à son prochain ?

R. C'est faire en sa presence une mauvaise action, qui de soi porte à offenser Dieu ?

D. N'est-il défendu par ce commandement que de blesser, de tuer, & de faire tort à son prochain, par quelque action, soit en son corps, soit en son ame ?

R. Il est aussi défendu d'avoir la volonté de le faire, aussi bien que d'avoir de la haine, ou de se mettre en colere contre son prochain.

D. Comment sçavons nous qu'il est défendu par le cinquième commandement d'avoir la volonté de blesser ou de tuer, ou de faire tort à son prochain, soit en son corps, soit en son ame ?

R. C'est parce que le peché ne consiste pas dans l'action, mais dans la volonté ; & qu'on fait autant de mal, ayant la volonté de faire une chose, que si on la faisoit en effet, excepté le tort qu'on fait au prochain.

envers Dieu. II. Tr. Instr. VII. 97

chain par l'action, qu'on ne lui fait pas, lors qu'on n'a que la volonté de faire une chose, & qu'on ne l'exécute pas?

D. Comment savons-nous qu'il est défendu par le cinquième commandement de Dieu, d'avoir de la haine contre son prochain?

R. C'est parce que Saint Jean dit †, que celui qui hait son frere est un homicide.

D. Comment celui qui hait son frere est-il homicide?

R. C'est parce que celui qui a véritablement de la haine contre quelqu'un voudroit qu'il fut mort.

D. Est-il aussi défendu par le cinquième commandement de souhaiter à soi-même, ou à quelqu'autre la peste, ou la mort?

R. Oüi, si on la souhaite avec une mauvaise intention.

D. Peut-on desirer la mort, ou pour soi ou pour quelqu'autre personne, sans aucune mauvaise intention?

R. Oüi, on peut la desirer, afin de jouir de Dieu, ou d'être délivré du peché, & c'est ainsi que Saint Paul * la desiroit à soi-même.

D. Que doit-on faire, lors qu'on a fait du mal à quelqu'un, soit en son corps, soit en son ame?

† 1. *Epist. Chap. 3. vers. 15.*

* *Aux Rom. Chap. 7. vers. 24.*

98 *Les devoirs d'un Chrétien*

R. Il faut le dédommager lui ou les siens, si c'est en son corps qu'on lui a fait tort ; & si c'est en son ame, il faut reparer le tort qu'on lui a fait, autant qu'on le peut.

D. Que doit-on faire, lors qu'on a donné scandale à son prochain, pour reparer le tort qu'on lui a fait ?

R. Il faut promptement le détourner du mal, le porter au bien, & lui demander pardon du scandale, qu'on lui a donné.

D. Que doit-on faire, lors qu'on a donné mauvais conseil à quelqu'un, pour reparer le tort qu'on lui a fait ?

R. Il faut lui faire connoître, que ce conseil n'étoit point à suivre, & reparer le mal qu'il a fait, par nôtre mauvais conseil.

D. Quand quelqu'un nous a fait du mal, que devons nous faire ?

R. Nous devons le lui pardonner, & lui faire tout le bien que nous pouvons.

D. Ne suffit-il pas de ne vouloir point de mal à celui qui nous en a fait ?

R. Non, cela ne suffit pas, il faut lui vouloir & lui faire tout le bien que l'on peut.





INSTRUCTION VIII.

Du VI. & IX. Commandement
de Dieu.

*VI. Vous ne commetrez point d'im-
pureté.*

*IX. Vous ne desirerez point la femme
de votre prochain.*

D. **Q**U'est-ce que Dieu nous défend
par son sixième & son neuvième
commandement ?

R. Il nous défend toutes sortes d'ac-
tions, de paroles, de regards, de desirs &
de pensées deshonnêtes.

D. En combien de manières peche-t'on
contre le sixième & le neuvième com-
mandement de Dieu ?

R. On peche par tous les sens contre le
sixième commandement, & par toutes les
puissances de l'ame contre le neuvième
commandement de Dieu.

D. Comment peche-t'on, par les maîns,
& par le toucher, contre le sixième com-
mandement de Dieu ?

R. C'est lors qu'on se touche soi-même,
ou quelqu'autre personne deshonnêtement
& avec plaisir, ou qu'on souffre que quel-

100 *Les devoirs d'un Chrétien*

qu'un nous touche deshonnêtement.

D. Comment peche-t'on par la vûë, contre le sixième commandement de Dieu ?

R. C'est lors qu'on regarde quelque personne avec plaisir deshonnête, quoi qu'on ne veuille pas faire mal avec elle, ou lors qu'on regarde quelque chose de des-honnête volontairement & avec plaisir, & lors qu'on lit des mauvais livres, ou qu'on les garde avec dessein de les lire.

D. Comment peche-t'on, par les oreilles & par l'ouïe, contre le sixième commandement de Dieu ?

R. C'est lors qu'on écoute avec plaisir des discours & des chansons deshonnêtes.

D. Comment peche-t'on par la bouche, contre le sixième commandement de Dieu ?

R. C'est en donnant des baisers sensuels, ou en disant des paroles, ou chantant des chansons deshonnêtes.

D. Comment peche-t'on par tout le corps, contre le sixième commandement de Dieu ?

R. C'est lors qu'on s'habille immodestement, ou qu'on tient des postures, ou qu'on fait des gestes deshonnêtes.

D. Comment peche-t'on par la mémoire, contre le neuvième commandement de Dieu ?

R. C'est lors qu'on prend plaisir à se souvenir de quelque chose de deshonnête.

envers Dieu. II. Tr. Instr. VIII. 101

D. Comment peche-t'on par la volonté, contre le neuvième commandement de Dieu ?

R. C'est lors qu'on desire, ou qu'on veut faire, ou voir quelque chose de deshonnête, soit qu'on le fasse, soit qu'on ne le fasse pas.

D. Comment, peche-t'on par la pensée, contre le neuvième commandement de Dieu ?

R. C'est lors qu'on s'arrête à penser à quelque chose de deshonnête, & qu'on y prend du plaisir, quand même on ne voudroit pas le faire.

D. Que faut il faire, quand quelque pensée deshonnête se presente à nôtre Esprit ?

R. Il faut la rejeter promptement.

D. Devons nous beaucoup apprehender les pechez deshonnêtes & d'impureté ?

R. Oüi, parce qu'ils déplaisent beaucoup à Dieu ; parce que nous sommes toujours en danger d'y consentir, & parce qu'ils sont la cause la plus ordinaire de la damnation des Chrétians.

D. Devons-nous avoir bien de l'horreur pour le peché d'impureté ?

R. Oüi, parce que ce peché souille nos corps, qui estans les Temples du Saint Esprit, & les membres de Jesus-Christ, doivent être ~~soit~~ ~~pres~~ aussi bien que nos âmes.

102 *Les devoirs d'un Chrétien*

D. Que faut-il faire pour ne pas tomber dans le péché d'impureté ?

R. Il faut pour cela particulièrement faire cinq choses. 1. Beaucoup prier Dieu. 2. Se mortifier. 3. Se confesser souvent à un même Confesseur. 4. Avoir une grande dévotion envers la très-Sainte Vierge. 5. Fuir les occasions qui nous portent à ce péché.

D. Quelles sont les occasions qui nous portent au péché d'impureté ?

R. Ce sont les huit choses suivantes. 1. Les mauvaises compagnies. 2. Les discours. 3. Les livres. 4. Les tableaux. 5. Les chansons deshonnêtes. 6. Les danses. 7. L'oisiveté. 8. La gourmandise.

D. Ne suffit-il pas de promettre au Confesseur qu'on quittera les occasions du péché d'impureté ?

R. Cela ne suffit pas, il faut les quitter effectivement.

D. Quel mal arrive à ceux, qui ayant commis quelque péché d'impureté ne le confessent pas, par honte ou par malice.

R. Ils seront damnés éternellement à moins que rentrant en eux-mêmes ils ne confessent ces péchez, avec tous ceux qu'ils avoient confessés dans leurs confessions mal-faites.



INSTRUCTION IX.

Du VII. & X. Commandement
de Dieu.

VII. Vous ne déroberez point.

*X. Vous ne défrerez point sa maison,
ni son Serviteur, ni sa Servante, ni
son bœuf, ni son âne, ni rien qui soit
à lui.*

D. **Q**u'est-ce que Dieu nous défend, par
son septième commandement ?

R. Il nous défend de prendre le bien de
notre prochain, & de le retenir injustement.

D. Qu'est-ce que Dieu nous défend, par
son dixième commandement ?

R. Il nous défend d'avoir la volonté de
prendre le bien d'autrui, & de vouloir le
retenir injustement.

D. Qui sont ceux qui prennent le bien du
prochain injustement ?

R. Ce sont principalement huit sortes
de personnes. 1. Ceux qui le dérobent. 2.
Ceux qui vendent les Marchandises plus
qu'elles ne valent, ou qui les achètent moins
qu'elles ne valent. 3. Ceux qui achètent
des choses qu'ils savent ou soupçonnent

104 *Les devoirs d'un Chrétien*

avoir été dérobées. 4. Ceux qui gâtent ou perdent le bien qui appartient à d'autres, comme ceux qui gâtent les bleds. 5. Ceux qui trompent au jeu. 6. Ceux qui se font payer plus qu'il ne leur est dû. 7. Ceux qui reçoivent l'aumône, sans être véritablement pauvres. 8. Ceux qui prêtent à usure, c'est-à-dire, ceux qui tirent du profit de ce qu'ils prêtent, ou qui reçoivent plus qu'ils n'ont prêté.

D. Qui sont ceux qui retiennent injustement le bien d'autrui ?

R. Ce sont particulièrement trois sortes de personnes. 1. Ceux qui ne payent pas leurs dettes, ou les gages de leurs serviteurs, ou le salaire des ouvriers qui ont travaillé pour eux, ou qui en retiennent quelque chose. 2. Ceux qui ne rendent pas ce qu'ils ont trouvé, ou ce qu'ils ont pris. 3. Ceux qui ne réparent pas le dommage qu'ils ont causé, quand même ils n'en n'auroient pas profité.

D. En combien de manières peut-on causer du dommage à son prochain, sans en profiter.

R. On peut luy en causer en cinq manières. 1. En le faisant soi-même. 2. En le commandant. 3. En le conseillant. 4. Ne l'empeschant pas, lors qu'on le peut. 5. Ne le déclarant pas, lors qu'on le sçait.

D. Est-il permis aux enfans de prendre

envers Dieu. II. Tr. Instr. IX. 105
de l'argent, ou quelqu'autre chose à leurs
Parens, ou aux Serviteurs d'en prendre à
leur Maître?

R. Non, cela ne leur est pas permis, &
ils offensent Dieu, quand ils le font.

D. Est-il nécessaire de rendre ce qu'on a
pris.

R. Oüi, on ne peut pas s'en dispenser ?

D. Ne suffit-il pas, lors qu'on a pris
quelque chose à quelqu'un, de s'en confes-
ser, & d'en recevoir l'absolution, pour
avoir le pardon de ce peché ?

R. Non, cela ne suffit pas, il faut le
restituer.

D. A qui est-ce qu'il faut rendre ce qu'on
a pris, ou ce qu'on a trouvé ?

R. Il faut rendre ce qu'on a pris à ceux
à qui on la dérobbé, si on les connoît, &
ce qu'on a trouvé à ceux à qui il appar-
tient.

D. Si on ne connoît pas ceux à qui on a
pris quelque chose, que faut il faire ?

R. Il faut l'employer à faire prier Dieu
pour eux, ou en faire des aumônes aux
Pauvres.

D. Lors que ceux à qui on a pris quelque
chose sont morts, à qui doit-on le rendre ?

R. Il faut le rendre à leurs heritiers.

D. Lors qu'on ne peut pas rendre ce
qu'on a pris, que doit on faire ?

R. On doit avoir au moins la volonté

106 *Les devoirs d'un Chrétien*

de le rendre, lors qu'on le pourra.

D. Quand est-ce qu'il faut rendre ce qu'on a pris ?

R. Il faut le rendre le plutôt que l'on peut.

D. Y a-t'il peché de ne pas rendre ce qu'on a pris ?

R. Oui, on peche autant de fois qu'on a la pensée, & le pouvoir de le faire, & qu'on y manque ?

D. Qui sont ceux, qui sont obligez de faire restitution ?

R. Ce sont tous ceux qui ont pris, ou qui ont contribué, ou qui ont participé au larcin.

D. Quand on a trouvé quelque chose, est-il permis de le garder ?

R. Cela n'est pas permis, il faut le rendre à celui à qui il appartient, & faire tout son possible pour le connoître.

INSTRUCTION X.

Du VIII. Commandement de Dieu.

Vous ne mentirez point, & vous ne porterez point faux témoignage contre votre prochain.

D. **Q**u'est-ce que Dieu nous défend, par son huitième commandement ?

envers Dieu. II. Tr. Instr. X. 107

R. Il nous défend de faire tort au prochain, par paroles.

D. En combien de manieres peut-on faire tort au prochain, par paroles ?

R. On le peut en trois manieres. 1. Quand on porte faux témoignage contre lui. 2. Lors qu'on fait quelque menfange, qui lui fait tort. 3. Lors qu'on médit de lui.

D. Qu'est-ce que porter faux témoignage, contre quelqu'un ?

R. C'est déposer en justice, contre la vérité.

D. Est-on toujours obligé de répondre, & de dire la vérité à un Juge, lors qu'il interroge sur quelque fait particulier, en vertu de sa Charge ?

R. Oüi, on est obligé de lui répondre, parce qu'il a droit d'interroger, & on doit aussi lui dire la vérité, & si on ne le fait pas, on commet toujours deux, & souvent trois pechez. 1. On manque de soumission, en chose de consequence à un Supérieur, qui a autorité de la part de Dieu. 2. On fait un parjure, ne gardant pas le serment qu'on a fait de dire la vérité. 3. On fait une injustice, supposé qu'il s'agisse de l'intérêt de quelqu'autre personne ; & en ce cas, on est obligé de réparer tout le dommage qu'on lui a causé, faute d'avoir dit la vérité.

108 *Les devoirs d'un Chrétien*

D. Quand on publie dans l'Eglise un Monitoire , pour obliger de découvrir la vérité de quelque chose , qui est cachée , est-on obligé de la déclarer ?

R. Oüi , on y est obligé , & l'Eglise ayant le pouvoir d'en demander la révélation , & ayant exigé qu'on la révélât sous peine d'excommunication , celui qui ne le feroit pas deviendrait excommunié.

D. Que faut-il faire , quand on a porté faux témoignage contre quelqu'un ?

R. Il faut se dédire , & réparer autant qu'on le peut le tort qu'on lui a fait.

D. Qu'est-ce que mentir , ou faire un mensonge ?

R. C'est parler contre sa pensée.

D. Ceux qui disent quelque chose qui est faux , & qui croient dire vrai , font-ils un mensonge ?

R. Non , parce qu'ils ne parlent pas contre leur pensée.

D. Combien y a-t'il de sortes de mensonges.

R. Il y en a de trois sortes : 1. Des mensonges joyeux , qui se font par récréation , sans faire tort à personne. 2. Des mensonges officieux , qui se font pour faire plaisir à quelqu'un. 3. Des mensonges per-

vicieux, par lesquels on fait tort à quelqu'un.

D. Lequel de ces trois sortes de mensonges est peché ?

R. Toutes ces trois sortes de mensonges sont peché.

D. N'est-il pas permis de mentir pour faire plaisir à d'autres, ou pour sauver son bien ou sa vie.

R. Non, cela n'est jamais permis, parce que le mensonge est de soi-même un peché, & qu'il n'est jamais permis de pecher, quelque bien qui en doive arriver.

D. Qu'est-ce que médire de quelqu'un ?

R. C'est dire du mal de lui.

D. En combien de manieres peut-on médire de son prochain ?

R. On le peut en cinq manieres : 1. En disant du mal qu'il n'a pas fait, c'est ce qui s'appelle calomnie. 2. En augmentant le mal qu'il a fait. 3. En declarant le mal que quelqu'un a fait, & qui estoit caché. 4. En interpretant en mauvaise part le bien que quelqu'un a fait. 5. Quand on dit des injures à quelqu'un, ou qu'on lui reproche ses défauts ?

D. N'est il jamais permis de dire le mal que quelqu'un a fait, & qui est caché.

R. Non, cela n'est jamais permis, à

110 Les devoirs d'un Chrétien

moins que ce ne soit à ceux qui peuvent l'empêcher, ou y apporter remède, ou à qui cela fait tort.

D. Est-ce un grand péché de médire de son prochain.

R. Oüi, parce que c'est lui ôter son honneur, & c'est un bien plus grand mal, que de lui ôter son bien.

D. Est-ce aussi offenser Dieu d'écouter volontiers les médifances?

R. Oüi, c'est un aussi grand péché, que si on les disoit soi-même.

D. Y a-t'il péché de croire ceux qui médifent?

R. Oüi, sans doute, c'est un grand péché.

D. Est-il permis de redire à d'autres le mal qu'on a oüi dire de quelqu'un.

R. Non, cela n'est pas permis.

D. Que doit-on faire, lors qu'on a médit de quelqu'un?

R. Il faut désavouer tout ce qu'on a dit de lui, qui n'étoit pas vrai.

D. Si ce qu'on a dit contre quelqu'un est vrai, que doit-on faire?

R. Il faut dire qu'on a eu tort de parler mal de lui, & que ç'a été par colere, ou par vengeance, & dire tout le bien qu'on en sçait.

D. Que doit faire celui, qui entend médire?

envers Dieu. II. Tr. Instr. X. 111

R. Il doit faire taire celui qui médit, s'il a autorité sur lui, s'il n'en a point, il doit changer de discours, & faire paroître que cela lui déplaît.

D. Que doit faire celui de qui on médit?

R. Il doit pardonner à ceux qui médifent de lui, & souffrir les médifances avec patience.

D. Les jugemens faux & téméraires à l'égard du prochain sont-ils aussi défendus par le huitième commandement de Dieu?

R. Oüi, parce qu'ils sont une espece de faux témoignage, qu'on rend contre le prochain, non pas à d'autres, mais en soi-même.

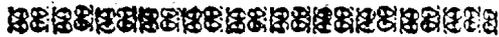
D. D'où vient qu'on juge fausement, & témérairement du prochain?

R. Cela provient ou d'envie, ou de haine qu'on a contre quelqu'un.

D. Que doit-on faire, pour ne point juger fausement, & témérairement du prochain?

R. On doit ne penser qu'à soi-même, & à ses propres défauts.





INSTRUCTION XI.

Des Commandemens de l'Eglise en general, & du premier & second Commandement en particulier.

D. N'Y a-t'il que les Commandemens de Dieu, que nous soions obligez d'observer ?

R. Nous sommes aussi obligez d'observer tous les Commandemens de l'Eglise.

D. Tous les Chrétiens sont-ils obligez d'observer tous les Commandemens de l'Eglise ?

R. Oüi, tous y sont obligez, s'ils n'en sont dispensés légitimement.

D. Pourquoi tous les Chrétiens sont-ils obligez d'observer tous les Commandemens de l'Eglise ?

R. C'est parce que Nôtre-Seigneur a dit, que quiconque n'obéit pas à l'Eglise, doit être regardé comme un Païen, & comme un Publicain.

D. L'Eglise a-t'elle le pouvoir de faire des Commandemens ?

R. Oüi, l'Eglise a ce pouvoir.

D. Qui a donné à l'Eglise le pouvoir de faire des Commandemens ?

En S. Math. Chap. 18. v. 17.

R. C'est

envers Dieu. II. Tr. Instr. XI. 113

R. C'est Nôtre-Seigneur Jêsus-Christ, qui lui a donné ce pouvoir.

D. Combien y a-t'il de Commandemens de l'Eglise ?

R. Il y en a six principaux.

D. Recitez les six principaux Commandemens de l'Eglise ?

R. Ce sont ceux - cy.

I. Vous sanctifierez les Fêtes, qui sont commandées par l'Eglise : & vous ne travaillerez point ces jours-là.

II. Vous assisterez à la Sainte Messe les Dimanches & les Fêtes.

III. Vous confesserez tous vos pechez au moins une fois l'an.

IV. Vous recevrez le très-Saint Sacrement chaque année au moins au tems de Pâques, & toujours en état de grace.

V. Vous jeûnerez tout le Carême, les Quatre-Tems, & les veilles des Fêtes, lors que l'Eglise le commande.

VI. Vous ne mangerez point de viande le Vendredi, ni le Samedi.

D. Qu'est-ce que l'Eglise nous commande par son premier Commandement ?

R. Elle nous ordonne d'assister à la Sainte Messe les Dimanches & les Fêtes.

D. Que faut-il faire pour bien entendre la Sainte Messe, & pour observer le premier Commandement de l'Eglise ?

R. Il faut l'entendre entierement, atten-

114 *Les devoirs d'un Chrétien.*

tivement, & dévotement.

D. Qui sont ceux, qui n'entendent pas la Sainte Messe entièrement.

R. Ce sont ceux qui y viennent, lors qu'elle est commencée, ou qui sortent avant qu'elle soit finie.

D. Qui sont ceux, qui n'entendent pas la Sainte Messe attentivement ?

R. Ce sont ceux qui y dorment, ou qui y causent, ou qui y sont distraits volontairement.

D. Que faut-il faire pour entendre dévotement la Sainte Messe ?

R. Il faut se tenir à genoux la tête découverte, le visage tourné vers l'Autel, sans regarder, ni tourner la tête de côté & d'autre, & prier Dieu pendant tout le tems de la Sainte Messe.

D. Ne suffit-il pas d'être présent de corps à la Sainte Messe sans y prier Dieu, pour satisfaire au premier Commandement de l'Eglise ?

R. Non, cela ne suffit pas ; car l'Eglise n'oblige d'assister à la Sainte Messe, que pour y prier Dieu, & lui rendre ses devoirs.

D. Ceux qui assistent à la Sainte Messe les jours ouvriers sans y prier Dieu, offensent-ils Dieu ?

R. Oüi, ils offensent Dieu, & le déshonorent.

envers Dieu. II. Tr. Instr. XI. 115

D. Suffit-il d'entendre une basse Messe les Dimanches & les Fêtes ?

R. L'intention de l'Eglise est, que les Dimanches & les Fêtes on assiste, non pas à une Messe basse, mais à la Messe de Paroisse.

D. Les Peres & Meres sont-ils obligez de faire entendre la Sainte Messe à leurs enfans, & les Maîtres & Maîtresses à leurs serviteurs & servantes, tous les Dimanches & toutes les Fêtes ?

R. Oüi, ils y sont obligez, & s'ils ne le font pas, ils en répondront devant Dieu.

D. Qu'est-ce que l'Eglise ordonne par son second Commandement ?

R. Elle nous ordonne de sanctifier les Fêtes, qu'elle a commandées, comme on sanctifie le Saint Dimanche.

D. Est-ce un aussi grand peché de travailler un jour de Fête, que de travailler un Dimanche ?

R. Oüi, parce qu'on doit sanctifier les Fêtes comme le Saint Dimanche.

D. Pourquoi l'Eglise a-t'elle institué les Fêtes des Saints ?

R. C'a été pour remercier Dieu des graces qu'il leur a faites, pour les honorer, & pour les prier.



INSTRUCTION XII.

*Des 3. 4. 5. & 6. Commandemens
de l'Eglise.*

D. **Q**U'est-ce que l'Eglise nous ordonne par son troisième Commandement ?

R. Elle nous ordonne de confesser nos pechez au moins une fois l'année.

D. En quel tems de l'année l'Eglise veut-elle, qu'on confesse ses pechez ?

R. C'est au tems de Pâques.

D. A qui l'Eglise ordonne-t'elle qu'on confesse ses pechez ?

R. C'est à son Curé, ou de son consentement à un autre Prêtre approuvé par l'Evêque.

D. A quel âge les enfans doivent-ils commencer à confesser leurs pechez.

R. C'est au plus tard, lors qu'ils sont capables d'offenser Dieu, & qu'ils ont l'usage de la raison, ce qui arrive ordinairement à sept ou huit ans.

D. Qu'est-ce que l'Eglise ordonne par son quatrième Commandement ?

R. Elle ordonne de Communier au moins une fois l'an au tems de Pâques.

D. A quel âge les Enfans doivent-ils

envers Dieu. II. Tr. Instr. XII. 117

commencer à Communier ?

R. C'est lors qu'ils ont l'esprit bien formé, & qu'ils sont bien instruits des Mystères de nôtre Religion environ à l'âge de douze ans ?

D. Quelle peine l'Eglise ordonne-t'elle contre ceux qui ne communient pas au tems de Pâques ?

R. Elle les excommunie.

D. Lors qu'on fait une mauvaise Confession, & une mauvaise Communion, satisfait-on au troisieme & quatrieme Commandement de l'Eglise ?

R. Non, on n'y satisfait aucunement.

D. Un Chrétien doit-il se contenter de confesser ses pechez, & de Communier au tems de Pâques ?

R. Non, il ne doit pas s'en contenter, & s'il veut conserver la grace, il doit se Confesser & Communier souvent.

D. Qu'est-ce que l'Eglise nous ordonne par son cinquieme Commandement ?

R. Elle nous commande de jeûner les quarante jours de Carême, les Quatre-Tems, & les veilles des Fêtes qui sont marquées.

D. Qu'est-ce que jeûner ?

R. C'est s'abstenir des viandes défendues, se contenter d'un seul repas vers le midy, & d'une legere colation sur le soir.

D. Qui sont ceux, qui sont obligez de jeûner ?

118 *Les devoirs d'un Chrétien*

R. Ce sont tous ceux, qui ont atteint l'âge de vingt-un ans, à moins qu'ils n'aient un sujet légitime de s'en dispenser.

D. Qui sont ceux, qui ont un sujet légitime de se dispenser de jeûner ?

R. Ce sont les malades, les vieillards, les artisans dont le travail est pénible, les pauvres, qui manquent de nourriture nécessaire, les femmes enceintes, & les nourrices.

D. Faut-il que les Enfans attendent qu'ils aient vingt-un ans pour jeûner le Carême ?

R. Non, il ne le faut pas, & avant qu'ils aient cet âge, il est à propos qu'ils jeûnent une, ou deux, ou trois fois par semaine, afin qu'ils puissent jeûner le Carême tout entier, lors qu'ils auront l'âge.

D. Qu'est-ce que l'Eglise défend par son sixième Commandement ?

R. Elle défend de manger de la viande le Vendredi & le Samedi.

D. Pourquoi l'Eglise défend-elle de manger de la viande le Vendredi ?

R. C'est pour honorer la Mort & Passion de Nôtre-Seigneur, qui est arrivée ce jour-là.

D. Pourquoi l'Eglise défend-elle de manger de la viande le Samedi ?

R. C'est pour honorer la Sepulture de Nôtre-Seigneur, qui demeura le Samedi dans le tombeau, pour témoigner nôtre

envers Dieu. II. Tr. Instr. XIII. 119
dévotion envers la très-Sainte Vierge, &
pour nous préparer à bien sanctifier le Di-
manche.



INSTRUCTION XIII.

Du Peché en general.

D. **Q**uel est le mal, que Dieu nous dé-
fend ?

R. C'est le peché.

D. Qu'est-ce que le peché ?

R. C'est une désobéissance à Dieu : (ou)
le peché est une pensée, une parole, ou une
action faite, ou omise contre quelqu'un des
Commandemens de Dieu, ou de l'Eglise.

D. Comment peche-t'on par pensée ?

R. C'est lors qu'on a une pensée de faire
quelque mal, & qu'on y consent, soit
qu'on le fasse ensuite, soit qu'on ne le
fasse pas.

D. En combien de manieres offense-t'on
Dieu par pensée ?

R. C'est en trois manieres.

D. Quelle est la premiere maniere d'of-
fenser Dieu par pensée ?

R. C'est par une simple pensée, lors
qu'aïant quelque mauvaise pensée dans l'es-
prit on y consent, & on y prend plaisir :
par exemple, lors qu'on a dans l'esprit

120 *Les devoirs d'un Chrétien*

quelque pensée deshonnête, & qu'on y prend plaisir, ou lors qu'on a quelque pensée de dérober, & qu'on y consent.

D. Quelle est la seconde maniere d'offenser Dieu par pensée ?

R. C'est par des desirs, quand on desire quelque chose que Dieu défend : comme par exemple, lors qu'on desire le bien d'autrui injustement, ou lors qu'on desire de commettre quelque action d'impureté.

D. Quelle est la troisième maniere d'offenser Dieu par pensée.

R. C'est par une volonté déterminée, lors qu'on veut déterminément faire quelque chose que Dieu défend, soit qu'on le fasse ensuite, soit qu'on ne le fasse pas.

D. Peut-on être damné pour une seule mauvaise pensée ?

R. Oüi, si on s'y arrête volontairement.

D. Comment peche-t'on par paroles ?

R. C'est lors qu'on dit quelques mauvaises paroles : par exemple, lors qu'on dit quelque parole deshonnête, ou lors qu'on parle mal de quelqu'un.

D. Comment peche-t'on par action.

R. C'est lors qu'on fait une action, qui est mauvaise, & qui est défendue par quelque un des Commandemens de Dieu, ou de l'Eglise.

D. Comment peche-t'on par une action omise, ou par une omission ?

R. C'est

envers Dieu II. Tr. Instr. XIII. 121

R. C'est lors qu'on ne fait pas le bien que Dieu commande : c'est, par exemple, un péché d'omission, lors qu'on manque d'adorer Dieu, ou d'honorer son Pere ou sa Mere, ou d'assister à la Sainte Messe un Dimanche ou une Fête.

D. Est-ce un grand mal que le péché ?

R. Oüi, c'est même le plus grand de tous les maux, qui soient dans le monde.

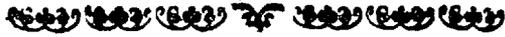
D. Pourquoi le péché est-il le plus grand de tous les maux, qui soient dans le monde ?

R. C'est pour trois raisons. 1. Parce qu'il offence Dieu, & qu'il nous fait perdre sa grace, & qu'il n'y a que le péché, qui nous puisse causer un si grand mal. 2. Parce qu'il nous prive du plus grand de tous les biens, qui est l'amour de Dieu, & Dieu même. 3. Parce qu'il est la cause de tous les maux qu'on souffre en cette vie & en l'autre.

D. Le péché est-il un plus grand mal, que la maladie, & que la pauvreté ?

R. Oüi, c'est un bien plus grand mal, parce que la maladie & la pauvreté n'empeschent pas de se sauver ; & d'aller dans le Ciel : mais on ne peut se sauver, & aller dans le Ciel avec un péché quelque petit qu'il soit.





INSTRUCTION XIV.

Des différentes sortes de pechez.

D. Combien y a-t'il de sortes de pechez?
R. Il y en a de deux sortes ; le peché originel , & le peché actuel.

D. Qu'est-ce que le peché originel ?

R. C'est celui avec lequel nous naissons, & dont nous avons été rendus coupables par la des-obéissance d'Adam.

D. Pourquoi le peché originel est-il ainsi nommé ?

R. C'est parce que nous naissons avec ce peché, & que nous le tenons d'Adam, comme par origine.

D. Qu'est-ce que le peché actuel?

R. C'est celui que nous commettons par nôtre propre volonté, lors que nous avons atteint l'usage de la raison ?

D. Pourquoi appelle-t'on ce peché actuel ?

R. C'est parce que nous le commettons par nous-mêmes & actuellement.

D. Combien y a-t'il de sortes de pechez actuels ?

R. Il y en a de deux sortes, le peché mortel, & le peché veniel.

D. Qu'est-ce que le peché mortel ?

envers Dieu. II. Tr. Instr. XIV. 123

R. C'est celui qui nous fait perdre la grace de Dieu.

D. Pourquoi le peché mortel est-il ainsi nommé ?

R. C'est parce qu'il fait mourir nôtre ame.

D. Comment le peché mortel fait-il mourir nôtre ame, puis qu'elle est immortelle ?

R. C'est en la privant de la grace de Dieu qui est sa vie surnaturelle, & en la rendant digne de la mort éternelle.

D. Le peché mortel merite-t'il plus de peines que Nôtre Seigneur Jesus-Christ, & tous les Saints n'en ont enduré en ce Monde ?

R. Oüi, il en merite incomparablement d'avantage, & de bien plus grandes.

D. Quelle sorte de peine merite le peché mortel ?

R. Il merite une peine infinie & éternelle.

D. Quelle est la peine qu'on souffre, pour avoir commis un peché mortel ?

R. C'est que lors qu'on meurt en cet état, on ne voit jamais Dieu, & on brûle éternellement dans les enfers, c'est ce qu'on appelle être damné.

D. Combien faut-il avoir commis de pechez mortels pour aller dans l'enfer, & pour être damné.

324 *Les devoirs d'un Chrétien*

R. Il suffit d'en avoir commis un seul, & de mourir dans cet état.

D. Qu'est-ce que le péché veniel ?

R. C'est celui qui ne nous ôte pas la grace de Dieu ; mais qui diminue en nous son saint amour.

D. Que veut dire veniel ?

R. Veniel, veut dire, pardonnable.

D. Pourquoi le péché veniel est-il ainsi nommé ?

R. C'est parce que Dieu le pardonne toujours à ceux qui meurent en état de grace, & qu'il le pardonne facilement en ce Monde.

D. Doit-on éviter avec soin le péché veniel ?

R. Oüi, on doit l'éviter avec un très-grand soin.

D. Le péché veniel nous peut-il damner ?

R. Non, il n'y a que le péché mortel qui le puisse.

D. Pourquoi donc faut-il éviter avec tant de soin le péché veniel, puis qu'il ne peut pas nous damner ?

R. C'est parce qu'il offense Dieu, & qu'il vaudroit mieux que tout le Monde fût détruit, que d'en commettre un seul.



INSTRUCTION XV.

De l'inégalité des pechez.

D. **T**ous les pechez sont-ils égaux en malice ?

R. Non, ils ne le sont pas.

D. Qu'est-ce qui fait que tous les pechez ne sont pas égaux en malice ?

R. C'est qu'on les commet, avec plus ou moins de liberté & d'attention.

D. Comment se nomment les pechez, qu'on commet avec moins de liberté & d'attention ?

R. Ils se nomment des pechez d'ignorance & de foiblesse.

D. Qu'est-ce qu'un peché d'ignorance ?

R. C'est celui que nous commettons, ne voulans pas, ou ne nous mettans pas en peine, ou ne nous soucians pas de sçavoir, si une chose est mauvaise ou non.

D. Qu'est-ce qu'un peché de foiblesse ?

R. C'est celui qu'on commet par fragilité, y étant porté par quelque passion.

D. Un peché d'habitude n'est il pas un peché de foiblesse ?

R. Ce n'est pas un peché de foiblesse, lors qu'on neglige de se corriger de sa mauvaise habitude.

126 *Les devoirs d'un Chrétien*

D. Comment se nomment les pechez, qu'on commet avec une pleine & entiere liberté & attention?

R. Ils se nomment des pechez de malice.

D. Qu'est-ce qu'un peché de malice?

R. C'est celui que nous commettons par nôtre propre volonté, & avec une parfaite connoissance & entiere liberté, sans y être excité par aucune passion.

D. Quels sont les pechez les plus griefts, d'ignorance, d'infirmité, ou de malice?

R. Ce sont les pechez de malice.

D. Entre les pechez de malice y en a-t'il de plus considerables les uns que les autres?

R. Oüi, il y en a même dont on dit qu'ils crient vengeance devant Dieu, & d'autres qui sont appellez irremissibles, c'est-à-dire, qui ne peuvent pas être pardonnez, ce qui marque que les uns & les autres sont bien plus griefts que plusieurs autres pechez, qui se commettent plus ordinairement.

D. Combien y a-t'il de pechez dont on dit qu'ils crient vengeance devant Dieu?

R. Il y en a quatre. Le 1. est de tuër quelqu'un volontairement. Le 2. est d'opprimer les Pauvres, les Veuves, où les Orphelins. Le 3. est de retenir injustement le salaire des Serviteurs & Ouvriers. Le 4. est le peché de sodomie.

envers Dieu. II. Tr. Instr. XV. 127

D. Pourquoi dit-on, de ces pechez qu'ils crient vengeance devant Dieu?

R. C'est parce qu'étans contraires à la raison, & à la nature même, ils sont si horribles devant Dieu, que rien ne les peut excuser.

D. Quels sont les pechez, qui sont apellez irrémisibles?

R. Ce sont ceux qu'on dit être contre le Saint-Esprit.

D. Qu'est-ce proprement que pecher contre le Saint-Esprit?

R. C'est rejeter & mépriser quelque bonne pensée qui nous peut empêcher d'offencer Dieu?

D. Combien y a t'il de pechez qu'on dit être contre le Saint-Esprit?

R. Il y en six. Le 1. est le desespoir de son salut. Le 2. est la présomption de la miséricorde de Dieu. Le 3. est l'endurcissement dans le peché. Le 4. est l'Envie que l'on porte au prochain, à cause des grâces que Dieu lui fait. Le 5. est le mépris des veritez connues. Le 6. est l'impénitence à l'heure de la mort.

D. Pourquoi dit-on, que ces six pechez sont contre le Saint-Esprit?

R. C'est parce qu'on ne peut pas commettre ces sortes de pechez, sans mépriser les moyens dont le Saint-Esprit se sert pour nous toucher le cœur, pour nous convertir, & pour nous sauver.

128 *Les devoirs d'un Chrétien*

D. Lors qu'on dit que les pechez contre le Saint-Esprit sont irrémisibles, cela veut-il dire que ces pechez ne peuvent pas être pardonnés ?

R. Non ; car il n'y a point de pechez quelques énormes qu'ils soient que Dieu ne veuille pardonner, pourvû qu'on ait une véritable douleur de les avoir commis, & qu'on soit tout-à-fait disposé de ni plus retomber.

D. Pourquoi donc dit-on que les pechez contre le Saint-Esprit sont irrémisibles ?

R. C'est parce que Dieu les pardonne rarement & difficilement, à cause de leur grande malice.

D. Que doit-on faire, pour ne pas tomber dans le péché ?

R. Il faut particulièrement faire cinq choses. 1. Il faut se confesser souvent à un même Confesseur. 2. Eviter les occasions qui nous font tomber dans le péché, sur tout les mauvaises compagnies. 3. Examiner tous les jours sa conscience. 4. Faire souvent des Actes de contrition. 5. Demander souvent à Dieu l'horreur du péché, & la grace de n'y point tomber.

D. Que faut-il faire, quand on est tombé dans le péché ?

R. Il faut faire aussi-tôt un Acte de contrition, & se confesser au plutôt à un Prêtre approuvé par l'Evêque pour en obtenir le pardon, & en recevoir l'absolution.



INSTRUCTION XVI.

Des pechez Capitaux.

D. **Q**uels sont les pechez qu'il faut éviter avec plus de soin ?

R. Ce sont les pechez, qu'on nomme capitaux.

D. Combien y a-t'il de pechez, qu'on nomme capitaux ?

R. Il y en a sept; l'Orgueil, l'Avarice, l'Impureté, l'Envie, la Gourmandise, la Colere & la Pareffe.

D. Pourquoi les pechez capitaux sont-ils ceux qu'il faut éviter avec plus de soin, & pourquoi les nomme-t'on capitaux ?

R. C'est parce qu'ils sont la source des autres, & c'est pour cette raison qu'on les nomme capitaux.

D. Comment, par exemple, la superbe & l'avarice sont ils la source des autres pechez ?

R. C'est parce qu'on ne peut pas être superbe ou avare, qu'on ne soit sujet à beaucoup d'autres pechez.

D. Qu'est-ce que l'Orgueil ?

R. C'est une trop bonne estime de soi-même, & un desir de s'élever.

D. L'Orgueil est il un grand peché ?

130. *Les devoirs d'un Chrétien*

R. Oiii, il est même selon le sage * le commencement & la source de tous les pechez.

D. Pourquoi particulièrement l'Orgueil est-il un si grand peché ?

R. C'est pour trois raisons. 1. Parce que par l'Orgueil nous nous attribuons ce que raison même nous enseigne n'être pas à nous, n'ayans rien de nous mêmes. 2. Parce que nous ôtons à Dieu l'honneur & la gloire qui lui appartient. 3. Parce que tous les hommes étans égaux selon la nature, & n'ayans rien d'eux mêmes ni selon la nature, ni selon la grace, nous nous élevons injustement au-dessus des autres.

D. En combien de manieres peche-t'on par Orgueil ?

R. C'est particulièrement en quatre manieres. 1. Quand on s'attribue ce qui ne peut venir que de Dieu. 2. Quand on croit avoir mérité les graces, & les bien-faits qu'on a reçus de Dieu. 3. Quand on s'estime plus qu'on ne doit. 4. Quand on se prétere à quelque autre personne.

D. Quels sont les moyens dont on peut se servir pour ne point tomber dans le peché d'orgueil, ou pour s'en retirer ?

R. Il y en a particulièrement cinq : Le premier, est de considerer que de nous mêmes nous ne sommes rien, & que nous avons plusieurs fois mérité l'Enfer, ou de faire attention à la grande humilité de nô-

* *Eclii. Chap. 10. vers. 15.*

envers Dieu. II. Tr. Instr. XVI. 131
tre Seigneur Jesus-Christ, de la très-Sainte Vierge ou de quelqu'autre Saint. Le 2. est de ne pas frequenter les personnes qui aiment à paroître, & à se faire estimer dans le monde. Le 3. est de ne jamais ni rien dire ni rien faire, pour s'attirer les loüanges des hommes. Le 4. est de faire volontiers devant les autres des actions basses & humiliantes. Le 5. est de souffrir patiemment les injures, les outrages, & les mépris des hommes.

D. Qu'est-ce que l'Avarice ?

R. C'est un desir déreglé des biens, & des richesses.

D. Quels sont les moyens de ne point tomber dans l'Avarice, ou de la quitter, lors qu'on y est engagé ?

R. Ce sont les trois suivans. Le 1. est de penser à ce qui est dit dans l'Evangile : que peut-estre mourrez-vous cette nuit, & qu'alors ce que vous aurez ou amassé ou desiré des biens de la terre ne vous servira qu'à vous causer plus de tourmens dans l'Enfer. Le 2. est de faire le plus d'aumône qu'on pourra. Le 3. est de ne se faire point de peines des pertes de biens qui pourront arriver.

D. Qu'est ce que l'impureté ?

R. C'est un desir déreglé des plaisirs de le chair.

On en a parlé dans le 6e & 9e Commandement.

137. *Les devoirs d'un Chrétien*

D. Qu'est-ce que l'Envie ?

R. C'est une tristesse déréglée du bien, dont quelqu'un se voit privé, & une joie du mal qui lui arrive.

D. Quels sont les moyens de ne pas pecher par Envie ?

R. Ce sont ces deux-ci. Le 1. est de considérer que c'est un péché qui ne donne que de la peine sans aucun profit. Le 2. est de penser à l'obligation que nous avons d'aimer nôtre prochain comme nous mêmes, & de faire souvent des actes de cette vertu, & des actions qui y aient rapport.

D. Qu'est ce que la Gourmandise ?

R. C'est un desir déréglé du boire, & du manger.

D. En combien de manieres peche-t'on par la Gourmandise ?

R. C'est en cinq manieres. 1. En mangeant ou beuvant avec excès, & sans besoin. 2. En mangeant des viandes défendues les jours que l'Eglise le défend. 3. En rompant le jeûne commandé par l'Eglise. 4. En recherchant des viandes trop exquisés, ou trop bien apprêtées par sensualité. 5. En mangeant seulement pour le plaisir.

D. Est-ce un grand péché de s'enyvrer.

R. Oüi, parce qu'en s'enyvrant on perd la raison.

D. Quels sont les moyens de se retirer du vice de la Gourmandise, ou de ne pas tomber ?

envers Dieu. II. Tr. Instr. XVI. 133

R. Ce sont les trois suivans. Le 1. est de considerer que les gourmands se perdent le corps & l'ame, deviennent ordinairement pauvres & meurent miserables. Le 2. est de ne point frequenter les debauchez ni les cabarets. Le 3. est de s'accoûter à manger moderelement & à boire peu de vin, & de se mortifier quelquefois dans le boire & dans le manger

D. Qu'est ce que la Colere?

R. C'est un desir deregle de se vanger, & un mouvement de l'ame, qui fait qu'on s'aigrit & qu'on se trouble, quand il arrive quelque chose qui déplaît.

Quels sont les moyens de ne pas se laisser aller à la colere?

R. Il y en a particulierement trois. Le 1. est de se représenter souvent la grande douceur de Notre Seigneur, qui a paru en bien des occasions, sur tout lorsque sur la Croix il pria son Pere pour ses ennemis. Le 2. est d'étouffer le premier mouvement de colere, & pour cette fin de ne point parler ni agir qu'il ne soit passé. Le 3. est de souffrir les défauts du prochain, dans la consideration qu'il est bien obligé de souffrir les nôtres.

D. Qu'est-ce que la Paresse?

R. C'est un dégoût des exercices de pieté, & une lenteur & répugnance à s'acquiescer de son devoir.

134 *Les devoirs d'un Chrétien*

D. Quels sont les moyens de ne point s'accoutumer à vivre dans la paresse ?

R. Ce sont les trois suivans. Le 1. est de penser que Dieu ne nous a donné le tems de nôtre vie que pour l'emploier à nôtre salut, & que nous lui rendrons un compte exact de l'emploi que nous en aurons fait. Le 2. est de fuir la compagnie des personnes qui vivent dans l'oïiveté. Le 3. est de regler le tems de chaque journée, & dès le matin de se proposer quelque chose à faire pendant le jour, & de se mettre dans une espèce de nécessité d'avoir toujours quelque chose à faire.



INSTRUCTION XVII.

Des Vertus.

D. QU'est-ce qui est contraire au vice, & au peché?

R. C'est la vertu.

D. Qu'est-ce que la vertu?

R. C'est une inclination, & une facilité à faire le bien.

D. Combien y a-t'il de sortes de vertus?

R. Il y en a de deux sortes; des vertus Theologales, & des vertus Morales.

D. Qu'est-ce que les vertus Theologales?

R. Ce sont les vertus qui regardent Dieu directement, & qui l'ont pour objet.

envers Dieu. II. Tr. Instr. XVII. 135

D. Qu'est-ce que les vertus Morales ?

R. Ce sont celles qui servent à régler les mœurs, c'est-à-dire, à nous faire faire le bien, & à nous faire éviter le péché.

D. Combien y a-t'il de vertus Theologiques ?

R. Il y en a trois, la Foy, l'Espérance, & la Charité.

D. Qu'est-ce que la Foy ?

R. C'est une vertu qui nous fait croire avec fermeté tout ce que Dieu a dit, & révéle à son Eglise.

D. Qu'est-ce que l'Espérance ?

R. C'est une vertu qui nous fait espérer & attendre avec confiance les biens que Dieu nous a promis, sa grace en ce Monde, & sa gloire en l'autre.

D. Qu'est ce que la Charité ?

R. C'est une vertu qui nous fait aimer Dieu par dessus toutes choses, & nôtre prochain comme nous-mêmes pour l'amour de Dieu.

D. Quelles sont les principales vertus Morales ?

R. Ce sont premièrement, les vertus qu'on nomme Cardinales. Secondement les vertus qui sont opposées aux sept vices capitaux.

D. Combien y a-t'il de vertus Cardinales ?

R. Il y en a quatre, qui sont : La Prudence, la Force, la Justice, & la Temperance.

136 *Les moyens de se bien acquit*

D. Qu'est-ce que la Prudence ?

R. C'est une vertu qui nous fait prendre les moyens propres, pour parvenir à une fin que nous nous proposons : c'est, par exemple, se conduire avec Prudence voulant se sauver, de se servir pour cette fin des moyens qui peuvent y contribuer.

D. Qu'est ce que la Force ?

R. C'est, une vertu qui nous donne du courage dans les dangers ; & les peines ou nous nous trouvons, & qui nous fait entreprendre & souffrir des choses difficiles, pour l'amour de Dieu.

D. Qu'est-ce que la Justice ?

R. C'est une vertu qui fait rendre au prochain ce qui lui appartient.

D. Qu'est-ce que la Temperance ?

R. C'est une vertu qui fait qu'on se sert de ses sens avec modération, sans chercher le plaisir dans leur usage.

D. Pourquoi ces quatre vertus sont elles appellées Cardinales ?

R. C'est parce qu'elles sont les premières, & les principales vertus Morales ; de qui dependent toutes les autres.

D. Quelles sont les vertus Morales opposées aux sept vices capitaux ?

R. Ce sont l'Humilité, la Charité, & le zele du bien du prochain, la liberalité, la chasteté, la sobriété, la douceur, la dévotion & la diligence.

D. Est-on

envers Dieu. II. Tr Instr. XVII. 137

D. Est-on obligé de pratiquer les vertus contraires aux sept vices capitaux ?

R. Oüi, parce qu'on ne peut pas éviter les sept vices capitaux, qu'en pratiquant les vertus qui leur sont contraires.

D. Quelle est la vertu morale opposée à l'Orgueil ?

R. C'est l'Humilité.

D. Qu'est-ce que l'Humilité ?

R. C'est une vertu qui fait qu'on se connaît, & qu'on se méprise soi-même.

D. Quelle est la vertu opposée à l'envie ?

R. C'est la charité & le zèle du bien du prochain.

D. Qu'est-ce que la charité du prochain ?

R. C'est une vertu qui nous fait aimer nôtre prochain comme nous-mêmes, pour l'amour de Dieu.

D. Qu'est-ce que le zèle du bien du prochain ?

R. C'est une vertu qui nous fait desirer à nôtre prochain toutes sortes de biens, ou quelque bien particulier.

D. Quelle est la vertu opposée à l'Avarice ?

R. C'est la libéralité.

D. Qu'est-ce que la libéralité ?

R. C'est une vertu qui fait qu'on emploie genereusement ses biens, pour ses besoins, & pour ceux du prochain.

D. Quelle est la vertu opposée à l'impureté ?

138 *Les moyens de se bien acquiter, &c.*

R. C'est la Chasteté.

D. Qu'est ce que la Chasteté ?

R. C'est une vertu qui fait qu'on renonce aux plaisirs de la chair, & qu'on ne fait rien pour la contenter.

D. Quelle est la vertu opposée à la Gourmandise ?

R. C'est la sobriété.

D. Qu'est-ce que la sobriété ?

R. C'est une vertu qui fait qu'on se règle, & qu'on se modere dans le boire, & dans le manger.

D. Quelle est la vertu opposée à la colère ?

R. C'est la douceur.

D. Qu'est-ce que la douceur ?

R. C'est une vertu qui nous fait souffrir avec égalité d'esprit les deffauts du prochain, & les maux qui nous arrivent.

D. Quelles sont les vertus contraires à la paresse ?

R. Ce sont la dévotion, & la diligence.

D. Qu'est-ce que la Dévotion ?

R. C'est une vertu qui fait qu'on sert Dieu, & qu'on fait les exercices de la Religion, avec affection & avec promptitude.

D. Qu'est-ce que la diligence ?

R. C'est une vertu qui nous fait faire avec affection & promptitude tout ce qui est de nôtre devoir.





SECONDE PARTIE.
 DÈS MOYENS
 DE SE BIEN ACQUITER
 DE SES DEVOIRS
 ENVERS DIEU.

INSTRUCTION PRELIMINAIRE.

*De la Grace , qui est nécessaire pour
 se bien acquiter de ses devoirs
 envers Dieu.*

D.  N Chrétien peut-il de soi-même , & par ses propres forces s'acquiter de ses deux devoirs envers Dieu, qui sont : de le connoître , & de l'aimer ?

R. Il ne le peut nullement.

D. De quoi un Chrétien a-t'il besoin pour s'acquiter de ces deux devoirs ?

R. Il a besoin pour cela d'un secours particulier de Dieu.

M ij.

140 *Les moyens de se bien acquiter*

D. Comment appelle-t'on le secours dont un Chrétien a besoin, pour s'acquiter de ses deux devoirs envers Dieu, & pour le connoître & l'aimer ?

R. Ce secours est appelé la grace de Dieu.

D. Pourquoi le secours dont un Chrétien a besoin, pour s'acquiter de ses deux devoirs envers Dieu, est-il appelé la grace de Dieu ?

R. Parce que c'est Dieu qui la lui donne gratuitement.

D. Qu'entend-on, quand on dit, que Dieu donne la grace gratuitement ?

R. C'est à dire, qu'il la donne sans qu'on l'aye méritée ?

D. Pouvons-nous acquérir & mériter ce secours, qu'on appelle la grace de Dieu ?

R. Nous ne pouvons l'acquérir par nos soins, & par nos propres forces, ni le mériter par quelque bonne œuvre que nous fassions.

D. Dieu donne-t'il la grace à un Chrétien, sans aucun mérite de qui que ce soit ?

R. C'est par les mérites de Jesus-Christ, que Dieu donne la grace à un Chrétien.

D. Comment N. Seigneur Jesus Christ nous a-t'il mérité la grace de Dieu ?

R. Il nous l'a méritée par ses souffrances, & par sa mort.

D. Qu'est ce que la grace ?

de ses dev. env. Dieu. Instr. Prél. 141

R. C'est une qualité surnaturelle, que Dieu met dans nôtre ame, & qu'il nous donne gratuitement, pour nous aider à faire nôtre salut.

D. Qu'est-ce que nous devons croire principalement de la grace de Dieu ?

R. Nous en devons croire principalement trois choses. 1. Qu'elle ne nous est pas dûë. 2. Que nous ne pouvons faire aucun bien sans elle. 3. Que Dieu ne la refuse point à ceux qui la lui demandent.

D. Combien y a-t'il de sortes de graces ?

R. Il y en a de deux sortes ; la grace habituelle, & la grace actuelle.

D. Qu'est-ce que la grace habituelle ?

R. C'est une qualité surnaturelle, que Dieu met dans nôtre ame, qui la purifie de tous pechez, & qui la rend agreable à Dieu.

D. Que signifie ce mot, habituelle ?

R. Il signifie, habitante ou demeurante en nous.

D. Pourquoi la grace habituelle est elle ainsi nommée ?

R. Parce qu'étant dans une ame elle y demeure toûjours, à moins que cette ame n'en soit ensuite privée par le peché mortel.

D. Quels biens nous procure la grace habituelle ?

R. Elle nous fait les amis & les enfans de Dieu, les freres de Jésus-Christ, & les

142 *Les moyens de se bien acquiter, &c.*
héritiers de la gloire éternelle.

D. La grace habituelle n'a-t'elle pas encore, quelque autre nom ?

R. Oüi, elle est aussi nommée grace justifiante ; parce qu'en entrant dans une ame, elle en chasse le peché, & qu'elle rend justes & saints ceux qui la reçoivent.

D. Par quels moyens obtient-on la grace habituelle ?

R. On l'obtient par le moyen des Sacrements.

D. Peut-on perdre la grace habituelle ?

R. Oüi, on peut la perdre.

D. Comment perd-on la grace habituelle ?

R. On la perd, lors qu'on commet un peché mortel.

D. Qu'est-ce que la grace actuelle ?

R. C'est un secours actuel que Dieu nous donne, pour nous aider à faire le bien & à éviter le mal, c'est à dire, à ne point tomber dans le peché.

D. La grace actuelle nous est-elle nécessaire ?

R. Oüi, elle nous est même si nécessaire, que sans elle nous ne pouvons ni avoir aucune bonne pensée, ni faire aucune bonne action.





PREMIER TRAITE.

DES SACREMENTS,
 qui sont : Le premier moïen
 d'obtenir la grace qui est
 necessaire, pour se bien ac-
 quiter de ses devoirs envers
 Dieu.

INSTRUCTION PREMIERE.

Des Sacremens en general.

D. **Q**UELS sont les moïens que Dieu
 nous a donnez, pour obtenir la
 grace habituelle, pour l'augmen-
 ter, & pour la conserver en nous ?

R. Ce sont les Sacremens de l'Eglise.

D. Combien y a-t'il de Sacremens dans
 l'Eglise ?

R. Il y en a sept, qui sont : Le Bâème,
 la Confirmation, la Penitence, l'Eucha-
 ristie, l'Extrême-Onction, l'Ordre, & le
 Mariage.

344 *Les moyens de se bien acquiter*

D. Qui a institué ces sept Sacremens ?

R. C'est Nôtre-Seigneur Jesus-Christ, qui les a tous instituez.

D. Pourquoi Nôtre-Seigneur a-t'il institué les Sacremens ?

R. C'est pour nous donner par leur moyen les différentes graces, dont nous avons besoin.

D. Qu'est-ce que les Sacremens ?

R. Ce sont des signes sensibles de la grace, que Nôtre Seigneur Jesus-Christ a instituez, pour sanctifier les hommes.

D. Qu'est-ce qu'un signe ?

R. C'est une chose qui en fait connoître une autre : la fumée, par exemple, est un signe, parce qu'elle nous fait connoître, qu'il y a du feu dans l'endroit d'où elle sort.

D. Qu'est-ce qu'un signe sensible ?

R. C'est une chose qui tombe sous les sens, c'est à dire, qu'on apperçoit & qu'on connoît par les sens : par exemple, l'eau dans le Bâteme est un signe sensible, parce qu'elle se voit, & qu'elle se touche.

D. Comment les Sacremens sont-ils des signes de la grace ?

R. C'est parce que la matière de chaque Sacrement nous marque, & nous signifie la grace que chaque Sacrement produit : l'eau, par exemple, qu'on verse sur la tête de celui qu'on bâtise, nous marque, que
comme

de ses dev. env. Dieu. I. Tr. Inst. I. 145
comme l'eau lave le corps & le nettoie de toutes les ordures qui pourroient le souiller; ainsi l'ame du Bâtiſé est nettoïée de la souillure du peché, par la grace du Bâtième, qui nous est signifiée par l'eau.

D. Comment un Sacrement, par exemple, le Sacrement de Bâtième, est-il un ſigne ſenſible ?

R. C'est parce que l'eau, que nous voïons dans le Bâtième, ſignifie la grace que produit ce Sacrement, que nous ne voïons pas.

D. Les Sacremens ne font-ils que ſignifier la grace ?

R. Non ſeulement ils ſignent la grace, mais auſſi ils la donnent ou l'augmentent.

D. Quelle est la grace que les Sacremens donnent ou augmentent ?

R. C'est la grace habituelle ou ſanctifiante.

D. Qu'est-ce que la grace ſanctifiante ?

R. C'est la grace qui rend Saints, c'est à dire, agréables à Dieu ceux qui la reçoivent.

D. Les Sacremens donnent-ils ou augmentent-ils la grace à tous ceux qui les reçoivent ?

R. Cela n'arrive pas toujours.

D. A qui les Sacremens donnent-ils, ou augmentent-ils la grace ?

R. C'est à ceux qui les reçoivent avec toutes les diſpoſitions neceſſaires ?

D. Tous les Sacremens ne donnent-ils

N

148 *Les moïens de se bien acquitter*
augmenter la grace ?

R. Ces cinq Sacremens sont appellez d'un nom commun les Sacremens des vivans.

D. Pourquoi appelle-t'on ces cinq Sacremens les Sacremens des vivans ?

R. C'est parce qu'ils n'ont été instituez, que pour ceux qui sont exemts de peché mortel, & qui vivent de la vie de la grace, & qu'il n'y a que ceux-là, qui les doivent recevoir & à qui ils soïent utiles.

D. Que doit faire celui qui étant en peché mortel veut recevoir un des cinq Sacremens, qui ne font qu'augmenter la grace ?

R. Il doit se confesser avant que de le recevoir.

D. Tous les sept Sacremens ne donnent-ils pas une grace qui leur est particuliere ?

R. Oüi, chaque Sacrement donne une grace qui lui est particuliere, qu'on nomme la grace du Sacrement.

D. Qu'est-ce qu'on entend par la grace du Sacrement ?

R. On entend une grace qui est tellement propre à ce Sacrement, qu'elle ne peut pas être donnée par un autre : par exemple, la grace du Sacrement de Confirmation est une grace qui donne à ceux qui le reçoivent la force de faire profession publique de la foy Catholique aux dépens même de leur vie, & cette grace ne peut pas être don-

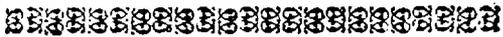
de sēs dev. env. Dieu. I. Tr. Inst. I. 149.
née par un Sacrement autre que celui de la Confirmation, il en est de même des autres graces qui sont propres à chaque Sacrement.

D. Lors qu'on reçoit un Sacrement en péché mortel, reçoit on la grace du Sacrement ?

R. Non, on ne la reçoit pas alors, non plus qu'aucune autre.

D. Peut-on recevoir la grace d'un Sacrement, lors qu'on ne la pas reçûë ?

R. On ne la peut recevoir, que très-difficilement.



INSTRUCTION II.

De la Matière, de la Forme, du Caractere, & des Ceremonies des Sacremens.

D. **Q**U'est-ce qu'il faut, pour faire un Sacrement ?

R. Il faut trois choses. 1. La matière. 2. La forme. 3. L'intention de celui qui l'administre.

D. Quelles sont les parties essentielles, qui composent un Sacrement ?

R. Ce sont la matière, & la forme de chaque Sacrement.

152 *Les moyens de se bien acquiter*

matière dans chacun de ces trois Sacremens.

D. Qu'elle est la matière du Sacrement de Penitence ?

R. Ce sont les actes de celui qui le reçoit, qui sont. 1. Le témoignage qu'il donne de la douleur, qu'il conçoit de ses pechez. 2. La Confession qu'il en fait. Ces deux Actes étant joints aux paroles de l'Absolution sont ce qui fait le Sacrement de Penitence.

D. Quelle est la matière du Sacrement de l'Ordre ?

R. C'est la tradition de quelque chose que l'Evêque donne à celui qu'il ordonne, qui marque la puissance qu'il reçoit par cet Ordre : par exemple, la matière de la Prêtrise est la tradition que l'Evêque fait au Prêtre du Calice plein de vin, sur lequel est la Patene & un pain à consacrer sur la Patene ; c'est aussi l'imposition des mains que l'Evêque fait sur le Prêtre en lui disant : Recevez le Saint-Esprit, &c. pour lui donner la puissance de remettre & d'absoudre les pechez. La matière du Diaconat est la tradition que l'Evêque fait au Diacre du livre de l'Evangile. La matière du Soudiaconat est la tradition que l'Evêque fait au Soudiacon du Calice & du Livre des Epîtres, & ainsi des autres.

D. Quelle est la forme du Sacrement de l'Ordre ?

R. Ce sont les paroles que l'Evêque pro-

de ses dev. env. Dieu. I. Tr. Inst. II. 153
nonce en donnant la chose qui sert de ma-
tiere.

D. Quelles sont la matiere & la forme
du Sacrement de Mariage ?

R. Ce sont les signes que se donnent
l'époux & l'épouse de leur consentement
mutuel de se prendre l'un l'autre pour époux
& pour épouse, c'est, par exemple, de se
mettre la main l'un dans l'autre, ou quelque
autre signe qui soit une marque de ce con-
sentement, & la forme de ce Sacrement
ce sont les paroles qu'ils prononcent l'un &
l'autre, en disant le mary : Je vous prens
pour mon épouse, & la femme : je vous
prens pour mon époux.

D. Qu'est-ce que l'intention que doit
avoir celui qui administre un Sacrement ?

R. C'est une volonté déterminée, de faire
ce qu'on fait dans l'Eglise, & ce que nôtre
Seigneur a institué pour faire ce Sacrement.

D. Comment paroît l'intention de celui
qui administre un Sacrement ?

R. Elle paroît en deux choses. 1. Lors
que celui qui administre un Sacrement dé-
termine la matiere, c'est-à-dire, la chose
sensible qui doit servir à faire ce Sacre-
ment. 2. Lors qu'il applique la matiere
& qu'il prononce la forme de ce Sacre-
ment, ou pour dire en un mot, lors qu'il
se dispose à faire, & qu'il fait en effet
ce qu'on fait dans l'Eglise, & ce que

154 *Les moyens de se bien acquiter*

Nôtre-Seigneur a institué pour faire ce Sacrement; celui qui fait ces deux choses à véritablement intention de faire un Sacrement.

D. Peut-on recevoir plusieurs fois les Sacremens ?

R. Il y a quatre Sacremens qu'on peut recevoir plusieurs fois, & il y en a trois qu'on ne peut recevoir qu'une seule fois.

D. Quels sont les quatre Sacremens qu'on peut recevoir plusieurs fois ?

R. Ce sont la Pénitence, l'Eucharistie, l'Extrême. Onction, & le Mariage.

D. Quels sont les trois Sacremens qu'on ne peut recevoir qu'une seule fois ?

R. Ce sont le Bâême, la Confirmation, & l'Ordre.

D. Pourquoi ne peut-on recevoir qu'une seule fois le Bâême, la Confirmation, & l'Ordre ?

R. C'est parce qu'ils impriment dans l'ame une certaine marque spirituelle, qui est appelée Caractere.

D. Qu'est-ce que le Caractere d'un Sacrement ?

R. C'est une marque spirituelle qui ne se peut effacer, que quelques Sacremens impriment toujours dans l'ame de ceux qui les reçoivent, & qui marque qu'ils sont consacrez au service de Dieu d'une façon particuliere.

D. Les Caractères des trois Sacremens sont-ils un même Caractère ?

R. Non, ils sont différens selon que la fin de ces trois Sacremens est différente.

D. Pourquoi dit-on, que le Caractère est une marque spirituelle ?

R. C'est parce qu'il est imprimé dans l'ame, & non pas sur le corps.

D. Pourquoi dit-on, que le Caractère ne se peut effacer ?

R. C'est parce que ni le peché ni la mort ne le peuvent effacer, & que les damnés même le conserveront éternellement dans les Enfers.

D. Ceux qui reçoivent en peché mortel les Sacremens qui impriment Caractère, reçoivent-ils le Caractère ?

R. Oüi, ils reçoivent toujours le Caractère ; parce que ces Sacremens l'impriment toujours dans l'ame, & que rien n'y peut mettre obstacle.

D. Ne se sert-on pas de quelques cérémonies, lors qu'on administre les Sacremens ?

R. Oüi, on se sert alors de plusieurs belles cérémonies.

D. Qui est-ce qui a institué les cérémonies, dont on se sert dans l'administration des Sacremens ?

R. C'a esté l'Eglise qui les a instituées

D. Pourquoi l'Eglise a-t'elle établi des

156 *Les moyens de se bien acquiter*
Cérémonies dans l'administration des Sacre-
mens ?

R. C'a esté pour trois raisons. 1. Pour nous engager à avoir plus de respect pour les Sacremens. 2. Pour animer & augmenter la dévotion des Prêtres qui les administrent, des fidels qui les reçoivent, & de ceux qui sont presens, lors qu'on les administre. 3 Pour nous faire mieux comprendre pour qu'elle fin on donne les Sacremens, & quels en sont les effets : on comprend bien mieux, par exemple, que le démon, qui possédoit ceux qu'on bâtise à cause du peché Originel qui étoit en eux, en est chassé ; parce qu'en leur donnant le Bâtème, on les exorcise comme on fait ceux qui sont possédez du Démon.



INSTRUCTION III.

Du Sacrement de Bâtème.

D. **Q**uel est le premier & le plus nécessaire de tous les Sacremens de l'Eglise ?

R. C'est le Bâtème.

D. Pourquoi le Bâtème est-il le premier des Sacremens de l'Eglise ?

R. C'est parce qu'on ne peut recevoir

de ses dev. en v. Dieu. I. Tr. Inst. III 157
aucun des autres Sacremens , qu'on n'aye
reçu le Bâème.

D. Pourquoi le Bâème est-il le plus
nécessaire de tous les Sacremens ?

R. C'est parce qu'il n'est pas absolument
nécessaire de recevoir les autres Sacremens,
& qu'on ne peut pas être sauvé sans avoir
reçu le Bâème.

D. Qu'est ce que le Bâème ?

R. C'est un Sacrement qui efface le pe-
ché Originel , & tous les autres pechez
qu'on pourroit avoir commis avant que
de le recevoir , & qui nous rend Chrê-
tiens, enfans de Dieu & de l'Eglise, mem-
bres de Jesus-Christ , & temples vivans
du Saint Esprit.

D. Comment devient-on enfant de Dieu
par le Bâème ?

R. C'est parce que par ce Sacrement, on
est rendu participant de la nature divine.

D. Pourquoi est-on rendu participant de
la nature divine en recevant le Bâème ?

R. C'est pour deux raisons. 1. Parce que
par ce Sacrement on acquiert par grace la
sainteté qui est naturelle à Dieu. 2. Parce
qu'on devient son héritier , aiant droit
dès lors à la gloire que les Saints possèdent
dans le Ciel , qui est la gloire de Dieu
même.

D. Pourquoi devient-on enfant de l'E-
glise par le Bâème ?

158 Les moyens de se bien acquiter

R. C'est pour trois raisons. 1. Parce qu'en recevant ce Sacrement, on se met sous la conduite & sous l'obéissance de l'Eglise. 2. Parce qu'elle nourrit, & élève spirituellement ceux qui l'ont reçu. 3. Parce qu'ils ont droit d'avoir part à tous les biens de l'Eglise.

D. Puisque le Bâème nous fait enfans de Dieu & de l'Eglise, nous naissons donc & nous devenons enfans par le Bâème ?

R. Nous naissons spirituellement par le Bâème ; parce que nous y recevons pour la première fois la grace qui est la vie spirituelle de nôtre ame.

D. Comment devient-on membre de Jesus-Christ par le Bâème ?

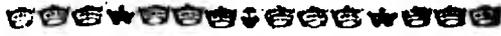
R. C'est parce que Jesus-Christ devient chef de ceux qui reçoivent le Bâème.

D. Comment Jesus-Christ devient-il chef de ceux qui reçoivent le Sacrement de Bâème ?

R. C'est en ce qu'il leur est uni, & qu'il les anime & les gouverne, comme le chef fait les autres membres.

D. Comment devient-on le temple du Saint-Esprit par le Bâème ?

R. C'est parce que le Saint-Esprit demene dans celui qui est bâtié, pour y être loüé & adoré comme dans son temple.



INSTRUCTION IV.

De la Matière & de la Forme du Sacrement de Bâême.

D. **Q**ue signifient ces mots , Bâême & bâîser ?

R. Ils signifient lavement & laver ; parce que le Bâême a été institué, pour nous laver & nous nettoier de tous nos pechez.

D. Dequoi se sert-on pour bâîser ?

R. On se sert d'eau commune & ordinaire, qu'on garde dans l'Eglise dans des vaisseaux nommez les Fonds de Bâême.

D. Qu'est-ce que l'eau qui est dans les Fonds ?

R. C'est de l'eau naturelle que l'Evêque ou le Curé benit solennellement, les veilles de Pâques & de Pentecôte.

D. Pourquoi Nôtre - Seigneur Jesus-Christ a-t'il voulu qu'on se servit d'eau pour bâîser ?

R. C'a été pour faire connoître, que comme l'eau lave & nettoie le corps de toutes ses ordures , ainsi la grace qu'on reçoit dans le Bâême lave & nettoie l'ame de toutes sortes de pechez.

160 *Les moyens de se bien acquiter*

D. Ne peut-on pas se servir pour bâtiser d'autre eau que de celle qui est dans les Fonds ?

R. On ne peut pas s'en servir d'autre sans commettre un péché, si ce n'est dans la nécessité, lors qu'il y a quelque danger que l'enfant ne meure, si on le porte à l'Eglise; car alors on peut le bâtiser à la maison, & se servir de toute sorte d'eau, pourvu qu'elle soit naturelle.

D. Si sans nécessité on bâtisoit avec d'autre eau que celle des Fonds, la personne seroit-elle bâtiée.

R. Oiii, elle seroit veritablement bâtiée.

D. Qu'est ce que l'eau naturelle ?

R. C'est une eau commune qui n'est mêlée d'aucune autre liqueur, soit qu'elle soit tirée de quelque puits, ou de riviere, ou de fontaine, ou de pluie.

D. Quelles sont les paroles dont on doit se servir pour bâtiser ?

R. Ce sont celles cy. Je vous bâtise au nom du Pere, & du Fils, & du Saint Esprit. Ainsi soit-il.

D. Que doit-on faire pour bâtiser ?

R. Il faut verser de l'eau, en sorte qu'elle touche la peau de celui qu'on bâtise, en disant en même tems. Je vous bâtise, &c.

D. Qui est ce qui doit prononcer ces paroles ? Je vous bâtise, &c.

R. C'est celui qui verse l'eau.

D. Si

D. Si un autre que celui qui verse l'eau prononçoit les paroles, l'Enfant seroit-il baptesmé ?

R. Non, l'enfant ne seroit pas baptesmé.

D. Suffit-il en baptesmant de dire, au nom du Pere, &c. sans dire, Je vous baptesme : ou de dire, je vous baptesme au nom de Nôtre-Seigneur Jesus-Christ ?

R. Cela ne suffit pas, il est nécessaire de dire, Je vous baptesme au nom du Pere, & du Fils, & du Saint Esprit.

D. Pourquoi dit on, qu'il faut verser l'eau ?

R. C'est parce qu'il ne suffit pas, par exemple, de mouïller le doigt dans l'eau, & de l'apuiër sur la personne qu'on baptesme.

D. Sur quelle partie du corps faut-il verser l'eau ?

R. Il faut la verser sur une partie considerable du corps ; comme sont la tête, les épaules, l'estomac, &c. C'est pourquoi on verse ordinairement l'eau sur la tête.

D. Si l'enfant venoit vivant au monde, après avoir été baptesmé sur une partie peu considerable du corps, comme sur la main, que faudroit-il faire ?

R. Il faudroit alors le baptesmer encore sous condition, en disant : si vous n'êtes point baptesmé. Je vous baptesme au nom du Pere, &c.

D. Pourquoi faut-il encore baptesmer sous condition les enfans qui ont été baptesmez sur

162 *Les moyens de se bien acquiescer*
une partie peu considerable, comme sur une
main ?

R. C'est parce qu'on est incertain, si cet
enfant est veritablement baptesme.

D. Si l'eau n'avoit point touché quel-
que partie du corps, la personne seroit-elle
baptesme ?

R. Non, elle ne seroit pas baptesme.

D. Qu'elle intention doit-on avoir en
baptesme ?

R. On doit avoir intention de faire ce
que l'Eglise fait, & ce que Jesus-Christ a
institue devoir être fait dans le Sacrement
de Baptesme.



INSTRUCTION V.

*Des choses exterieures qui regardent
le Baptesme.*

D. **Q**ui est-ce qui peut baptesme ?

R. Toutes personnes le peuvent
dans une necessite extreme: mais hors une
telle necessite, il n'y a que le Curé ou le
Vicaire de la Paroisse sur laquelle on de-
meure qui le doit faire.

D. Si une autre personne que le Curé ou
son Vicaire baptesme sans necessite, la per-
sonne seroit-elle baptesme ?

R. Oüi, elle le seroit veritablement.

de ses dev. env. Dieu. I. Tr. Inst. V. 163

D. Peut-on baptemiser, c'est-à-dire, verser l'eau sans faire les cérémonies qu'on fait ordinairement en baptemisant ?

R. On ne le peut pas sans peché, à moins que celui qu'on baptemise ne soit en péril évident de mort, ou qu'on n'aye permission de l'Evêque.

D. Ne peut-on pas baptemiser sans faire les cérémonies, attendant le Parain & la Maraine pour les faire ?

R. Non, on ne le peut pas.

D. Ne peut on pas differer le Bapteme plusieurs jours, en attendant le Parain ou la Maraine ?

R. Non, cela n'est pas permis.

D. En quel lieu faut-il baptemiser ?

R. Il faut baptemiser dans l'Eglise de la Paroisse sur laquelle on demeure & non ailleurs, si ce n'est en danger évident de mort ou avec permission de l'Evêque.

D. Ne peut-on pas baptemiser les enfans à la maison ?

R. Non, on ne le peut pas, à moins qu'ils ne soient en danger évident de mort.

D. Qu'est ce que nous promettons à Dieu dans nôtre Bapteme ?

R. Nous lui promettons trois choses.
1. De croire en Dieu & en Jesus-Christ.
2. D'observer les Commandemens de Dieu.
3. De renoncer au Diable, à ses pompes, & à ses œuvres.

164 Les moyens de se bien acquiter

D. Qu'est-ce que renoncer au Diable, à ses pompes, & à ses œuvres ?

R. Renoncer au Diable, c'est renoncer à toutes les tentations du Diable : renoncer aux pompes du Diable, c'est renoncer aux maximes & aux vanitez du monde : renoncer aux œuvres du Diable, c'est renoncer aux plaisirs de la chair & des sens.

D. Ne peut-on pas recevoir le Bâême plusieurs fois ?

R. Non, on ne peut recevoir le Bâême qu'une seule fois.

D. Pourquoi ne peut-on recevoir le Bâême qu'une seule fois ?

R. C'est parce qu'il imprime dans l'ame une certaine marque spirituelle, qui est appelée Caractere.

D. Quel est le Caractere du Bâême ?

R. C'est la marque qu'on est enfant de Dieu.

D. Comment le Caractere du Bâême est-il la marque qu'on est enfant de Dieu ?

R. C'est parce qu'il fait connoître, que par le Bâême on devient enfant de Dieu ?

D. Qui sont ceux qui prophane le Caractere du Bâême.

R. Ce sont ceux qui vivent selon le monde, & qui n'imitent pas Jesus-Christ, ne vivans pas comme des véritables enfans de Dieu.

D. Les damnez qui auront été bâtez

de ses dev. env. Dieu. I. Tr. Inst. V. 165
conserveront-ils le Caractere du Bâ:ème?

R. Oüi, ils le conservèront.

D. Pourquoi le conserveront-ils?

R. C'est afin qu'ils soient reconnus comme des enfans de Dieu qui lui ont été rebelles, & qui sont devenus les enfans du Diable par leurs pechez.

D. Ne peut-on pas être sauvé sans avoir reçu effectivement le Bâ:ème?

R. Tous ceux qui n'ont pas l'usage de la raison ne le peuvent pas.

D. Ceux qui ont l'usage de la raison peuvent-ils être sauvez, sans avoir reçu le Bâ:ème?

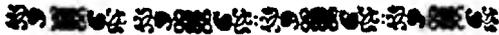
R. Oüi, ils le peuvent en trois occasions. 1. Lors qu'il leur est impossible de le recevoir, & qu'ils ont un véritable regret de tous leurs pechez. 2. Lorsque n'étant pas assez instruits, ils meurent ayant la volonté de le recevoir. 3. Lors qu'ils endurent le Martyre pour la Foi de Jesus-Christ.

D. Le Bâ:ème n'est donc pas absolument nécessaire pour être sauvé?

R. Vous m'excuserez: mais il peut être suppléé dans ceux qui ont l'usage de la raison par la volonté de le recevoir, & par le martyre.

C'est pourquoi on dit, qu'il y a trois fortes de Bâ:èmes, le Bâ:ème d'eau, le Bâ:ème d'esprit ou de desir, & le Bâ:ème de sang. Le Bâ:ème d'eau est le Sacrement de

166 *Les moyens de se bien acquiter*
Bâème, le Bâème d'esprit est la vo-
lonté qu'on a d'être bâème, & le Bâème
de sang est le martyre souffert pour la Foi
de Jesus-Christ.



INSTRUCTION VI.

De la Confirmation.

D. Quel est le second Sacrement de
l'Eglise ?

R. C'est la Confirmation.

D. Pourquoi la Confirmation est-elle le
second Sacrement de l'Eglise ?

R. C'est parce qu'il doit être donné le
premier après le Bâème.

D. Pourquoi le Sacrement de Confirma-
tion doit-il être donné le premier après le
Bâème ?

R. C'est parce que la Confirmation ne
fait qu'augmenter la grâce qu'on a reçue
dans le Bâème.

D. Qu'est-ce que la Confirmation ?

R. C'est un Sacrement qui nous rend
parfaits Chrétiens, & qui nous donne la
force & le courage de faire profession de
la Foi & des maximes de Jesus-Christ,
devant tout le monde.

D. Pourquoi appelle-t'on ce Sacrement
Confirmation ?

R. C'est parce qu'il affermit pour faire Profession de la Foy de Jesus-Christ, & pour la confesser publiquement, tant par ses paroles que par ses actions. On confesse la Foy de Jesus-Christ, & on en fait profession publique par ses actions, en faisant publiquement des actions chrétiennes, & les exercices de nôtre Religion.

D. Comment le Sacrement de Confirmation nous rend-il parfait Chrétien ?

R. C'est parce que le Saint-Esprit que nous y recevons nous donne la force nécessaire pour pratiquer toutes sortes de vertus & d'actions chrétiennes sans aucune crainte, & sans aucun respect humain.

D. Reçoit-on le Saint-Esprit dans la Confirmation ?

R. Oiii, on l'y reçoit.

D. Comment reçoit-on le Saint-Esprit dans la Confirmation ; le reçoit-on de la même manière que les Apôtres l'ont reçu le jour de la Pentecôte ?

R. Non, on ne le reçoit pas de la même manière.

D. Quelle difference y a-t'il entre la manière dont on reçoit le Saint-Esprit dans la Confirmation, & la manière avec laquelle les Saints Apôtres l'ont reçu le jour de la Pentecôte ?

R. C'est en ce que les Apôtres ont reçu le Saint-Esprit avec des marques visi-

68 *Les moyens de se bien acquiter*

bles & extérieures en forme de langues de feu, au lieu qu'on le reçoit invisiblement dans la Confirmation.

D. Comment recevons-nous le Saint-Esprit invisiblement dans la Confirmation?

R. C'est qu'il descend invisiblement dans nos ames, & qu'il les remplit de ses graces.

D. Est on obligé de recevoir le Sacrement de Confirmation pour être sauvé?

R. Oüi, on y est obligé, quand on le peut facilement, & si alors on négligeoit de le recevoir, on pecheroit mortellement.

D. Pourquoi pecheroit-on quelquefois mortellement, si on négligeoit de recevoir le Sacrement de Confirmation?

R. C'est parce qu'on est obligé de se servir des moyens que Jesus-Christ nous a laissés. 1. Pour nous maintenir dans la Foi. 2. Pour conserver la grâce que nous avons reçûe dans le Bâteme.

D. A quel tems & à quel âge peut-on être confirmé?

R. On le peut en tout tems, & aussi-tôt qu'on est bâtié.

D. Pourquoi attend-on ordinairement, que les enfans aient l'usage de la raison, pour les faire confirmer?

R. C'est afin qu'ils s'y disposent mieux, & qu'ils y reçoivent plus de graces.

D. Tous les enfans qui ont l'usage de la raison peuvent-ils être confirmez?

R. Oüi,

de ses dev. env. Dieu. I. Tr. Inst. VI. 169

R. Oüi, pourvü qu'ils soient suffisamment instruits, & qu'ils aient la volonté de se rendre parfaits Chrétiens, & assez de discernement pour prendre les moïens de le devenir.

D. Peut-on recevoir plusieurs fois le Sacrement de Confirmation ?

R. Non, on ne peut le recevoir qu'une seule fois.

D. Pourquoi ne peut-on recevoir qu'une seule fois le Sacrement de Confirmation ?

R. C'est parce qu'il imprime dans l'ame une certaine marque spirituelle, qu'on nomme Caractere qui ne se peut effacer.

D. Quel est le Caractere de la Confirmation ?

R. C'est la marque qu'on est Soldat de J. C.

D. Comment le Caractere de la Confirmation est-il la marque qu'on est Soldat de Jesus-Christ ?

R. C'est parce qu'il fait connoître que ceux qui ont reçu ce Sacrement se sont enrôlez pour être Soldats de Jesus-Christ, & pour soutenir & deffendre ses maximes, & la Doctrine de l'Eglise.

D. Qui sont ceux qui prophanent le Caractere de la Confirmation ?

R. Ce sont ceux qui ont honte de bien faire, & qui souffrent qu'on offense Dieu en leur presence.

D. Les damnez qui auront été Confirmez conserveront-ils le Caractere de la Confirmation ?

P

170 *Les moyens de se bien acquiter*

R. Oüi, ils le conserveront.

D. Pourquoi le conserveront-ils ?

R. C'est afin qu'ils soient reconnus comme des Deserteurs qui ont quitté l'armée de Jesus-Christ, & qui se sont enrôlez en celle du Diable.



INSTRUCTION VII.

*De la Matière & de la Forme, du
Ministre & des Cérémonies
de la Confirmation.*

D. **Q**ui est-ce qui donne le Sacrement de Confirmation ?

R. Il n'y a que l'Evêque seul qui le puisse donner.

D. Pourquoi n'y a-t'il que l'Evêque seul qui puisse donner le Sacrement de Confirmation ?

R. C'est parce qu'il appartient aux Evêques, qui sont les principaux Officiers de l'Eglise, de donner aux Soldats de Jesus-Christ, les armes dont ils ont besoin pour vaincre les ennemis de leur salut.

D. Qu'est-cè que l'Evêque fait pour confirmer ?

R. Il impose les mains sur ceux qu'il confirme, & les oint avec du Saint Crème.

D. Qu'est-ce que le Saint Crème ?

de ses dev. env. Dieu. I. T. Inst. VII. 171

R. C'est une liqueur composée d'Huile d'olives & de Baume, que l'Evêque benit le Jeudy-Saint avec de très-Saintes Cérémonies.

D. Pourquoi benit-on le Saint Crème avec tant de solemnitez ?

R. C'est pour nous faire connoître le profond respect qu'on doit avoir pour le Sacrement de Confirmation, & les grandes dispositions qu'on doit apporter pour le recevoir.

D. Pourquoi se sert-on du Saint Crème dans la Confirmation ?

R. C'est pour nous faire connoître que par ce Sacrement nous sommes consacrez à Jesus-Christ d'une maniere particuliere.

D. Comment l'Huile nous fait-elle connoître la grace de la Confirmation ?

R. C'est en nous aprenant que le Saint-Esprit se répand dans nôtre ame, & la pénètre, la remplit & la fortifie contre ses ennemis ; comme l'huile se répand sur les choses, les pénètre & remplit, & qu'elle fortifie les parties du corps qui sont foibles.

D. Comment le Baume nous marque-t'il la grace de la Confirmation ?

R. C'est en deux manieres. 1. Nous faisant connoître que le Saint-Esprit preserve nôtre ame de la corruption du peché, comme le Baume preserve le corps de la pourriture. 2. Que nous devons donner bon

173 Les moïens de se bien acquiter

exemple à nôtre prochain , par la bonne odeur de nos vertus, comme le Baume attire par sa bonne odeur ceux qui le sentent.

D. Comment l'Evêque applique-t'il le Saint Crème dans la Confirmation?

R. C'est en le mettant sur le front avec le pouce en forme de Croix.

D. Pourquoi l'Evêque met-il le Saint Crème sur le front?

R. C'est pour nous apprendre que le Confirmé ne doit point avoir de honte ni de crainte de confesser la Foy de Jesus-Christ , & de faire profession des maximes de l'Evangile ; parce que c'est sur le front que la honte & la crainte paroissent ordinairement.

D. Pourquoi l'Evêque met il le Saint Crème sur le front en forme de Croix ?

R. C'est pour nous faire connoître que nous ne devons nous glorifier que dans la Croix , la portant sur nôtre front , comme les Rois y portent leurs Couronnes.

D. Quelles sont les paroles que l'Evêque prononce, lors qu'il applique le Saint Crème?

R. Ce sont celles-ci : Je vous marque du signe de la Croix , & je vous Confirme du Crème du salut ; au nom du Pere , & du Fils , & du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

D. Pourquoi l'Evêque après avoir appliqué le S. Crème donne-t'il un petit soufflet,

de ses dev. env. Dieu. I. T. Inst. VII. 173

R. C'est pour trois raisons. 1. Pour apprendre au Confirmé qu'il doit être prêt de recevoir toute sorte d'injures & d'affronts pour Jesus-Christ. 2. Qu'il doit souffrir avec patience, avec courage, & pour l'amour de Dieu, toutes les peines qui lui arriveront. 3. Que les afflictions de cette vie viennent de Dieu, qui est représenté par l'Evêque.

D. Pourquoi l'Evêque en donnant un petit soufflet dans la Confirmation dit-il : la paix soit avec vous ?

R. C'est pour deux raisons. 1. Pour faire connoître qu'en recevant la grace de la Confirmation, on reçoit en même tems une paix qui ne se peut exprimer. 2. Que le meilleur moyen d'avoir en ce monde la paix avec le prochain est de souffrir avec patience.

D. Puisque la Confirmation donne la paix à ceux qui la reçoivent, le Confirmé n'a donc plus d'ennemis à combattre ?

R. Il en a cependant plusieurs à combattre ; parce que cette vie est une guerre continuelle.

D. Pourquoi met-on un bandeau sur le front du Confirmé ?

R. C'est pour lui faire connoître qu'il doit avoir un grand soin de conserver la grace, qu'il a reçûë dans la Confirmation.



INSTRUCTION VIII.

Des dispositions pour recevoir la Confirmation.

D. Quelles dispositions faut-il apporter, pour bien recevoir le Sacrement de Confirmation ?

R. Il y en a trois principales. La 1. est d'être bien instruit des principaux Mystères de nôtre Religion. La 2. d'être en état de grace, n'ayant aucun péché mortel sur sa conscience. La 3. si on Communique, il est à propos de Communier ce jour-là.

D. Que faut-il faire, avant que de recevoir le Sacrement de Confirmation, pour se mettre en état de grace, & pour n'avoir aucun péché mortel sur sa conscience ?

R. Il faut se confesser avec une véritable douleur de tous ses pechez.

D. Quand on est devant l'Evêque prêt de recevoir le Sacrement de Confirmation, que faut-il faire pour le bien recevoir ?

R. Il est très à propos de ne se présenter à l'Evêque pour recevoir ce Sacrement qu'avec les quatre dispositions suivantes, qui sont 1. d'être honnêtement habillé. 2. D'être à genoux dans une grande retenue. 3. D'avoir la tête modestement levée & les mains jointes. 4. D'avoir sur le bras gauche un ban-

des dev. env. Dieu. I. T. Inf. VIII. 175
deu , & dans la main droite un billet de
son Curé, qui marque qu'on est suffisam-
ment instruit , & qu'on s'est confessé.

D. A quoi doit-on s'appliquer quand on
est prêt de recevoir le Sacrement de Con-
firmation , & quand on le reçoit ?

R. Pour se mettre en état de profiter de
la grace de ce Sacrement , quand on est
prêt de le recevoir , & quand on le reçoit,
il faut faire trois choses. 1. Il faut penser
à ce qui se passa le jour de la Pentecôte,
lors que le Saint-Esprit descendit sur les
Apôtres. 2. Il faut demander instamment
à Dieu son Saint-Esprit. 3. Il faut faire
une bonne résolution de vivre dorénavant
en parfait Chrétien , & de bien observer
les Maximes du saint Evangile, particulié-
rement celles qui sont les plus difficiles à
pratiquer , & faire même quelque Acte
par lequel on s'y engage.

D. Que doit-on faire après avoir reçu
le Sacrement de Confirmation ?

R. Il faut faire six choses. 1. Il faut
demeurer à genoux en prières jusqu'à ce
que l'Evêque ait donné sa bénédiction.
2. Il faut recevoir la bénédiction de l'Evê-
que avec foi , avec respect & avec dévo-
tion. 3. Il faut demander à Dieu la grace
de ne jamais perdre son S. Esprit par aucun
peché mortel. 4. Reciter avec piété &
avec attention le Symbole des Apôtres ,

176 Les moïens de se bien acquiter

pour faire profession de sa foy. 5. Passer le reste de la journée en des exercices de pieté. 6. Ne point ôter son bandeau, mais le faire ôter par un Prêtre dans sa Paroisse.

D. Quelles sont les Obligations d'un Confirmé ?

R. Celui qui est Confirmé est obligé à quatre choses. 1. A se laisser conduire dans toutes ses actions par l'Esprit de Dieu qu'il a reçu, estimant ce que Dieu estime & méprisant ce qu'il méprise. 2. A faire souvent des actions de pieté sans aucune honte & sans respect humain, ne se mettant point en peine des railleries qu'on en pourroit faire. 3. A souffrir de bon cœur les afflictions, les affrons, les injures, & à les pardonner pour l'amour de Dieu. 4. A s'éloigner des compagnies qui pourroient faire perdre la grace du Sacrement de Confirmation, & à ne frequenter que des personnes sages, & bien réglées.

D. Que doivent faire ceux qui n'ont pas reçu la grace du Sacrement de Confirmation, pour n'y avoir pas aporté toutes les dispositions nécessaires ?

R. Ils doivent faire trois choses. 1. S'humilier devant Dieu. 2. Se bien confesser au plûôt. 3. Faire la Penitence, & tout ce que le Confesseur leur ordonnera pour faire en sorte de recevoir la grace de ce Sacrement.



INSTRUCTION IX.

Du Sacrement de Pénitence.

D. Quel est le troisième Sacrement de l'Eglise ?

R. C'est la Pénitence.

D. Qu'est ce que la Pénitence ?

R. C'est un Sacrement qui efface tous les pechez qu'on a commis depuis qu'on a reçu le Bâême.

D. Pourquoi appelle-t'on ce Sacrement Pénitence ?

R. C'est parce que nous ne pouvons recevoir le pardon de nos pechez que nous n'en faisons Pénitence.

D. Qu'est-ce que faire pénitence de ses pechez ?

R. C'est en avoir un véritable regret ; & souffrir la peine qui leur est dûë, pour satisfaire à la Justice de Dieu.

D. Pourquoi appelle-t'on ce Sacrement Confession ?

R. C'est parce que pour le recevoir , il faut confesser ses pechez.

D. Quand est-ce que Jesus-Christ a institué le Sacrement de Pénitence ?

R. C'a été lors qu'il a dit à ses Apôtres : recevez le Saint-Esprit , les pechez

¶ 75 Les moyens de se bien acquitter
seront remis à ceux à qui vous les remet-
trez , & ils seront retenus à ceux à qui
vous les retiendrez.

D. Quel jour Jésus-Christ a-t'il insti-
tué le Sacrement de Pénitence ?

R. C'a esté le jour de sa Résurrection.

D. Le Sacrement de Penitence peut-il
remettre toutes sortes de pechez ?

R. Oüi , il les peut remettre quelques
énormes , & en quelque grand nombre
qu'ils soient.

D. Comment le Sacrement de Pénitence
ou de Confession remet-il les pechez ?

R. C'est par l'Absolution que le Prêtre
donne à ceux qui le reçoivent.

D. Que doit-on faire pour recevoir le
pardon de ses pechez dans le Sacrement de
Penitence ?

R. Il faut faire quatre choses. 1. Exa-
miner sa conscience. 2. Avoir une grande
douleur & regret de ses pechez joint à
un ferme propos , & une forte résolution
de n'y plus retomber. 3. Confesser tous ses
pechez à un Prêtre aprouvé par l'Evêque.
4. Satisfaire à Dieu & au prochain pour
tous les pechez qu'on a commis.

D. Combien le Sacrement de Penitence
a-t'il de parties ?

R. Il en a trois , la Contrition, la Con-
fession & l'Absolution.

D. Pourquoi nomme t'on les trois par-

de ses dev. enu. Dieu. I. T. Inst. IX. 179
ries du Sacrement de Pénitence, parties
essentiellés ?

R. C'est parce que sans ces trois choses,
on ne reçoit pas le Sacrement de Pénitence.

D. La satisfaction n'est-elle pas aussi une
partie du Sacrement de Pénitence ?

R. Oüi, mais elle n'est pas une partie
essentielle, elle est seulement une partie in-
tegrante.

D. Pourquoi dit-on que la satisfaction
n'est pas une partie essentielle du Sacre-
ment de Pénitence ?

R. C'est parce qu'en manquant de satis-
faire, on ne laisse pas de recevoir le Sacre-
ment de Pénitence, pourvü qu'on aye con-
fessé tous ses pechez, & qu'on en aye une
véritable douleur.

D. Pourquoi appelle-t'on la satisfaction
une partie integrante du Sacrement de Pé-
nitence ?

R. C'est pour trois raisons. 1. Parce que
la Pénitence n'est pas entiere, jusqu'à ce
qu'on aye entierement satisfait à la Justice
de Dieu pour ses pechez. 2. Parce qu'on
est obligé de satisfaire pour ses pechez en
ce monde ou en l'autre. 3. Parce qu'on
ne peut pas manquer à une pénitence im-
posée par le Prêtre sans peché.



INSTRUCTION X.

De l'Examen de Conscience.

D. **Q**uelle est la première chose qu'on est obligé de faire pour recevoir le pardon de ses pechez dans le Sacrement de Pénitence ?

R. C'est de bien examiner sa conscience.

D. Qu'est-ce que l'examen de conscience ?

R. C'est une diligente recherche, qu'on fait avant que de se confesser, de tous les pechez qu'on a commis depuis sa dernière Confession.

D. Pourquoi faut-il examiner sa conscience avant que de se confesser ?

R. C'est pour trois raisons. 1. Afin de se souvenir de tous les pechez qu'on a commis, & de n'en point oublier dans sa Confession. 2. Afin de concevoir un véritable regret de tous ses pechez, & de s'assurer qu'on a de la douleur de chacun de ceux qu'on a commis en particulier. 3. Pour chercher les moyens de s'en corriger.

D. Est-il absolument nécessaire d'examiner sa conscience, avant que de se confesser ?

R. Oüi, cela est absolument nécessaire, & si quelqu'un oublioit de dire quelque

de ses dev. env. Dieu. I. Tr. Inst. X. 180
peché dans la Confession faite de s'être suffisamment examiné, il feroit une Confession sacrilege?

D. Ne suffit-il pas de s'examiner quand on se confesse?

R. Non, & il ne faut pas attendre à s'examiner, quand on se confesse, il ne faut penser alors qu'à bien dire tous les pechez.

D. Quelle diligence & exactitude faut-il apporter pour se bien examiner?

R. Il faut apporter la même diligence, la même exactitude & le même soin, qu'on apporteroit dans une affaire où il s'agiroit de tout son bien & de sa vie.

D. Que faut-il faire pour se bien disposer à examiner sa conscience avant la Confession?

R. Il faut faire trois choses, 1. Se retirer dans l'Eglise en quelque endroit écarté. 2. Se mettre à genoux. 3. Demander à Dieu les lumieres qui sont necessaires, pour connoître tous les pechez.

D. Surquoi doit-on examiner sa conscience, avant que de se confesser.

R. On doit le faire. 1. Sur les Commandemens de Dieu, & de l'Eglise. 2. Sur les pechez capitaux. 3. Sur les pechez particuliers de son état, de sa profession & de son employ.

D. Pour bien examiner sa conscience, suffit-il d'examiner en general, si on a juré, si

Les moïens de se bien acquiter
on a derobé, si on a desobéi, &c.

R. Cela ne suffit pas, il faut s'examiner sur le nombre, & les circonstances nécessaires, de chaque peché.

D. A quoi faut-il qu'un Ecolier pense pour se bien examiner ?

R. Il doit penser aux pechez qu'il a commis à l'Eglise, à l'Ecole, à la Maison, dans le Lit, & dans les autres lieux qu'il a frequentez, & en la compagnie des personnes qu'il a conversées.

D. Quels sont les pechez les plus ordinaires que les Ecoliers peuvent commettre dans l'Eglise ou à l'égard de l'Eglise ?

R. Ce sont ceux-ci. 1. Manquer d'assister à la Sainte Messe, ou y venir trop tard les Dimanches & les Fêtes. 2. N'y point prier Dieu. 3. Y courir ou y commettre quelque autre immodestie. 4. Y regarder de côté & d'autre. 5. Y causer ou y badiner. 6. S'y fraper les uns les autres. 7. Y dérober quelque chose.

D. Quels sont les pechez les plus ordinaires que les Ecoliers peuvent commettre dans l'Ecole ou à l'égard de l'Ecole ?

R. Ce sont les suivans. 1. Y venir trop tard par leur faute. 2. Y perdre le tems ou ne le pas employer a y faire leur devoir. 3. Empêcher les autres de s'acquiter du leur. 4. Ne pas écouter le Catechisme, & ne se pas mettre en peine de le retenir. 5. Ne

de ses dev. env. Dieu. I Tr. Inst. X. 183
pas avoir de piété dans les prières. 6. Ne pas avoir de soumission & de respect à l'égard de leur Maître.

D. Quels sont les pechez les plus ordinaires que les Enfans peuvent commettre à la maison ?

R. Les voici. 1. Ne pas prier Dieu le matin, & le soir. 2. Ne pas obeir à ceux qui ont le pouvoir de leur commander, & manquer de respect à leur égard. 3. Se quereller ou se battre. 4. Dérober quelque chose. 5. Dire des paroles deshonnêtes.

D. Quels sont les pechez les plus ordinaires que les Enfans peuvent commettre dans le lit ?

R. Ce sont. 1. Estre paresseux à se lever. 2. Se coucher sans prier Dieu. 3. Prendre plaisir à des pensées deshonnêtes, & y faire des attouchemens ou autres choses contraires à la pureté.

D. Quels sont les pechez les plus ordinaires que les Ecoliers peuvent commettre en la compagnie des personnes avec lesquelles ils conversent ?

R. Ce sont. 1. Des paroles, des regards, & des attouchemens deshonnêtes. 2. Des juremens. 3. Des mensonges. 4. Des médisances. 5. Des injures. 6. Des batteries. 7. Des Larcins. 8. Des scandales & mauvais exemples.



INSTRUCTION XI.

De la Contrition.

D. **Q**uelle est la seconde chose qu'on est obligé de faire, pour recevoir le pardon de ses pechez dans le Sacrement de Penitence?

R. C'est d'avoir une grande Contrition & douleur de ses pechez.

D. Qu'est-ce que la Contrition?

R. C'est: une douleur de cœur de tous les pechez qu'on a commis jointe à une ferme résolution de ne les plus commettre à l'avenir.

D. Quelles conditions doit avoir la Contrition pour être bonne & suffisante dans le Sacrement de Penitence?

R. Elle doit avoir six conditions, il faut:
1. Qu'elle soit surnaturelle, c'est-à-dire, qu'elle vienne de Dieu. 2. Qu'elle soit intérieure, c'est-à-dire, dans le fond du cœur. 3. Qu'elle soit souveraine, c'est-à-dire, que nous ayons plus de douleur d'avoir offensé Dieu, que de toutes les autres choses qui nous peuvent faire de la peine. 4. Qu'elle soit universelle, c'est-à-dire, de tous les pechez au moins mortels que nous avons commis sans en excepter un seul. 5. Qu'elle soit efficace, c'est-à-dire, jointe à

de ses dev. env. Dieu. I. Tr. Inst. XI. 185
une ferme résolution de ne plus retomber dans le peché. 6. Quelle soit accompagnée de l'amour de Dieu, & d'une grande confiance en sa bonté & aux mérites de Nôtre-Seigneur Jesus-Christ.

D. Qui auroit de la douleur de ses pechez, de crainte seulement de perdre son honneur ou ses biens, ou quelque chose de temporel, auroit-il une véritable Contrition, & feroit-il une bonne Confession ?

R. Nullement, parce que cette crainte étant toute naturelle ne vient pas de Dieu, & n'exclut pas toute affection au peché.

D. Celuy, qui auroit de la douleur de ses pechez à la reserve d'un seul, auroit-il une véritable Contrition, & feroit-il une bonne Confession ?

R. Non, & s'il recevoit l'Absolution dans cet état, il feroit un sacrilege, en cas que le peché dont il n'auroit pas de regret fût mortel, ou qu'il en doutât.

D. Comment faut-il faire un Acte de Contrition ?

R. Un Acte de Contrition se fait ainsi. Mon Dieu, je vous demande très-humblement pardon de tous les pechez, que j'ay commis en toute ma vie, & particulièrement depuis ma dernière Confession ; j'ay un très-grand regret de les avoir commis, parce que vous êtes infiniment bon ; je les deteste tous pour l'amour de vous, parce

Q

186 *Les moïens de se bien acquiter*
qu'ils vous déplaisent; & je suis résolu avec
le secours de vôtre sainte grace de n'y plus
retomber jamais.

D. Pour faire un vray Aête de Contrition, & avoir une véritable douleur de ses pechez, est-ce assez de dire de bouche. Mon Dieu, j'ay un très-grand regret de vous avoir offensé, parce que vous êtes infiniment bon?

R. Non, cela ne suffit pas, il faut avoir ce sentiment dans le cœur.

D. Est-ce avant que de se confesser qu'il est nécessaire de se repentir & d'avoir une grande douleur de tous les pechez qu'on a commis?

R. Oüi, il faut nécessairement avoir conçu une douleur suffisante de tous les pechez avant que de se confesser, ou au moins avant que de recevoir l'Absolution, faute de quoi, on se mettroit en état de faire une Confession sacrilege.

D. Lors qu'en se confessant on fait un Aête de Contrition, est-il absolument nécessaire d'avoir en même tems une forte résolution de ne plus retomber dans ses péchez?

R. Oüi, cela est si nécessaire qu'en y manquant, on feroit un péché mortel & une Confession sacrilege.

D. Pourquoi ceux qui se confessent, sans avoir une forte résolution de ne plus retomber dans leurs pechez, font-ils un

de ses dev. env. Dieu. I. Tr. Inst. XI. 187

peché mortel & un sacrilège ?

R. C'est parce que le ferme propos fait partie de la Contrition, & est par conséquent une partie essentielle du Sacrement de Pénitence ou de la Confession.

D. Qu'est-ce qu'un ferme propos, & une forte résolution de ne plus offenser Dieu ?

R. C'est une volonté ferme & déterminée de plutôt souffrir toute sortes de tourmens, & la mort même que de commettre un seul péché.

D. Comment fait-on un ferme propos de ne plus offenser Dieu ?

R. C'est en disant. Mon Dieu je suis résolu avec le secours de votre Sainte Grâce de mourir plutôt que de vous offenser.

D. Celui qui retombe toujours dans les mêmes péchez a-t'il une véritable douleur & Contrition de ses péchez ?

R. Non, car il fait paroître qu'il n'a pas un ferme propos, & une forte résolution de n'y plus retomber.

D. Ceux qui ne veulent point quitter les occasions prochaines du péché ont-ils un ferme propos de ne plus offenser Dieu ?

R. Non, ils ne l'ont pas effectivement.

D. Qu'est-ce qu'on entend par les occasions prochaines du péché ?

R. Ce sont les choses qui ordinairement sont cause qu'on tombe dans le péché, comme sont les personnes avec qui & les

188 *Les moyens de se bien acquiter*
lieux dans lesquels on a coutume d'offen-
cer Dieu.

D. Combien y a-t'il de sortes d'occa-
sions prochaines du peché ?

R. Il y en a de deux sortes. 1. Celles qui
y portent d'elles-mêmes, comme la lecture
des Livres d'impureté, la conversation fre-
quente & familiere de deux personnes de
different sexe. 2. Ceux qui sont tomber
dans le peché, non pas par elles mêmes; mais
à cause de la mauvaise disposition de la
personne, soit à cause de sa foiblesse, soit
à cause de son inclination naturelle, ou à
cause de ses mauvaises habitudes.

D. Doit-on quitter les secondes occa-
sions aussi bien que les premieres ?

R. Oüi, lors qu'ordinairement on y
offence Dieu, & qu'on continueroit à l'of-
fencer de même, si on y restoit.

D. Quel bien reçoit celui qui a une vé-
ritable douleur, & une parfaite Contrition
de ses pechez ?

R. Il reçoit la grace de Dieu & la ré-
mission de ses pechez, avant même que de
se confesser, pourvû qu'il ait la volonté
de le faire.

D. Combien y a-t'il de sortes de Con-
tritions ?

R. Il y en a de deux sortes, la Contri-
tion parfaite, & la Contrition imparfaite;
qu'on appelle ordinairement Attrition.

de ses dev. env. Dieu. I. Tr. Inst. XI 189

D. Qu'est-ce que la Contrition parfaite ?

R. C'est une douleur d'avoir offensé Dieu, parce qu'il est infiniment bon, & que le péché lui déplaît.

D. La Contrition parfaite remet-elle tous jours les pechez hors la Confession ?

R. Oüi, pourvû qu'on aye la volonté de de les confesser.

D. Est-il nécessaire de se confesser, lors qu'on a eu la remission de ses pechez par une Contrition parfaite ?

R. Oüi, car on n'a obtenu le pardon de ses pechez par la Contrition parfaite, que parce qu'on avoit alors la volonté de les confesser.

D. Qu'est-ce que la Contrition imparfaite ?

R. C'est une douleur d'avoir offensé Dieu conçüe par la consideration de l'énormité de ses pechez, ou par la crainte de souffrir les peines d'enfer, ou de perdre la recompense du Ciel que Dieu à promise aux hommes qui mourront en état de grace.

D. La Contrition imparfaite suffit-elle pour obtenir le pardon de ses pechez ?

R. Non, elle ne suffit pas toute seule : elle n'a cet effet que lors qu'elle est jointe aux autres parties du Sacrement de Penitence.

D. Pouvons-nous de nous-mêmes faire un **vray** Acte de Contrition, ou avoir une

190 *Les moyens de se bien acquiter*

vraye Contrition, & douleur de nos pechez?

R. Non, il n'y a que Dieu qui nous la puisse donner.

D. Pouvons nous nous exciter à avoir une *vraye Contrition & douleur de nos pechez?*

R. Oüi, nous le pouvons avec la grace de Dieu.

D. Que faut-il faire pour s'exciter à avoir une *vraye Contrition & douleur de ses pechez*, & une forte résolution de n'y plus retomber?

R. Il faut faire cinq choses. 1. Il faut la demander à Dieu. 2. Il faut considerer la bonté de Dieu, & les bienfaits qu'on a reçûs de lui. 3. Il faut se représenter l'énotmité & le grand nombre de ses pechez. 4. Il faut penser que le peché nous fait perdre la grace de Dieu, nous prive du Paradis, & nous fait meriter l'enfer. 5. Il faut faire souvent des Actes de Contrition.



INSTRUCTION XII.

De la Confession.

D. **Q**uelle est la troisième chose nécessaire, pour faire une bonne Confession?

R. C'est de confesser tous les pechez à un Prêtre approuvé de l'Evêque.

ses dev. env. Dieu. I. T. Inst. XII. 197

D. Qu'est ce que la Confession ?

R. C'est une accusation secrète de tous ses pechez faite à un Prêtre pour en recevoir l'Absolution.

D. Pourquoi dit-on, que la Confession est une accusation ?

R. C'est parce qu'il ne suffit pas de réciter ses pechez dans la Confession ; mais qu'il faut les dire en s'accusant, c'est-à-dire, en se donnant le tort.

D. Est-il nécessaire de s'accuser de tous ses pechez dans la Confession ?

R. Oüi, quand on se confesse, il faut nécessairement s'accuser de tous les pechez au moins mortels qu'on a commis pour en avoir l'Absolution.

D. Si on omettoit volontairement quelque peché mortel dans la Confession, recevrait-on l'Absolution de ceux qu'on auroit confessé ?

R. Non, on ne la recevrait pas, & on commettrait un sacrilege.

D. Si on oubloit quelque peché après s'être bien examiné, feroit-on une bonne Confession ?

R. Oüi, on recevrait le pardon de celui-là, aussi bien que des autres qu'on auroit confessé.

D. Lors qu'on a oublié un peché dans la Confession, & qu'on s'en souvient dans une autre Confession suivante ; que doit-on faire ?

192 *Les moyens de se bien acquieser*

R. On est obligé de s'en confesser.

D. Que faut-il faire pour bien déclarer ses pechez dans la Confession ?

R. Il faut déclarer l'espece, le nombre & les circonstances nécessaires de chaque peché qu'on a commis.

D. Qu'est-ce que déclarer dans la Confession l'espece d'un peché ?

R. C'est dire en particulier quel peché on a fait : par exemple, si on a juré, il faut dire en particulier quel jurement, si on a injurié, qu'elle injure on a dite, &c.

D. Qu'est-ce que déclarer dans la Confession le nombre de ses pechez ?

R. C'est dire combien de fois on a commis chaque peché, dont on se confesse.

D. Ne suffit-il pas en confessant un peché de dire qu'on la commis plusieurs fois, par exemple, qu'on a juré plusieurs fois ?

R. Cela ne suffit pas ; car n'avoir fait un peché que deux fois, est aussi bien l'avoir fait plusieurs fois, que de l'avoir commis dix fois, vingt fois, trente fois, cent fois, & même mille fois.

D. Qu'est-ce que dire en Confession les circonstances nécessaires de chaque peché qu'on a commis ?

R. C'est dire, de quelle manière, pour quelle raison, avec quelle sorte de personne, en quel lieu, &c. lorsque cela est nécessaire, pour faire connoître quel peché on a fait.

D. Com-

de ses dev. en v. Dieu, l. T. Inst. XII. 193

D. Comment faut-il s'accuser d'un péché, lors qu'on doute si on l'a commis ?

R. Il faut dire alors. Mon Pere, je doute où je crains d'avoir commis un tel péché, par exemple, je crains d'avoir consenti à une pensée deshonnête, ou à une pensée d'orgueil, &c.

D. Si en commettant un péché on a excité un autre à le commettre, comment faut-il s'en accuser ?

R. Il faut le déclarer au Confesseur, & dire combien de personnes on a excité à commettre ce péché.

D. Quand quelqu'un a celé quelque péché dans la Confession, ou que pour quelque autre raison, il a fait une mauvaise Confession, que doit-il faire ?

R. Il doit au plutôt se confesser encore une fois de tous les pechez, dont-il s'est accusé dans cette mauvaise Confession, & dans les autres qu'il a faites depuis, aussi bien que de ce péché qu'il a celé, & du nombre de mauvaises Confessions & de mauvaises Communions qu'il a faites, depuis ce tems.

D. Si celui qui a fait une mauvaise Confession ne se souvient point de tous les pechez dont il s'est accusé, & de ceux qu'il a commis depuis, & de toutes les mauvaises Confessions & Communions qu'il a faites, que doit-il faire ?

R. Il est à propos qu'il fasse une Con-
R

194. Les moïens de se bien acquieser
fession générale de toute sa vie.

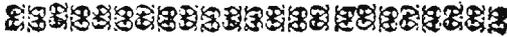
D. Qui sont ceux qui sont obligez de faire une Confession generale de toute leur vie, ou au moins depuis leur premiere Confession nulle & insuffisante ?

R. Ce sont sept sortes de personnes. 1. Ceux qui se sont confessez par coûtume, sans avoir une douleur suffisante de leurs pechez. 2. Ceux qui ont omis volontairement quelque peché dans la Confession, soit pour ne s'être pas suffisamment examiné, soit pour quelqu'autre raison. 3. Ceux qui se sont confessez sans sçavoir les principaux Mystères de nôtre Sainte Religion. 4. Ceux qui n'ont pas évité les occasions prochaines du peché. 5. Ceux qui ne se sont pas reconciliez, ou qui n'ont pas restitué l'honneur ou le bien d'autrui. 6. Ceux qui après leur Confession n'ont pas changé de conduite, & sont toujours retombez dans les mêmes pechez. 7. Ceux qui doutent d'avoir fait quelque Confession nulle.

D. En qu'elles occasions fait-on une Confession nulle ?

R. C'est particulièrement en quatre occasions. 1. Quand on a oublié de dire quelque peché dans la Confession, faute de s'être suffisamment examiné. 2. Quand on a celé un peché dans la Confession, par honte ou par malice. 3. Quand on n'a osé dire ses pechez tels qu'ils estoient, & qu'on a tâché

de ses dev. env. Dieu. I. T. Inst. XII. 195
de les faire paroître plus petits. 4. Quand
on a manqué de douleur, de bon propos,
ou de volonté de faire Pénitence, & de sa-
tisfaire pour ses pechez.



INSTRUCTION XIII.

De l'Absolution du Prêtre.

D. **A** qui doit-on confesser ses pechez ?
R. C'est à un Prêtre aprouvé
par l'Evêque.

D. Ne peut-on confesser ses pechez qu'à
un Prêtre ?

R. Non, parce qu'il n'y a que les Prê-
tres qui puissent donner l'Absolution des
pechez, lors qu'on les confesse.

D. Pour quelle fin doit-on confesser ses
pechez ?

R. C'est pour en recevoir la rémission,
par l'Absolution du Prêtre.

D. Le Confesseur est-il obligé de don-
ner l'Absolution à tous ceux qui lui ont
confessé leurs pechez ?

R. Non, il doit même ne la donner qu'à
ceux qui y sont bien disposez, & qui ont une
veritable douleur de tous leurs pechez ; &
une volonté déterminée de ne les plus com-
mettre.

D. Si le Confesseur donnoit l'Absolu-

196 *Les moyens de se bien acquiter*
tion à ceux qui sont indignes de la recevoir,
recevroient-ils le pardon de leurs pechez ?

R. Non , ils ne le recevroient pas , &
le Confesseur aussi bien que celuy qui s'est
confessé commettraient tous deux un sa-
crilege.

D. Si le Confesseur ne donne pas l'Ab-
solution , n'est-il pas à craindre qu'on ne
meure en état de peché mortel, & qu'on ne
soit damné ?

R. Cela est à craindre en effet: mais cela
seroit aussi à craindre, quand le Confesseur
donneroit l'Absolution ; car cette Absolu-
tion seroit nulle & inutile.

D. Lors qu'on n'a pas reçu l'Absolution,
parce qu'on estoit mal disposé, que doit-on
faire, pour se mettre en état d'être sauvé.

R. On doit au plutôt faire un Acte de
Contrition, & faire en sorte d'acquiescer les
dispositions, qu'on n'avoit pas.

D. A quels sortes de pécheurs le Con-
fesseur ne doit-il pas donner l'Absolution ?

R. C'est à huit sortes de personnes. 1.
A ceux qui ignorent ce qu'un Chrétien est
obligé de sçavoir, jusqu'à ce qu'ils en soient
tout-à-fait instruits. 2. A ceux qui ont quel-
que peché d'habitude, jusqu'à ce qu'ils s'en
soient corrigez. 3. A ceux qui ne veulent
pas quitter les occasions prochaines, qui les
disposent au peché. 4. A ceux qui ont de
la haine ou de l'inimitié, & qui ne veulent

pas se reconcilier. 5. A ceux, qui ayant du bien d'autrui, ou qui ayant fait tort au prochain, soit en ses biens, soit en sa réputation, ne veulent pas restituer ce qui est à luy, ou réparer le tort qu'ils luy ont fait. 6. A ceux qui ayant causé du scandale ne veulent pas le réparer. 7. A ceux qui vont se confesser sans s'être disposé, sans avoir examiné leur conscience, sans douleur d'avoir offensé Dieu, & sans ferme propos de ne plus retomber dans leurs pechez. 8. A ceux qui ne confessent pas tous leurs pechez, ou qui ne veulent pas y satisfaire, & à ceux aussi qui ne veulent pas faire la Pénitence, que le Prêtre leur a enjoite.

D. Quelle conduite doit garder le Confesseur, à l'égard de ceux qui sont dans quelqu'une de ces dispositions?

R. Il doit leur differer l'Absolution, jusqu'à ce qu'ils se soient bien disposés, ou la leur refuser s'ils ne veulent pas changer de conduite.



INSTRUCTION. XIV.

De la Satisfaction.

D. **Q**uelle est la quatrième chose qu'on est obligé de faire pour recevoir le pardon de ses pechez dans le Sacrement de Pénitence?

198 *Les moyens de se bien acquiter*

R. C'est de satisfaire à Dieu pour ses pechez.

D. Ne suffit-il pas de recevoir l'Absolution, pour obtenir le pardon de ses pechez?

R. Non, cela ne suffit pas, il faut encore y satisfaire.

D. Qu'est-ce que la satisfaction?

R. C'est une réparation de l'injure, qu'on a faite à Dieu par ses pechez.

D. Pourquoi sommes-nous obligez de satisfaire à Dieu pour nos pechez, puisque Jesus-Christ y a satisfait en mourant sur la Croix?

R. C'est pour nous appliquer les merites que N. Seigneur nous a obtenus par sa Mort.

D. A qui devons nous satisfaire?

R. C'est à Dieu & au prochain.

D. En combien de manieres pouvons-nous satisfaire à Dieu?

R. Nous le pouvons en sept manieres. 1. Par la Penitence que le Confesseur impose. 2. Par les Pénitences que nous nous imposons volontairement. 3. Par les afflictions que Dieu nous envoie, comme sont les maladies, &c. 4. Par les peines qui ont attachées à nôtre état. 5. Par les peines qui nous viennent de la part de nôtre prochain, comme sont les calomnies, les mépris, les procès. 6. Par les peines du Purgatoire. 7. Par les Indulgences.

D. Est-on obligé d'accomplir la Pénitence?

de ses dev. env. Dieu. I. T. Inf. XIV. 199

tence que le Confesseur impose ?

R. Oüy, on y est obligé, & si-on ne le fait pas, on commet un nouveau peché, & si en la recevant on n'a pas la volonté de la faire, on ne reçoit pas le pardon de ses pechez.

D. Lors qu'on a oublié en tout ou en partie de faire la Pénitence enjoite par le Confesseur, que doit-on faire ?

R. On est obligé de l'accomplir, aussitôt qu'on s'en souvient, ou le plutôt que l'on peut.

D. Celui qui se contenteroit de vouloir satisfaire dans le Purgatoire, feroit-il une bonne Confession ?

R. Nullement, car il témoigneroit qu'il n'auroit pas la volonté de satisfaire, ni une véritable Contrition.

D. Pour satisfaire à Dieu pour ses pechez, suffit-il de faire la Pénitence que le Confesseur à imposée ?

R. Cela ne suffit pas ordinairement, & il est toujours fort utile, & souvent même nécessaire de faire d'autres Pénitences que celles qui ont été enjoites par le Confesseur, parce que les Pénitences que le Confesseur impose ne sont pas souvent suffisantes à ceux qui ont beaucoup offensé Dieu.

D. Par quelles sortes de bonnes œuvres pouvons-nous satisfaire à Dieu en cette vie pour nos pechez ?

R. iiij

200 *Les-moïens de se bien acquiter*

R. C'est par les prieres , les jeunes , & les souffrances, & par les Aumônes & assistances du prochain.

D. Pour avoir le pardon de ses pechez, suffit-il de satisfaire à Dieu ?

R. Cela ne suffit pas , il faut aussi satisfaire au prochain, lors qu'on lui a fait tort.

D. En combien de manieres peut-on faire tort au prochain ?

R. On peut lui faire tort en quatre manieres. 1. En son ame par le scandale. 2. En son corps en le blessant ou le tuant. 3. En son honneur , lors qu'on lui dit quelque injure ou qu'on parle mal de lui. 4. En ses biens lors qu'on lui dérobe quelque chose.

D. Comment peut-on satisfaire au prochain, lors qu'on lui a fait tort en son ame, en lui donnant scandale ?

R. Il faut réparer le mal qu'on lui a fait, & lui donner bon exemple.

D. Comment peut-on satisfaire au prochain , lors qu'on lui a fait tort en son corps, & qu'on l'a frappé, blessé ou tué ?

R. Il faut le dédommager lui ou ses héritiers, s'il est mort, selon la Justice & selon son pouvoir.

D. Comment peut-on réparer le tort qu'on a fait au prochain, en parlant mal de lui, soit que cela soit vray ou faux ?

R. Si ce qu'on a dit est faux , il faut détromper, si on le peut, tous ceux qui ont

de ses dev. env. Dieu. I. T. Inf. XIV. 201
crû le mal qu'on a dit, & si ce qu'on a dit est vray & est caché, il faut dire qu'on l'a dit mal-à-propos, & qu'on ne doit pas le croire, & faire connoître les bonnes qualitez de celuy dont on a mal parlé.

D. Quand on a fait tort à son prochain en ses biens, que doit-on faire pour le réparer ?

R. Il faut lui restituer tout ce qu'on lui a pris en nature ou en valeur, & réparer le dommage qu'on lui a causé par soy ou par autruy.

D. Ceux qui ne veulent pas réparer le tort qu'ils ont fait au prochain, & qui ne veulent pas restituer ce qu'ils ont pris, lors qu'ils le peuvent, font-ils une bonne Confession ?

R. Leur Confession ne vaut rien.

D. Ne suffit-il pas de promettre au Confesseur, qu'on rendra ce qu'on a pris, ou de l'ordonner par son Testament ?

R. Non, cela ne suffit pas, il faut le rendre en effet, lors qu'on a de quoi rendre, & qu'on en a le moyen.



INSTRUCTION XV.

Des indulgences & du Purgatoire.

D. **N**'Y a-t'il pas quelque moyen autre que la Pénitence, pour satisfaire en cette vie à la justice de Dieu pour nos pechez ?

262 *Les moyens de se bien acquiter*

R. Oüy, il y en a un autre, qui est l'Indulgence.

D. Qu'est-ce que l'Indulgence ?

R. C'est une remission de la peine temporelle dûë aux pechez déjà pardonnez, que l'Eglise nous accorde, hors le Sacrement de Pénitence.

D. L'Eglise a-t-elle le pouvoir de donner des Indulgences ?

R. Oüi, c'est un article de Foy, qu'on est obligé de croire.

D. De qui l'Eglise a-t-elle reçu le pouvoir de donner des Indulgences ?

R. C'est de Nôtre-Seigneur Jesus-Christ.

D. L'Eglise remet-elle par les Indulgences les peines que méritent nos pechez déjà pardonnez ?

R. Oüi, elle le fait en nous appliquant les satisfactions surabondantes de Nôtre-Seigneur Jesus-Christ, & des Saints.

D. Qui sont ceux dans l'Eglise qui ont le pouvoir d'accorder des Indulgences ?

R. Ce sont, N. St. Pere le Pape dans toute l'Eglise, & les Evêques dans leurs Diocèse.

D. A qui l'Eglise accorde-t-elle les Indulgences ?

R. Ce n'est qu'à ceux qui sont en état de grace, & qui ont obtenu par le Sacrement de Pénitence la rémission de la faute du peché, & de la peine éternelle qui lui est dûë.

D. Combien y a-t'il de sortes d'Indulgences ?

de ses dev. en v. Dieu. I T. Inst. XV. 207

R. Il y en a de trois sortes. 1. Des Indulgences plenières. 2. Des Indulgences non plenières. 3. Le Jubilé.

D. Qu'est-ce qu'une Indulgence plenière?

R. C'est une remission générale de toutes les peines temporelles, qui sont dûes à nos pechez.

D. Qu'est-ce qu'une Indulgence non plenière.

R. C'est la remission d'une partie de la peine dûe à nos pechez.

D. Qu'est-ce que le Jubilé?

R. C'est une Indulgence plenière & extraordinaire accordée à tous les fideles.

D. Quelle différence y a-t'il entre le Jubilé, & les autres Indulgences plenières communes & ordinaires.

R. C'est que le Jubilé procure plusieurs avantages que les autres Indulgences ne procurent pas.

D. Pourquoi l'Eglise accorde-telle les Indulgences?

R. C'est pour suplérer au deffaut de la Pénitence de ceux qui ne l'ont pas entièrement achevée.

D. Ceux qui ne veulent pas satisfaire à Dieu en cette vie pour leurs pechez, sont-ils en état de gagner les Indulgences?

R. Non, parce que Dieu ayant obligé tous les hommes de faire Pénitence, l'Eglise ne peut pas les dispenser de la vouloir faire.

204 *Les moyens de se bien acquies*

D. Quelle est la dernière manière de satisfaire à Dieu pour ses pechez ?

R. C'est d'y satisfaire dans le Purgatoire.

D. Qui sont ceux qui satisfont à Dieu pour leurs pechez dans le Purgatoire ?

R. Ce sont ceux qui sont morts en la grace de Dieu, & qui n'ont pas entièrement satisfait à la Justice de Dieu de ~~travaux~~ la peine que méritent leurs pechez. *criminel*

D. Ne peut on pas se dispenser de satisfaire à la Justice de Dieu dans le Purgatoire, lors qu'on n'y a pas entièrement satisfait en cette vie ?

R. Non, on ne peut pas s'en dispenser.

D. Pourquoi est-on obligé d'achever de satisfaire à Dieu dans le Purgatoire ?

R. C'est parce que pour entrer dans le Ciel, il faut être exempt de toutes les souillures qu'on a contractées par le peché.

D. Sommes-nous obligés de croire qu'il y a un Purgatoire ?

R. Oüi, c'est un article de foy.

D. Qu'est-ce que le Purgatoire ?

R. C'est un lieu qui est dans la terre où les ames des justes, c'est-à-dire, de ceux qui sont morts en la grace de Dieu, achevent de satisfaire à Dieu pour leurs pechez, par les peines qu'elles y endurent.

D. Qu'elles sont les peines que souffrent les ames qui sont dans le Purgatoire ?

R. Elles endurent trois sortes des peines.
1. Elles sont privées pour un tems de la

de ses dev. env. Dieu. I. T. Inft. XV. 205
vûé de Dieu. 2. Elles brûlent continuellement dans un feu qu'on croit être aussi grand & aussi ardent que celui de l'enfer. 3. Elles endurent plusieurs autres peines que nous ne sçavons pas, & que nous ne pouvons pas comprendre.

D. Les ames qui sont dans le Purgatoire endurent elles plus de peines qu'elles n'auroient endurées en cette vie ?

R. Oüi, elles souffrent même beaucoup plus que tous les Martirs ensemble n'ont enduré, lors qu'ils étoient sur la terre.

D. Les ames sont elles long-tems dans le Purgatoire ?

R. Les unes y demeurent plus long-tems, les autres moins, selon qu'elles sont obligées de satisfaire à la Justice de Dieu pour leurs pechez, & il y en a qui y souffriront jusqu'à la fin du monde.

D. Pourquoi Dieu fait-il tant souffrir les ames qui sont dans le Purgatoire ?

R. C'est pour deux raisons. 1. Pour faire connoître la rigueur de sa Justice en l'autre monde. 2. Pour donner de l'horreur des pechez les plus legers.

D. Les plus petits pechez, par exemple, un mensonge pour rire, une parole inutile, un regard dans l'Eglise, &c. sont-ils punis dans le Purgatoire ?

R. Oüi, lors qu'on n'en a pas fait Pénitence en ce monde.

206 Les moyens de se bien acquitter

D. Les ames qui meurent en peché mortel vont-elles aussi dans le Purgatoire ?

R. Non, elles vont dans l'Enfer pour y brûler pendant toute l'éternité.

D. Que faut-il faire pour éviter d'aller dans le Purgatoire ?

R. Il faut faire trois choses. 1. Avoir une grande douleur d'avoir offensé Dieu. 2. Faire une rigoureuse Pénitence pour tous les pechez qu'on a commis. 3. Eviter avec soin à l'avenir les moindres pechez.

D. Peut-on secourir en cette vie les ames qui souffrent dans le Purgatoire, & les empêcher de souffrir autant qu'elles sont obligées, pour satisfaire à la Justice de Dieu ?

R. Oüi, on le peut.

D. En combien de manieres pouvons nous en cette vie secourir les ames, qui sont dans le Purgatoire ?

R. Nous le pouvons en six manieres. 1. En célébrant ou faisant célébrer pour elles le Sacrifice de la Sainte Messe. 2. En communiant pour elles. 3. En souffrant ou faisant Pénitence pour elles. 4. En priant pour elles. 5. En faisant l'Aumône à leur intention. 6. En gagnant pour elles les Indulgences.

D. Sommes nous obligez de secourir les ames qui souffrent dans le Purgatoire ?

R. Nous n'y sommes pas absolument obligez : mais la charité chrétienne nous y engage.

de ses dev. enu. Dieu. I. T. Inf. XV. 207

D. Quels biens reçoivent ceux qui secourent les ames qui souffrent dans le Purgatoire?

R. Ils reçoivent deux sortes de biens, 1. Ils reçoivent en cette vie beaucoup de grâces de Dieu. 2. Ils doivent espérer que Dieu les délivrera facilement des peines du Purgatoire.



INSTRUCTION XVI.

De l'Eucharistie en elle-même.

D. Quel est le quatrième Sacrement de l'Eglise?

R. C'est la Sainte Eucharistie, qui est le plus grand & le plus excellent de tous les Sacrements.

D. Pourquoi l'Eucharistie est-elle le plus grand & le plus excellent des Sacrements de l'Eglise?

R. C'est parce qu'elle contient en soy Jesus-Christ, qui est l'Auteur de la grace & de tous les Sacrements.

D. Quels sont les principaux noms, qu'on donne au Sacrement de l'Eucharistie?

R. Ce sont les noms d'Eucharistie, de très-Saint Sacrement, & de Sacrement de l'Autel.

D. Quo signifie ce mot Eucharistie?

208 *Les moyens de se bien acquiter*

R. Il signifie action de graces.

D. Pourquoi appelle-t-on le Sacrement du Corps de Jesus-Christ, Eucharistie ou action de graces ?

R. C'est pour deux raisons. 1. Parce que Jesus-Christ l'a institué en rendant graces à Dieu son Pere. 2. Parce qu'on rend aussi graces à Dieu, quand on reçoit ce Sacrement, & qu'on offre le sacrifice de la Sainte Messe.

D. Pourquoi le Sacrement du Corps de Jesus-Christ est-il appelé le Sacrement de l'Autel ?

R. C'est parce que c'est sur l'Autel qu'il est fait & offert à Dieu.

D. Pourquoi le Sacrement du Corps de Jesus-Christ est-il appelé très-Saint ?

R. C'est pour deux raisons. 1. Parce qu'il renferme Notre-Seigneur Jesus-Christ, qui est la Sainteté même. 2. Parce qu'il communique la Sainteté à ceux qui le reçoivent dignement.

D. Quand est-ce que Jesus-Christ a institué l'Eucharistie ?

R. C'a été la veille de sa Passion.

D. Pourquoi Jesus-Christ a-t-il institué l'Eucharistie ?

R. Il l'a instituée pour trois raisons. 1. Pour nous témoigner son amour. 2. Pour nous faire souvenir de sa mort. 3. Pour nous servir de nourriture spirituelle, & pour nous
nous

de ses dev. enu. Dieu. I. Tr. Inf. XI. 209

nous augmenter la grace.

D. Qu'est-ce que l'Eucharistie ?

R. C'est un Sacrement qui contient le Corps, le Sang, l'Ame & la Divinité de Nôtre-Seigneur Jesus-Christ, sous les apparences du Pain & du Vin.

D. Le Corps de Jesus-Christ qui est dans l'Eucharistie est-il le même qui a été conçu dans le sein de la très-Sainte Vierge, & qui a été attaché à la Croix ?

R. Oüi, c'est le même.

D. Le Sang de Nôtre-Seigneur Jesus-Christ, qui est dans l'Eucharistie sous les apparences du Vin, est-il le même qui a été répandu pour nous sur la Croix ?

R. Oüi, c'est le même.

D. Nôtre Seigneur Jesus-Christ est-il vivant dans le Sacrement de l'Eucharistie ?

R. Oüi, il y est vivant.

D. Nôtre-Seigneur Jesus-Christ souffre-il en son Ame & en Corps, dans le Sacrement de l'Eucharistie ?

R. Non, il ne peut pas même y rien souffrir, parce qu'il y est glorieux & immortel.

D. Quelle est la matiere du Sacrement d'Eucharistie ?

R. C'est le Pain & le Vin que le Prêtre consacre.

D. Quelle est la forme du Sacrement d'Eucharistie ?

210 *Les moyens de se bien acquiter*

R. Ce sont les paroles avec lesquelles le Prêtre consacre le Pain & le Vin, qui sont : **Ceci est mon Corps, & ceci est mon Sang.**

D. Puisque la matière du Sacrement de l'Eucharistie est le Pain & le Vin, ce que le Prêtre offre sur l'Autel est donc du Pain & du Vin ?

R. Ce que le Prêtre offre sur l'Autel est du pain & du vin, avant qu'il ait prononcé les paroles de la Consécration : mais ce n'est plus du Pain & du Vin, après qu'il les a prononcées.

D. Pourquoi ce que le Prêtre offre sur l'Autel n'est-il plus du Pain & du Vin, après que le Prêtre a prononcé les paroles de la Consécration ?

R. C'est parce que par les paroles de la Consécration, le pain est changé au Corps, & le vin au Sang de Notre-Seigneur Jesus-Christ.

D. Comment appelle-t-on le changement qui se fait du pain au Corps, & du vin au Sang de Notre-Seigneur Jesus-Christ ?

R. On le nomme Transsubstantiation ; c'est-à-dire, changement d'une substance en une autre substance.

D. Le pain & le vin ne restent-ils pas dans l'Eucharistie ; le pain avec le Corps, & le vin avec le Sang de Notre-Seigneur Jesus-Christ ?

de ses dev. env. Dieu. I. Tr. Inf. XVI. 211

R. Non, ils n'y restent pas, il n'y a rien autre chose dans le Sacrement de l'Eucharistie que le Corps & le Sang de Nôtre-Seigneur Jesus-Christ, avec les aparences du pain & du vin.

D. Qu'est-ce que les aparences du pain & du vin ?

R. C'est ce qui à nos sens paroist être du pain & du vin, & ce sont aussi les accidens qui les accompagnent, comme la blancheur ou la rougeur, la rondeur, la figure & le goût.



INSTRUCTION XVII.

Des deux especes du Pain & du Vin.

D. N'Y a-t'il que le Corps de Jesus-Christ dans l'Eucharistie sous les especes ou aparences du pain ?

R. Il y a non-seulement le Corps de Jesus-Christ, mais aussi son Sang, son Ame & sa Divinité.

D. Sous les especes & aparences du vin, n'y a-t'il rien autre chose que le Sang de Jesus-Christ ?

R. Il y a non-seulement le Sang de Jesus-Christ, mais aussi son Corps, son Ame & sa Divinité.

D. Jesus-Christ est donc tout entier

212 *Les moyens de se bien acquiter de*
sous chaque espece du Pain, & tout entier
sous l'espece du Vin ?

R. Oûi, Jesus-Christ est tout entier sous
l'une & l'autre especes.

D. Comment ~~est-ce~~ que Jesus-Christ
tout entier, & même tout son Corps peut
être sous une si petite hostie ; & comment
tout son Sang, & même tout son Corps
peut-il être sous l'espece du Vin ?

R. C'est par la toute puissance de Dieu,
qui fait tout ce qui lui plaît, & comme il
lui plaît.

D. Le Prêtre, qui communie sous l'es-
pece du Pain & sous l'espece du Vin, re-
çoit-il plus que le peuple, qui ne commu-
nie que sous l'espece du Pain ?

R. Non, il ne reçoit pas plus ; parce
qu'on reçoit Jesus-Christ tout entier sous
une seule espece, comme lors qu'on le re-
çoit sous les deux especes.

D. Lorsque le Prêtre rompt l'Hostie,
rompt-il aussi le Corps de Jesus-Christ ?

R. Non, il ne rompt que les aparences
du pain.

D. Quand une Hostie est rompuë en plu-
sieurs parties, le Corps de Notre-Seigneur
Jesus-Christ est-il tout entier sous chaque
partie de cette Hostie rompuë ?

R. Oûi, il est tout entier dans la plus
petite partie, comme dans la plus grande,
& il n'y en a pas davantage dans la plus

ses dev. env. Dieu. I Tr. Inf. XVII. 219
grande Hostie que dans la plus petite, ni dans toutes les Hosties ensemble, que dans une seule.

D. Est-ce le même Corps de Jésus-Christ qui est dans toutes les Hosties consacrées ?

R. Oüi, c'est le même.

D. Le même Corps de Nôtre Seigneur peut-il être en même tems en plusieurs lieux, & dans un grand nombre de différentes Hosties ?

R. Oüi, cela se peut, parce que Nôtre-Seigneur Jésus-Christ est tout puissant.

D. Nôtre Seigneur demeure-t'il long-tems dans nôtre estomac, après que nous l'avons reçu dans l'Eucharistie ?

R. Il y demeure jusqu'à ce que les aparences du pain & du vin, soient corrompues.

D. Quand les aparences sont corrompues, que devient Nôtre-Seigneur Jésus-Christ, qui estoit dans nôtre estomac ?

R. Alors le Corps de Nôtre-Seigneur, & Nôtre-Seigneur même tout entier cesse d'être dans nôtre estomac : mais il ne cesse pas d'être dans nôtre ame par sa grace, jusqu'à ce que nous tombions dans le peché mortel.

D. Quel honneur devons-nous rendre à Nôtre-Seigneur Jésus-Christ, dans l'Eucharistie ?

R. Nous devons l'y adorer, parce que

214 *Les moyens de se bien acquies de
c'est le même Jesus-Christ qui est adoré
des Anges, & des Saints dans le Ciel.*



INSTRUCTION XVIII.

*Des dispositions pour recevoir la Sain-
te Eucharistie, & de l'obligation
qu'on a de la recevoir.*

D. **T**ous ceux qui reçoivent le Sacre-
rement de l'Eucharistie ont-ils
part à toutes les graces que Dieu veut nous
communiquer par ce Sacrement ?

R. Non, il n'y a que ceux qui le reçoivent
en état de grace, & qui communient
dignement.

D. Quelles sont les dispositions neces-
saires pour communier dignement ?

R. Il y en a de deux sortes, les unes qui
regardent l'ame, & les autres qui regardent
le corps.

D. Quelles sont les dispositions de l'ame
nécessaires pour bien communier ?

R. Il y en a deux qui sont. 1. Être en état
de grace, & être exempt de peché au moins
mortel. 2. Faire cette action avec beaucoup
de dévotion.

D. Que faut-il faire avant que de com-
munier pour être en état de grace, &
exempt de peché mortel, lors qu'on en a

ses dev. env. Dieu. I. T. Inf. XVIII. 215
commis quelqu'un ?

R. Il faut se confesser avant que de communier.

D. Quel mal fait celui qui communie en état de péché mortel ?

R. Il commet un horrible sacrilège.

D. Celui qui communie indignement & en état de péché mortel, reçoit-il le Corps de Nôtre-Seigneur Jésus-Christ ?

R. Oûi, mais c'est à sa condamnation.

D. Est ce aussi un sacrilège de communier en péché véniel ?

R. Non, mais on se prive de beaucoup de graces, qu'on auroit reçues par ce Sacrement.

D. Comment faut-il se disposer à la sainte Communion, pour le faire avec dévotion ?

R. Il faut s'y disposer par des Actes de Foi, d'Adoration, d'Amour, d'Humilité & d'un desir ardent de s'unir à Nôtre-Seigneur, & après avoir communiqué, lui témoigner sa reconnoissance pour une si grande faveur, s'offrir à lui & lui demander les graces dont on a besoin.

D. Quelles sont les dispositions du corps nécessaires pour bien communier ?

R. Il y en a deux qui sont. 1. Estre bien modeste. 2. Estre à jeun, c'est-à-dire n'avoir rien bû ni mangé depuis minuit.

D. Est-il quelquefois permis de communier n'étant pas à jeun ?

216 *Les moyens de se bien acquiter de*

R. Oüi, cela est permis, lors qu'étant dangereusement malade on reçoit la Sainte Eucharistie comme Viatique.

D. Que signifie ce mot Viatique ?

R. Il signifie secours pour le voyage.

D. Pourquoi la Sainte Eucharistie est-elle appelée Viatique ?

R. C'est parce qu'elle nous est d'un grand secours, quand nous sommes à l'extrémité de la vie, pour nous aider à bien mourir & à aller dans le Ciel.

D. Quand est-on obligé de communier ?

R. On y est obligé au moins une fois l'année dans sa Paroisse pendant la quinzaine de Pâques, & lors qu'on est en danger de mort.

D. N'est-il pas à propos pour vivre en bon Chrétien de communier plus d'une fois l'année ?

R. Oüi, cela est fort à propos.

D. Combien de fois chaque année doit-on communier, pour vivre en bon Chrétien ?

R. Il est à propos de le faire au moins une fois le mois, & plus souvent même s'il est possible ; mais il faut suivre en cela l'avis de son Confesseur.

D. Quand on ne communie pas réellement, que doit-on faire ?

R. Il faut le faire spirituellement.

D. Qu'est-ce que communier spirituellement ?

R. C'est

ses dev. env. Dieu. I. Tr. Inf. XVIII 217

R. C'est avoir un grand desir de s'unir à Jesus-Christ, à ses sentimens, à ses maximes, & à ses dispositions, autant qu'on le peut, & de toute l'étenduë de son cœur.

D. Quels biens reçoit-on en-communiant spirituellement ?

R. On reçoit une partie des grâces qu'on recevoit dans la Communion sacramentelle.



INSTRUCTION XIX.

Du Sacrifice de la Sainte Messe.

D. L'Eucharistie n'est-elle pas un Sacrifice, aussi bien qu'un Sacrement ?

R. Oüi, elle est même le plus excellent Sacrifice qui ait jamais été, & qui puisse être.

D. Qu'est ce qu'un Sacrifice ?

R. C'est une offrande qu'on fait à Dieu d'une Créature qu'on immole, & qu'on détruit en son honneur.

D. Qu'est-ce qu'être immolé en l'honneur de Dieu ?

R. C'est être détruit, changé, ou altéré en quelque maniere que ce soit, pour honorer le pouvoir que Dieu a de détruire, changer, ou alterer toutes les Créatures, quand & autant qu'il lui plaît.

D. Comment appelle-t-on la Créature

218 *Les moyens de se bien acquiescer de*
qui est immolée, détruite & offerte à Dieu
dans le Sacrifice ?

R. On la nomme l'Hostie ou la Victime
du Sacrifice.

D. Tous les hommes peuvent-ils offrir
à Dieu des Sacrifices ?

R. Non, tous ne peuvent pas, & tous
n'ont pas droit d'en offrir, il n'y a que
ceux que Dieu a choisis, & qu'il s'est con-
sacrez pour cet effet, qui le puissent faire.

D. Pourquoi dans le Sacrifice détruit-on
une Créature en l'honneur de Dieu, pour
la lui offrir ?

R. C'est afin de reconnoître, & de témoi-
gner publiquement la souveraine puissance
qu'il a sur les Créatures, & le pouvoir
absolu qu'il a de les détruire, comme étant
le souverain Seigneur de toutes choses.

D. Est-il permis d'offrir des Sacrifices à
d'autres qu'à Dieu ?

R. Non, parce qu'il n'y a que lui qui
soit nôtre souverain Seigneur, & qui ait
un pouvoir absolu sur la vie, & sur la mort.

D. Quand est-ce que l'Eucharistie est
un Sacrifice, dans lequel Jésus-Christ est
offert à Dieu ?

R. C'est à la Sainte Messe.

D. Qu'est-ce que la Sainte Messe ?

R. C'est un Sacrifice, dans lequel Jésus-
Christ s'offre à Dieu son Père, sous les
espèces ou apparences du pain & du vin,

ses dev. env. Dieu. I. Tr. Inf. XIX. 219
par les mains du Prêtre, en mémoire de la mort qu'il a soufferte sur la Croix, pour les pechez de tous les hommes.

D. Comment la Sainte Messe est-elle un véritable Sacrifice ?

R. C'est parce que le Corps & le Sang de Jesus-Christ y sont offerts à Dieu, & immolez en son honneur.

D. Peut-on dire que le Corps, & le sang de Jesus-Christ sont immolez & détruits dans le Sacrifice de la Sainte Messe, puisque Jesus-Christ ne peut plus mourir ?

R. On peut dire qu'ils le sont en quelque maniere.

D. Comment le Corps & le Sang de Jesus-Christ sont-ils immolez, dans le Sacrifice de la Sainte Messe ?

R. Ils le sont, non pas réellement, mais par maniere de representation. 1. Parce que le Corps & le Sang de Jesus-Christ, qui ont esté separez réellement sur la Croix, nous sont representez comme separez, par la consecration du pain & du vin, qui se font séparément. 2. Parce qu'après la Communion, le Corps & le Sang de Jesus-Christ cessent d'être sous les especes sacramentelles, lors qu'elles sont corrompues.

D. Comment Jesus-Christ est-il offert, dans le Sacrifice de la Sainte Messe ?

R. Il y est offert sous les aparences du pain & du vin.

220 *Les moyens de se bien acquiter*

D. Le Sacrifice de la Sainte Messe est donc différent de celui de la Croix ?

R. Quoiqu'il soit le même Sacrifice que celui de la Croix, il est cependant différent en quelque chose.

D. Comment le Sacrifice de la Sainte Messe est-il le même que celui de la Croix ?

R. C'est en ce que Jesus-Christ s'offre lui-même à son Pere dans le Sacrifice de la Sainte Messe, comme il s'est offert dans celui de la Croix.

D. En quoi le Sacrifice de la Sainte Messe est-il différent de celui de la Croix ?

R. C'est en ce que Jesus-Christ a répandu son sang sur la Croix, afin de satisfaire pour les pechez de tous les hommes; au lieu que dans la Sainte Messe Jesus-Christ ne répand plus son sang; mais il s'offre au Pere éternel pour apliquer aux hommes par la vertu de ce Saint Sacrifice les graces qu'il leur a méritées par ses souffrances & par sa mort.



INSTRUCTION XX.

*De l'Institution, du Ministre, de la fin,
& des fruits du Sacrifice de la
Sainte Messe.*

D. **Q**ui a institué le Sacrifice de la Sainte Messe ?

de ses dev. env. Dieu. I T. Inst. XX. 227

R. C'est Jesus-Christ qui l'a institué.

D. Pourquoi N. Seigneur Jesus-Christ a-t'il institué le Sacrifice de la Sainte Messe?

R. C'a été afin que nous pussions conserver la mémoire du Sacrifice de la Croix, & nous en appliquer les mérites.

D. Par qui est offert le Sacrifice de la Sainte Messe?

R. Il est offert invisiblement par Jesus-Christ même, & visiblement par les Prêtres, qui sont les Ministres de Jesus-Christ, & de l'Eglise.

D. N'y a-t'il que les Prêtres qui ayent le pouvoir d'offrir le Sacrifice de la Sainte Messe?

R. Non, il n'y a que les Prêtres qui ayent ce pouvoir.

D. A qui le Sacrifice de la Sainte Messe est-il offert?

R. Il est offert à Dieu seul.

D. Lors qu'on dit la Sainte Messe en l'honneur d'un Saint ou d'une Sainte, n'offre-t'on pas le Sacrifice de la Sainte Messe à ce Saint ou à cette Sainte?

R. Non, on l'offre à Dieu seul, & on prie seulement ce Saint ou cette Sainte de s'unir avec le Prêtre, & avec les fidels, pour honorer Dieu, & Jesus-Christ Nôtre Seigneur dans ce Sacrifice, & pour l'offrir aussi avec eux.

222 *Les moyens de se bien acquies*

D. Les fidels offrent-ils le Sacrifice de la Sainte Messe avec le Prêtre?

R. Oûi, lors qu'ils y assistent avec de bonnes & saintes dispositions, & qu'ils s'unissent d'intention & d'affection avec le Prêtre?

D. Pourquoi le saint Sacrifice de la Messe est-il offert?

R. C'est pour adorer Dieu, pour le remercier de ses bienfaits, pour lui demander pardon de nos pechez, & les graces qui nous sont necessaires pour nous sauver.

D. Pour qui le saint Sacrifice de la Messe est-il offert?

R. Il est offert pour les vivans & pour les morts, & principalement pour ceux qui y assistent.

D. Quels biens & quels avantages le sacrifice de la Sainte Messe procure-t-il aux vivans?

R. Il leur obtient de Dieu des graces spirituelles & des biens temporels?

D. Quels biens le Sacrifice de la Sainte Messe procure-t-il à ceux qui sont morts?

R. Il diminue les peines de ceux qui souffrent dans le Purgatoire.

D. Le Sacrifice de la Sainte Messe nous peut-il obtenir le pardon de nos pechez?

R. Oûi, il peut nous l'obtenir.

D. Si le Sacrifice de la Sainte Messe nous peut obtenir le pardon de nos pechez,

de ses dev. env. Dieu. L. Tr. Inf. XX. 223
lors qu'on a commis quelque peché, il suffit
donc d'assister à la Sainte Messe, & il n'est
pas nécessaire qu'on les confesse ?

R. Cela ne suffit pas, il faut aussi les
confesser, & en recevoir l'absolution.

D. Puisqu'il faut confesser ses pechez, &
lorsqu'on en a commis quelqu'un, quoy
qu'on ait assisté à la Sainte Messe, le Sacrifice
de la Sainte Messe ne peut donc pas nous
obtenir le pardon de nos pechez ?

R. Lors qu'on dit que le Sacrifice de la
Sainte Messe nous obtient le pardon de nos
fautes, on n'entend pas qu'il remette les pe-
chez aussi efficacement que le Sacrement de
Bénédiction : mais c'est parce qu'il apaise Dieu
irrité contre nous, & qu'il nous obtient de
lui la grace d'une véritable conversion, & de
faire une bonne Confession.



INTRUSTION XXI.

Du Sacrement de l'Extrême-Onction.

D. Quel est le cinquième Sacrement de
l'Eglise ?

R. C'est le Sacrement de l'Extrême-
Onction.

D. Qu'est ce que le Sacrement de l'Ex-
trême-Onction ?

R. C'est un Sacrement institué pour souj

224 *Les moyens de se bien acquiescer de*
lager les Malades; lors qu'ils sont en danger
de mort, & pour les disposer à bien mourir.

D. Comment le Sacrement de l'Extrême-
Onction soulage-t'il les Malades ?

R. Il les soulage en quatre manieres. 1.
Il efface les pechez véniels, & souvent même
les mortels, si le Malade en a quel-
ques-uns, & qu'il ne puisse pas les confesser.
2. Il délivre l'ame des restes du peché, c'est-
à-dire, d'une certaine langueur, & lâcheté
à faire le bien, qui reste dans l'ame après
le peché. 3. Il fortifie l'ame contre les dou-
leurs de la maladie, & contre les tentations
du diable. 4. Il rend la santé du corps, si
elle est nécessaire ou utile pour le salut de
l'ame.

D. Quand le Sacrement de l'Extrême-
Onction efface-t'il les pechez mortels ?

R. C'est quand quelqu'un véritablement
pénitent à quelque peché mortel sur sa con-
science, qu'il ne connoît pas, ou dont il ne
se souvient pas.

D. Quels sont les restes du peché, dont on
est délivré, dans le Sacrement de l'Extrême-
Onction ?

R. Ce sont quelques mauvais effets que
le peché produit dans une ame, tels que
sont une langueur & lâcheté à faire le
bien, qui cause des remords de conscience,
une défiance de la miséricorde de Dieu, &
la crainte de la mort.

ses dev. enu Dieu. I. Tr. Inf. XXI: 287

D. Comment le Sacrement de l'Extrême-Onction delivre t'il des restes du peché ?

R. Il le fait en trois manieres. 1. En apaisant les remords de conscience, qui ont coûtume de troubler ceux qui sont Malades, & en danger de mort. 2. En inspirant une grande confiance en la bonté de Dieu. 3. Encourageant le Malade à regarder la mort comme la fin de ses maux, & le commencement de son bon-heur.

D. Pourquoi le Sacrement de l'Extrême-Onction est-il ainsi-apellé ?

R. C'est pour deux raisons. 1. Parce que c'est la dernière de toutes les Onctions, qu'un Chrétien reçoit en sa vie. 2. Parce que ce Sacrement ne se donne qu'à ceux qui sont Malades à l'extrémité.

D. Faut-il attendre qu'un Malade soit à l'extrémité, pour lui faire recevoir le Sacrement de l'Extrême-Onction ?

R. Non, il suffit qu'il soit en danger évident de mort.

D. Est-ce mal fait d'attendre à l'extrémité, pour recevoir le Sacrement de l'Extrême-Onction ?

R. Oüi, c'est fort mal fait, particulièrement pour trois raisons. 1. Parce que c'est témoigner qu'on n'a pas un grand desir de le recevoir. 2. Parce c'est se mettre en danger de mourir sans l'avoir reçu. 3. Parce c'est se mettre en état de n'en tirer aucun

226 *Les moyens de se bien acquiter de profit, quand on le recevoit.*

D. Est-il absolument nécessaire de recevoir le Sacrement de l'Extrême-Onction?

R. Non, mais celui qui ne le recevoit pas par sa faute, seroit en grand danger de son salut.

D. Pourquoi un Malade seroit-il en danger de son salut, si par sa faute il ne recevoit pas le Sacrement de l'Extrême-Onction?

R. C'est pour deux raisons. 1. Parce qu'il seroit paroître du mépris pour ce Sacrement. 2. Parce que sans ce Sacrement on est en danger de succomber aux tentations du diable, qui sont très fortes à l'heure de la mort, & que ce Malade se mettroit par sa faute dans l'occasion d'y succomber.

D. Peut-on recevoir plusieurs fois le Sacrement de l'Extrême-Onction?

R. Ouis, pourvu que ce ne soit pas dans une même maladie.

D. Quelle est la matière ou la chose dont on se sert, pour administrer le Sacrement de l'Extrême-Onction?

R. C'est de l'huile que l'Evêque benit le Jeudi Saint.

D. Quelle est la forme du Sacrement de l'Extrême-Onction?

R. Ce sont les paroles que le Prêtre prononce en appliquant l'huile benite sur le Malade.

D. L'huile, dont on se sert dans le Sacrement de l'Extrême-Onction, signifie-telle tous les soulagemens que le Malade peut recevoir par la vertu de ce Sacrement?

R. Oüi, elle les signifie tous.

D. Comment est ce que l'huile signifie tous les soulagemens que l'Extrême Onction peut donner à un Malade?

R. C'est en ce que le propre de l'huile est d'adoucir, de fortifier & de guérir, & que la grace propre, & particuliere du Sacrement de l'Extrême Onction est de fortifier contre les tentations, de délivrer du peché & des restes du peché, d'adoucir les peines de la maladie, & même de guérir le Malade, & c'est son bien & son avantage.

D. Pourquoi l'Eglise a-t'elle ordonné que l'huile, qu'on applique au Malade dans le Sacrement d'Extrême-Onction, fût benite par l'Evêque?

R. C'a été pour faire connoître que cette huile ne peut produire dans une ame les grands effets que produit ce Sacrement, que par la vertu qui lui est donnée de Dieu.

D. En quels endroits du corps applique-t'on de l'huile benite, dans le Sacrement de l'Extrême-Onction?

R. On l'applique ordinairement en sept endroits du corps; aux yeux, aux oreilles, aux narines, aux lèvres, à la poitrine, aux mains, & aux pieds.

228 *Les moyens de se bien acquiter de*

D. Pourquoi applique-t-on de l'huile bé-ni-te sur toutes ces parties du Corps, dans le Sacrement de l'Extrême Onction ?

R. C'est pour deux raisons. 1. Pour deman-der pardon à Dieu, de s'être servi de tous ces membres pour l'offencer. 2. Parce que le Diable peut encore s'en servir à l'heure de la mort, pour nous tenter & pour nous perdre.

D. Comment nous servons-nous de tous ces membres pour offenser Dieu ?

R. Nous nous servons des yeux, pour offen-der Dieu par des mauvais regards, nous nous servons des oreilles, pour entendre des mé-difances, & des paroles des-honnêtes ; nous nous servons des lèvres & de la langue, pour manger par gourmandise & par sensualité, & pour parler mal à propos ; nous nous servons de la poitrine, qui signifie le cœur, pour nous arrêter à des mauvaises pensées ; des mains, pour frapper, & pour faire des attouchemens des-honnêtes ; & des pieds pour marcher, pour des intentions qui ne sont pas permises.

D. Avec qu'elles dispositions, faut-il rece-voir le Sacrement de l'Extrême Onction ?

R. Il faut apporter quatre dispositions pour le bien recevoir. 1. Il faut avoir la conscience pure & nette de tous pechez mortels. 2. Avoir beaucoup de confiance en la miséricorde de Dieu, & de résigna-tion à sa sainte volonté. 3. Avoir un desir

ses dev'env. Dieu. I. Tr. Inst. XXI. 229

ardent, & une grande affection pour le recevoir. 4. Faire des Actes de Contrition des pechez que l'on a commis par les membres, sur lesquels on applique l'huile benîte.

D. Que faut-il faire après avoir reçu le Sacrement de l'Extrême-Onction ?

R. Il ne faut plus penser aux affaires du monde ; mais seulement à Dieu, & à son salut, pour se disposer à bien mourir.



INSTRUCTION XXII.

Du Sacrement de l'Ordre.

D. Quel est le sixième Sacrement de l'Eglise ?

R. C'est le Sacrement de l'Ordre.

D. Qu'est-ce que le Sacrement de l'Ordre ?

R. C'est un Sacrement, qui donne puissance à ceux qui le reçoivent d'administrer les Sacremens, ou d'aider ceux qui les administrent.

D. Tous ceux qui ont reçu le Sacrement de l'Ordre font-ils & peuvent-ils faire les mêmes fonctions dans l'Eglise ?

R. Non, ils ne peuvent faire que les fonctions qui sont propres aux Ordres qu'ils ont reçûs.

D. Il y a donc plusieurs Ordres dans l'Eglise ?

R. Oüi, il y en a sept, quatre qu'on apel-

230 *Les moyens de se bien acquitter de*
le Ordres Mineurs , & trois qu'on nomme
Ordres Majeurs ou Sacrez.

D. Il y a donc sept Sacremens de l'Ordre?

R. Non, il n'y en a qu'un ; car les sept
Ordres ne sont tous ensemble qu'un seul
Sacrement.

D. Quels sont les quatre Ordres, qu'on
appelle Mineurs ?

R. Ce sont les Ordres d'Acolite, d'Exorciste,
de Lecteur, & de Portier.

D. Quels sont les Offices de ceux qui
ont reçûs les Ordres Mineurs ?

R. Ce sont les suivans : l'Office des
Acolites est de servir à la Sainte Messe, &
d'allumer & de porter les Cierges : l'Office
de l'Exorciste est d'Exorciser les Démoniaques,
& les Possédez : l'Office du Lecteur,
est de lire l'Escriture Sainte dans
l'Eglise : l'Office du Portier est d'ouvrir
& de fermer les Portes de l'Eglise, & de
sonner les Cloches.

D. Quels sont les trois Ordres, qu'on nomme
Sacrez, ou Majeurs ?

R. Ce sont les Ordres de Soudiacre, de
Diacre, & de Prêtre.

D. Quels sont les Offices, de ceux qui ont
reçû les Ordres Sacrez ou Majeurs ?

R. Ce sont les suivans : l'Office du Soudiacre
est de servir le Diacre, & de chanter
l'Epître : l'Office du Diacre est de servir
le Prêtre, & de chanter l'Evangile à
la grande Messe, & de la prêcher aux fi-

ses dev. eno. Dieu. I. Tr. Inf. XXII. 291
dels. L'Office du Prêtre est de consacrer le Corps, & le Sang de Nôtre-Seigneur Jesus-Christ, & d'absoudre, c'est-à-dire, de remettre les pechez.

D. Qu'elle est la matiere du Sacrement de l'Ordre, & de chaque Ordre en particulier?

R. C'est une chose sensible, qui marque la puissance qui est donnée dans l'Ordre qu'on reçoit: par exemple, la matiere de l'Ordre de Prêtrise est 1. la donation que l'Evêque fait à celui qui est ordonné Prêtre du Calice plein de vin sur lequel est la patene avec un pain, à consacrer dessus. 2. C'est l'imposition des mains de l'Evêque sur le Prêtre, pour marquer la puissance qu'il lui donne de remettre les pechez.

D. Quelle est la forme du Sacrement de l'Ordre?

R. Ce sont les paroles que l'Evêque prononce en même tems, qu'il donne exterieurement & sensiblement des marques de la puissance, qu'on reçoit par ce Sacrement: par exemple, la forme de l'Ordre de Prêtrise ce sont 1. les paroles que l'Evêque prononce en donnant le Calice à celui qui est ordonné Prêtre: Et ces paroles font connoître la puissance qu'il reçoit de consacrer le Corps & le Sang de J. C. 2. Ce sont les paroles que l'Evêque prononce en même tems qu'il impose les mains sur celui qui est ordonné, & qui marquent le pouvoir

232. *Les moïens de se bien acquieser de*

pechez: Recevez,
lui dit-il, le Saint-Esprit, les pechez seront
remis à ceux à qui vous les aurez remis, &
ils seront retenus à ceux à qui vous le re-
tiendrez.

L'Evêque donne ainsi dans les autres Or-
dres quelque chose qui marque la puissance
qu'on y reçoit, & c'est ce qui sert de ma-
tiere dans chacun des autres Ordres, & en
même tems, il prononce des paroles qui ex-
priment la puissance qu'il donne & qui for-
vent de forme à chacun des autres Ordres.

D. Puisqu'il y a sept Ordres differens,
on reçoit donc plusieurs fois le Sacrement
de l'Ordre?

R. Quoi qu'il y ait sept Ordres diffe-
rens, cependant en recevant ces sept Or-
dres, on ne reçoit le Sacrement d'Ordre
qu'une seule fois, parce que tous ces Ordres
ne sont que des differens degrez du même
Sacrement.

D. Peut-on recevoir le Sacrement d'Or-
dre, par exemple, la Prêtrise ou autres, plu-
sieurs fois?

R. Non, on ne les peut recevoir qu'u-
ne seule fois?

D. Pourquoi ne peut-on recevoir le Sa-
crement d'Ordre qu'une seule fois?

R. C'est parce qu'il imprime dans l'ame
une certaine marque spirituelle, qu'on nom-
me Caractere, qui ne se peut effacer.

D. Qu'est-

ses dev. env. Dieu. I. T. Inf. XXII. 233

D. Qu'est-ce que le Caractere de l'Ordre ?

R. C'est la marque, qu'on est Ministre de Jesus-Christ, dispensateur de ses Misteres, & un des Officiers de l'Eglise.

D. Comment le Caractere de l'Ordre est-il la marque, qu'on est Ministre de Jesus-Christ, & dispensateur de ses Misteres ?

R. C'est parce qu'il fait connoître, que celui qui a reçu le Sacrement de l'Ordre exerce les fonctions de Jesus-Christ sur la terre, & qu'il procure aux fidels les graces de Jesus-Christ, par le moyen de ses Sacrements qu'il leur administre.

D. Comment le Caractere de l'Ordre est-il la marque qu'on est Officier de l'Eglise ?

R. C'est parce qu'il fait connoître, que par le Sacrement de l'Ordre, on est destiné à travailler pour le bien de l'Eglise, & pour la sanctification des ames ?

D. Qui sont ceux qui abusent du Caractere de l'Ordre ?

R. Ce sont les Ecclesiastiques qui ne se mettent pas en peine de sanctifier les autres, par l'exercice de leur ministère, par leurs paroles, & par leurs exemples.

D. Les Ecclesiastiques qui seront damnez, conserveront-ils le Caractere de l'Ordre ?

R. Oiii, ils le conserveront pendant toute l'éternité.

D. Pourquoi les Ecclesiastiques, qui seront damnez, conserveront-ils le Caractere ?

234 *Les moyens de se bien acquiter de
de l'Ordre*

R. C'est afin qu'ils soient reconnus comme des traîtres qui auront abandonné lâchement les intérêts de Dieu, & comme des Ministres indignes de Jésus-Christ, qui auront négligé le soin de son Eglise, & le salut de ses enfans, qui leur avoit été confié.

D. Quel est le plus saint, & le plus excellent de tous les Ordres?

R. C'est la Prêtrise.

D. Pourquoi la Prêtrise est-elle le plus saint, & le plus excellent de tous les Ordres?

R. C'est parce qu'elle donne le pouvoir de consacrer le Corps & le Sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ, & d'absoudre des pechez.

D. Qui est-ce qui donne aux Prêtres le pouvoir de consacrer le Corps & le Sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ, & d'absoudre des pechez?

R. Ce sont les Evêques, lors qu'ils les ordonnent.

D. Qui est-ce qui a donné aux Evêques & aux Prêtres le pouvoir de consacrer le Corps & le Sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ, & d'absoudre des pechez?

R. C'a été Notre-Seigneur Jésus-Christ en le donnant aux Apôtres, de qui les Evêques l'ont reçu.

D. Quand est-ce que Notre-Seigneur a

ses dev. env. Dicu. I. T. Inf. XXII. 235
donné aux Apôtres le pouvoir de consacrer
son Corps & son Sang ?

R. C'a été le Jedy Saint, après avoir
institué le Sacrement de l'Eucharistie.

D. Quand Nôtre-Seigneur Jufus-Christ
a-t'il donné aux Apôtres le pouvoir d'ab-
soudre des pechez ?

R. C'a été la premiere fois qu'il leur est
aparû à tous, après sa Resurrection,

D. Est-on obligé de rendre plus d'hon-
neur, & de porter plus de respect aux Prê-
tres qu'aux autres hommes ?

R. Oüi, parce qu'ils representent Nôtre-
Seigneur Jufus-Christ, & qu'ils tiennent
sa place sur la terre.

D. Doit-on aussi respecter les autres Ec-
clesiastiques, qui ne sont pas Prêtres ?

R. Oüi, on le doit, à cause de la sainteté
de leur état.

D. Lors que les Prêtres ne vivent pas bien,
leur doit-on porter du respect ?

R. Oüi, on leur en doit beaucoup, à cause
de l'autorité qu'ils ont reçûe de Dieu ?

D. La Tonsure est-elle un Ordre ?

R. Non, parce qu'elle ne donne aucune
fonction dans l'Eglise, elle donne seule-
ment pouvoir d'y assister aux Offices di-
vins en Surpells & de porter l'habit Ecclé-
siastique.

D. Qu'est-ce que la Tonsure ?

R. C'est une cérémonie de l'Eglise, par

236 *Les moïens de se bien acquiter de laquelle un Chrétien est consacré à Dieu, pour lui rendre service dans l'état Ecclesiastique.*

D. Quelle intention faut-il avoir, pour bien recevoir la Tonsure ?

R. Il faut avoir une véritable intention d'être Ecclesiastique, & de bien vivre dans cet état.

D. Quelles dispositions faut-il avoir, pour recevoir la Tonsure ?

R. Il faut avoir les trois dispositions suivantes. 1. Sçavoir au moins lire & écrire. 2. Estre confirmé. 3. Estre apellé de Dieu à l'état Ecclesiastique.

D. A quoi est obligé celui qui a reçu la Tonsure ?

R. Il est obligé particulièrement à trois choses. 1. Il doit avoir les cheveux courts, & porter l'habit Ecclesiastique. 2. Il doit assister en Surpelis les Dimanches, & les Fêtes aux Offices divins dans sa Paroisse. 3. Fréquenter les Sacremens, & donner bon exemple.

D. Les Peres & les Meres peuvent-ils obliger leurs Enfans, ou même les exciter à recevoir la Tonsure, dans l'esperance seulement d'avoir un Benefice ?

R. Non, ils n'ont pas droit de le faire.

D. Quel mal font les Peres & les Meres qui obligent ou excitent leurs Enfans à recevoir la Tonsure, dans l'esperance seule-

ses dev. env. Dieu. I. T. Inc. XXII. 237

ment d'avoir un Benefice?

R. Ils se font à eux-mêmes trois préjudices considerables. 1. Ils offensent Dieu. 2. Ils sont cause de la damnation de leurs Enfans, & du scandale qu'ils donnent à l'Eglise. 3. Ils se damnent eux-mêmes.

D. Comment se doivent comporter les Peres & les Meres, lors qu'ils veulent faire tonsurer leurs Enfans?

R. Ils doivent faire six choses. 1. Examiner si leurs Enfans ont de la disposition à l'état Ecclesiastique, & s'ils paroissent y être appelez de Dieu. 2. Beaucoup prier Dieu de leur faire connoître sa sainte volonté. 3. consulter là-dessus leur Confesseur, ou quelque Ecclesiastique sçavant & pieux. 4. Ne les point engager dans l'état Ecclesiastique, à l'occasion ou dans l'esperance de quelque Benefice. 5. Leur faire entendre, à quoi sont obligez les Ecclesiastiques. 6. Sçavoir d'eux auparavant, s'ils sont résolus de vivre en véritables Ecclesiastiques, & de s'acquiter de leurs obligations.

D. Les Peres & les Meres qui ont des Enfans tonsurez, ont-ils quelques obligations à leur égard?

R. Ils sont obligez à deux choses. 1. A leur faire porter l'habit Ecclesiastique. 2. A les faire vivre selon la sainteté de leur état.



INSTRUCTION XXIII,

Du Sacrement de Mariage.

D. Quel est le septième Sacrement de l'Eglise ?

R. C'est le Sacrement de Mariage.

D. Qu'est-ce que le Mariage ?

R. C'est un Sacrement qui donne aux personnes Mariées la grace nécessaire, pour s'aimer chrétiennement, & pour élever leurs Enfants dans la crainte, & dans l'amour de Dieu.

D. Qu'est-ce qui fait le Sacrement de Mariage, & qui lui sert de matière & de forme ?

R. C'est le consentement des deux personnes, qui se marient.

D. Est-il nécessaire que le Mariage se fasse en présence de quelqu'un ?

R. Oüi, il est nécessaire qu'il se fasse en présence du Curé & de deux Témoins, sans quoi le Mariage seroit nul.

D. N'est-il pas mieux de ne se point marier ?

R. Oüi, pourvû que ce soit Dieu, qui appelle à ne le point être.

D. Les Peres & les Meres peuvent-ils contraindre leurs Enfants à se marier ?

R. Non, ils ne le peuvent pas, & s'ils le font, ils commettent un très-grand péché.

ser dev. eno. Dieu. I. T. Inst. XXIII. 239

D. Les Enfans, qui se veulent marier, doivent-ils demander le consentement de leurs Parens?

R. Oui, ils le doivent faire, sous-peine de peché.

D. Est-il permis de se marier hors de sa Paroisse?

R. Il n'est pas permis de le faire, sans la permission de son Curé.

D. Pourquoi y a-t il si peu de Mariages, qui soient benits de Dieu?

R. C'est parce que la plupart se marient en peché mortel, & souvent avec mauvaise intention.

D. Quel peché commettent ceux qui reçoivent le Mariage en peché mortel.

R. Ils commettent un sacrilege, qui attire souvent la malediction de Dieu sur eux & sur leurs enfans.

D. Quelles sont les dispositions nécessaires pour bien recevoir le Sacrement de Mariage?

R. Ce sont les huit dispositions suivantes. La 1. est de consulter Dieu, pour sçavoir si on y est apellé. La 2. est d'être en état de grace, & pour cela de se Confesser & Communier dans sa Paroisse quelques jours auparavant. La 3. est d'être bien instruit des Mystères de nôtre Sainte Religion. La 4. est de se marier avec une bonne intention, & d'éloigner de soi toutes les

240 *Les moïens de se bien acquiter de*
mauvaises intentions qu'on pourroit avoir.
La 5. est de faire publier dans sa Paroisse les
Bans de Mariage. La 6. est de se préparer
au Mariage par des prieres, & par des
bonnes œuvres. La 7. est de n'avoir au-
cun des empeschemens au Mariage. La 8.
est de le recevoir avec dévotion, avec pu-
deur & avec modestie.

D. Que doit-on faire pour connoître,
si on a quelque empeschement au Ma-
riage ?

R. On doit consulter son Curé, ou un
Confesseur habile, quelque tems avant que
de se marier.

D. Quel mal y auroit-il de se marier avec
quelque empeschement au Mariage ?

R. On offenseroit Dieu, & il arriveroit
souvent que le Mariage seroit nul.

D. Quel mal arriveroit-il, si le Mariage
étoit nul ?

R. L'homme & la femme seroient dans
un état continuel de peché mortel.

D. Pourquoi faut-il consulter son Curé,
ou un Confesseur habile, pour sçavoir si on
a quelque empeschement au Mariage.

R. C'est afin d'en pouvoir obtenir dis-
pense, en suivant les avis de son Curé, ou
de son Confesseur.

D. Pourquoi faut-il consulter, si on a
quelque empeschement au Mariage, avant
que de se Marier ?

R. C est

ses dev. env. Dieu. I. T. Inst. XXIV 241

R. C'est parce que si on en a quelqu'un, il faut y apporter remede, avant que de se marier, pour empescher que le Mariage ne soit nul.

D. Quelles graces Dieu fait-il à ceux qui reçoivent le Sacrement de Mariage, avec de bonnes dispositions ?

R. Ce sont principalement les trois suivantes. 1. Dieu leur fait la grace de vivre ensemble en paix, & en union. 2. d'élever leurs enfans dans la crainte de Dieu. 3. De supporter avec patience les peines, qui se rencontrent dans cet état.

D. Quelles sont les obligations des personnes mariées ?

R. Ce sont les quatre suivantes. 1. D'user saintement du Mariage. 2. De se garder la foy conjugale. 3. De se supporter dans leurs deffauts. 4. d'élever Chrétien- nement leurs Enfans.

D. Que doivent faire les Peres & les Meres, pour élever leurs Enfans, dans la crainte & dans l'amour de Dieu ?

R. Ils doivent faire trois choses. 1. Les instruire. 2. Les corriger. 3. Les faire vivre en bons Chrétiens.

D. Qu'est-ce que les Peres & Meres doivent apprendre, ou faire apprendre à leurs Enfans ?

R. Ils doivent leur apprendre, ou leur faire apprendre particulièrement quatre choses.

242 Les moïens de se bien acquiter, &c.

1. Les principaux Mystères de nôtre sainte Religion. 2. Les Commandemens de Dieu, & de l'Eglise. 3. Les Prières qu'ils doivent dire. 4. La maniere de bien prier Dieu.

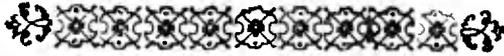
D. Les Peres & les Meres sont-ils obligez de corriger leurs Enfans ?

R. Oüi, ils y sont obligez, & il y aura beaucoup de Parens damnez; pour ne l'avoir pas fait.

D. Que doivent faire les Peres & les Meres, pour faire vivre leurs Enfans en bons Chrétiens ?

R. Ils doivent faire principalement quatre choses. 1. Les faire assister, & prier Dieu à l'Eglise, les Dimanches & les Fêtes. 2. Les empêcher de frequenter de mauvaises compagnies. 3. Les obliger de se confesser souvent à un même & bon Confesseur. 4. Leur donner bon exemple.





SECONDE TRAITE'.
DE LA
PRIERE,

Qui est le second moïen d'obtenir la grace necessaire pour se bien acquiter de ses devoirs envers Dieu.

INSTRUCTION I.

De la Priere en elle-même.

- D.  Quel est le second moïen d'obtenir la grace de Dieu ?
R. C'est la Priere.
D. Quelle est la grace que nous obtenons particulièrement , par la Priere ?
R. C'est la grace actuelle.
D. Comment obtenons-nous particulièrement la grace actuelle , par la Priere ?
R. C'est d'autant que c'est ordinaire-

244 *Les moïens de se bien acquiter*

ment par la Priere que Dieu nous donne tous les secours, qui nous sont necessaires ou utiles pour faire le bien, & pour éviter le mal, qui est le peché.

D. Qu'est-ce que la Priere ?

R. C'est une élévation de nôtre ame à Dieu, pour lui rendre nos devoirs & lui demander nos besoins.

D. Pourquoi dit-on, que la Priere est une élévation de nôtre ame à Dieu ?

R. C'est parce que dans la Priere nous élevons nôtre ame au-dessus des choses sensibles, pour ne l'occuper que de Dieu, & de ce qui conduit à Dieu.

D. Qui sont ceux qui sont obligez de prier Dieu ?

R. Ce sont tous les hommes, parce que tous sont obligez de rendre leurs devoirs à Dieu, & de lui demander leurs besoins.

D. Est-il necessaire que les hommes demandent à Dieu ce dont ils ont besoin, puisque Dieu connoît le besoin qu'ils en ont, avant qu'ils le lui demandent ?

R. Oüi, cela est necessaire.

D. Pourquoi Dieu veut-il que les hommes lui demandent ce dont ils ont besoin, puisqu'il le sçait avant qu'ils le lui demandent ?

R. C'est afin de les obliger à reconnoître, que tout ce qu'ils ont & peuvent avoir ne peut venir que de lui.

D. Qui est-ce qui nous a fait connoître

de ses dev. env. Dieu. II. Tr. Instr. I. 245

l'obligation, que tous les hommes ont de prier Dieu, pour lui demander ce dont-ils ont besoin ?

R. C'a esté Nôtre-Seigneur Jesus-Christ, lors qu'il a dit dans le Saint Evangile, que Dieu n'accordera point ce dont-on aura besoin, qu'on ne lui demande, & qu'on obtiendra tout ce qu'on lui demandera avec foy dans la Priere.

D. Pour qui devons-nous prier Dieu ?

R. Nous le devons faire non seulement pour nous, mais aussi pour tous les hommes: pour les Justes & pour les Pecheurs, pour les Hérétiques, & pour les Payens, & même pour les Infideles; pour nos Amis, & pour nos Ennemis; mais particulièrement pour nos Parens, pour ceux qui nous sont Superieurs, & pour ceux de qui nous avons reçu quelque bien, en un mot, pour tous les Vivans, & même pour les morts, qui souffrent dans le Purgatoire.

D. Quels sont les devoirs que nous devons rendre à Dieu, dans la Priere ?

R. Ce sont de l'adorer, de le remercier, & de lui offrir ce que nous avons reçu de lui.

D. Comment adore-t'on Dieu dans la Priere ?

R. C'est en reconnoissant la grandeur de Dieu, nôtre bassesse & la dépendance que nous avons de lui comme nôtre Créateur & nôtre Souverain Seigneur, & dans

246 *Les moyens de se bien acquies*

cette vûë nous tenans devant lui dans un profond respect.

D. De quoi devons nous remercier Dieu, dans la Priere ?

R. Nous devons le remercier de toutes les graces, & de tous les bienfaits que nous avons reçûs de lui, ou de quelque bien-fait ou de quelque grace en particulier, comme d'avoir surmonté une tentation d'impureté, ou d'avoir pardonné à un ennemi, qu'on avoit de la peine à voir.

D. Est-on obligé de remercier Dieu des graces, qu'on a reçûes de lui.

R. Oûi, on y est obligé ; car l'ingratitude de ses bienfaits, & de ses graces lui est fort desagreceable.

D. Quel avantage reçoit-on, lors qu'on remercie Dieu des graces, qu'on a reçûes de lui ?

R. C'est que Dieu en accorde ensuite plus facilement, & en plus grand nombre.

D. Quand est-on obligé d'adorer, & de remercier Dieu ?

R. On est obligé d'adorer Dieu tous les jours ; parce que tous les jours il conserve la vie, & tous les jours on dépend de lui en toutes choses.

D. Quand est-on obligé de remercier Dieu ?

R. On est aussi obligé de remercier Dieu tous les jours ; parce que tous les jours on reçoit plusieurs graces de lui.

D. Qu'est ce que nous devons offrir à Dieu ?

R. Nous devons lui offrir ce qui est à nous & ce qui dépend de nous , comme nos pensées, nos actions, nôtre travail, &c.

D. Pourquoi sommes nous obligez d'offrir à Dieu ce qui est à nous , & ce qui dépend de nous ?

R. C'est pour témoigner à Dieu, que nous reconnoissons que c'est de lui, que nous l'avons reçu, que nous lui en sommes redevables, qu'il dépend de lui de nous l'ôter, quand il lui plaira , & que nous devons le rapporter à lui

D. A quelle sorte de Priere a raport l'Offrande ?

R. L'Offrande à raport à la Priere d'Adoration, dans laquelle nous témoignons, & nous reconnoissons la dépendance que nous avons de Dieu.

D. Quand est-on obligé d'offrir à Dieu tout ce qu'on a, & tout ce qui dépend de lui.

R. On y est obligé tous les jours; parce que tous les jours Dieu donne toutes ces choses, ou qu'il les conserve, ou qu'il aide à les produire.

D. Quels sont les besoins que nous demandons à Dieu, dans la Priere ?

R. Ce sont les graces de Dieu, & les choses qui sont nécessaires ou utiles pour nôtre salut, ou pour celui de nôtre pro-

248 *Les-moyens de se bien acquiter*
chain, & le pardon de nos pechez.

D. Ne pouvons-nous pas demander à Dieu nos besoins temporels, & tout ce qui peut contribuer à nous conserver la santé, & la vie ?

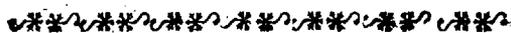
R. Oüi nous le pouvons, pourvû que nous le demandions pour une bonne fin, & avec résignation à la volonté de Dieu.

D. Pouvons-nous demander à Dieu des richesses, des honneurs, & des plaisirs ?

R. Non, cela ne nous est pas permis, parce que ces sortes de choses ne sont pas des véritables biens, & sont souvent contraires à nôtre salut.

D. Qu'est-ce que la priere qu'on fait à Dieu, pour lui demander quelque grace ?

R. C'est proprement celle qu'on appelle Priere, parce que ce mot *Priere* signifie une demande qu'on fait avec humilité, & avec instance, & c'est celle dont on parle principalement dans ce Traité.



INSTRUCTION II.

De la nécessité de la Priere, & des avantages qu'on en retire.

D. **T**ous les hommes sont-ils obligez de demander à Dieu ses graces.

R. Oüi, tous y sont obligez, parce que

de ses dev. en v. Dieu. II. Tr. Inf. II. 249

tous en ont besoin, & ne peuvent pas se sauver sans le secours de la grace de Dieu.

D. Lors que quelqu'un a besoin de quelque grace particuliere, est-il obligé de prier Dieu, pour la lui demander ?

R. Oüi, il y est obligé.

D. Qu'est-ce que la Priere, par laquelle on demande pardon à Dieu de ses pechez ?

R. C'est proprement un Acte de Contrition.

D. Est-il necessaire de demander pardon à Dieu de ses pechez ?

R. Oüi, car il ne les pardonnera pas, qu'on ne le prie de les pardonner.

D. Tous les hommes sont-ils obligez de demander pardon à Dieu de leurs pechez ?

R. Oüi, parce que tous les hommes ont offensé Dieu ?

D. Quand est-on obligé de demander à Dieu ses graces, & le pardon de ses pechez ?

R. On y est obligé tous les jours ; parce que tous les jours on a besoin de graces, & que tous les jours on tombe dans quelque peché.

D. Quels sont les avantages que nous retirons de la priere ?

R. Ce sont principalement les sept suivans. 1. Elle attire sur tous ceux pour qui nous prions les graces, & les bénédictions de Dieu. 2. Elle nous obtient le pardon de nos pechez. 3. Elle augmente en nous

250 *Les moyens de se bien acquiescer*

la grace. 4. Elle nous fait vaincre les tentations qui nous attaquent. 5. Elle nous delivre de plusieurs dangers, tant de l'Ame que du Corps. 6. Elle nous détache du monde, & nous unit à Dieu. 7. Elle nous procure le don de perseverance dans le bien, & dans la grace de Dieu ?

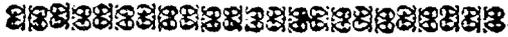
D. Pourquoi y a-t'il si peu de personnes qui retirent les avantages, qu'on peut retirer de la Priere, & qui obtiennent par elle ce qu'ils demandent ?

R. C'est par trois raisons. 1. Parce que plusieurs demandent à Dieu des choses contraires à sa sainte volonté, & à leur salut. 2. Parce que la plupart prient Dieu en état de peché mortel. 3. Parce que la plupart ne prient pas Dieu, avec toutes les conditions, qui doivent accompagner la Priere...

D. Pourquoi les justes même n'obtiennent-ils pas toujours ce qu'ils demandent ?

R. C'est pour trois raisons. 1. Parce que Dieu veut exercer leur foy, & leur patience. 2. Parce qu'il veut les rendre plus humbles & plus abandonnez à sa sainte volonté. 3. Parce que Dieu veut les engager par là, à continuer & à perseverer dans la Priere.





INSTRUCTION III.

*Des huit Conditions que doit avoir
la Priere.*

D. **C**ombien nos Prieres doivent-elles avoir de Conditions, pour être bonnes, & agréables à Dieu, utiles à nous & au prochain ?

R. Elles doivent avoir huit Conditions.

D. Quelles sont les huit Conditions que doivent avoir nos Prieres, pour être bonnes & agréables à Dieu, utiles à nous & au prochain ?

R. Ce sont. 1. Que ceux qui prient soient dans la grace de Dieu, ou du moins qu'ils aient de la douleur de leurs pechez. 2. L'attention. 3. La dévotion. 4. La ferveur. 5. L'humilité. 6. La confiance. 7. La résignation. 8. La perseverance.

D. Quelle est la premiere Condition que doivent avoir nos Prieres, pour être bonnes & agréables à Dieu.

R. C'est que nous les fassions en état de grace, ou au moins avec une véritable douleur & contrition de nos pechez ?

D. Pourquoi faut-il être en état de grace, ou au moins avoir une véritable douleur & contrition de ses pechez, pour bien prier Dieu ?

252 *Les moyens de se bien acquiter*

R. C'est parce que les pecheurs, qui ont encore de l'affection pour leurs pechez, sont les ennemis de Dieu, & que par consequent leurs Prieres ne peuvent pas être exaucées de Dieu, ni lui être agréables.

D. Quelle est la seconde Condition que doivent avoir nos Prieres, pour être bonnes & agréables à Dieu?

R. C'est l'attention.

D. Qu'est que prier Dieu, avec attention?

R. C'est avoir son esprit apliqué à Dieu, pendant qu'on prie.

D. Pourquoi faut-il avoir de l'attention, dans la Priere?

R. C'est parce que ce n'est pas prier Dieu, que de ne pas penser à lui, & à ce qu'on lui demande.

D. Qui sont ceux qui prient Dieu, sans attention?

R. Ce sont ceux qui ont des distractions, dans leurs Prieres.

D. Qu'est-ce qu'avoir des distractions, dans la Priere?

R. C'est y laisser égarer son esprit, & s'arrêter à des pensées ou mauvaises ou au moins inutiles.

D. Combien y a-t'il de sortes de distractions?

R. Il y en a de deux sortes, des distractions volontaires, & des distractions involontaires.

de ses dev. env. Dieu. II. Tr. Inf. III. 253

D. Qu'est-ce que des distractions volontaires ?

R. Ce sont des pensées mauvaises ou inutiles, auxquelles on s'arrête volontairement.

D. Qu'est-ce que des distractions involontaires ?

R. Ce sont des pensées mauvaises ou inutiles, auxquelles on ne s'arrête pas volontairement.

D. Les distractions sont-elles des pechez ?

R. Les distractions volontaires sont des pechez ; mais les distractions involontaires ne sont pas pechez.

D. Sommes nous obligez de faire en sorte d'éloigner de nôtre esprit toutes sortes de distractions, & d'occasions de distractions ?

R. Oüi, nous y sommes obligez.

D. Y auroit-il peché de ne pas éloigner de soi toutes sortes d'occasions de distractions ?

R. Oüi, il y auroit peché de ne pas les éloigner de soi, autant qu'on le peut.

D. Que devons-nous faire, pour éloigner de nous toutes les occasions de distractions ?

R. Nous devons ne nous occuper des choses du monde, qu'autant que le devoir de nôtre charge nous y engage.

D. Quelle est la troisième Condition que doivent avoir nos Prieres, pour être bonnes & agréables à Dieu ?

254 *Les. moyens de se bien acquiter*

R. C'est la dévotion.

D. Qu'est-ce que prier Dieu, avec dévotion ?

R. C'est le prier avec un grand respect, & avec une affection tendre & intérieure pour lui, & pour tout ce qui le regarde.

D. Pourquoi devons-nous prier Dieu, avec dévotion ?

R. Parce que la dévotion que nous avons dans nos Prières attire sur nous la bonté & la grace de Dieu, & est cause qu'il nous accorde volontiers ce que nous lui demandons.

D. Quelle est la quatrième Condition que doivent avoir nos Prières, pour être bonnes & agréables à Dieu ?

R. C'est la ferveur.

D. Qu'est-ce que prier Dieu, avec ferveur ?

R. C'est avoir un desir ardent d'obtenir ce qu'on demande par la Prière.

D. Est-il nécessaire en priant Dieu d'avoir un desir ardent d'obtenir ce qu'on demande ?

R. Oüi, & Dieu veut même qu'on le lui témoigne, & plus ce desir est ardent, plus Dieu exauce-t'il les Prières volontiers & promptement ?

D. Peut-on prier Dieu avec ferveur, quand on demande à Dieu des biens de cette vie ?

R. Oüi, pourvû qu'on les demande avec résignation à la sainte volonté, & qu'on desire alors avec ferveur, non pas

de ses dev. env. Dieu. II. T. Inf. III. 255
des biens temporels, mais l'accomplissement de la sainte volonté de Dieu.

D. Lors qu'on demande à Dieu les biens spirituels, ne doit-on pas les demander & les désirer avec ferveur ?

R. Oüi, on le doit.

D. Pourquoi n'est-il pas permis de demander & de désirer des biens temporels avec ferveur, puis qu'il est permis de le faire à l'égard des biens spirituels ?

R. C'est parce que les biens spirituels sont des véritables biens, & que nous sommes assurez que Dieu veut nous les accorder : mais il n'est pas permis de désirer & de demander absolument des biens temporels ; parce qu'ils ne sont pas des véritables biens, & que nous ne sommes pas assurez que Dieu veut nous les accorder.

D. Qu'est-ce que les biens spirituels, que nous devons demander avec ferveur ?

R. Ce sont les bonnes pensées, les affections au bien, l'horreur du péché, & les graces qui sont nécessaires pour toutes ces choses.

D. Quelle est la cinquième Condition que doivent avoir nos Prières, pour être bonnes & agréables à Dieu ?

R. C'est l'humilité.

D. Que faut-il faire pour prier Dieu, avec humilité ?

R. Il faut être persuadez que nous sommes indignes d'être exaucez, & que si

256 *Les moyens de se bien acquiter*

Dieu nous accorde ce que nous lui demandons, ce n'est que par sa pure bonté.

D. Comment peut-on & doit-on donner des marques extérieures d'humilité, dans la Prière ?

R. C'est en priant toujours Dieu, dans une posture modeste & humiliée.

D. Qu'elle est la posture modeste & humiliée, dans laquelle il est à propos de prier Dieu ?

R. C'est de se tenir à genoux.

D. Doit-on se tenir à genoux en priant Dieu ?

R. Oüi, on le doit au moins le matin & le soir, & dans l'Eglise.

D. Quelle est la sixième Condition que doivent avoir nos Prières, pour être bonnes & agréables à Dieu ?

R. C'est la confiance en Dieu, & en sa bonté. *

D. Qu'est-ce que prier Dieu, avec confiance ?

R. C'est espérer que Dieu nous accordera ce que nous lui demandons, pourvu que cela soit avantageux, pour sa gloire & pour nôtre salut.

D. Surquoy doit être fondée nôtre confiance en Dieu, dans la Prière ?

R. Elle doit être fondée sur la bonté de Dieu, & sur les mérites de Nôtre-Seigneur Jesus-Christ.

» Quelles

D. Quelles marques pouvons-nous donner dans la Priere, que nous mettons nôtre confiance aux mérites de Nôtre-Seigneur Jesus-Christ ?

R. C'est en priant Dieu souvent au nom de Jesus-Christ Nôtre-Seigneur.

D. Qui nous a appris à prier Dieu, au nom de Nôtre-Seigneur Jesus-Christ ?

R. C'a été Nôtre-Seigneur Jesus-Christ lui-même, & c'est la pratique de l'Eglise, qui finit ordinairement ses Prieres par ces paroles, *par Nôtre-Seigneur Jesus-Christ.*

D. Pourquoi devons-nous prier par Nôtre-Seigneur Jesus-Christ ?

R. C'est parce que nous ne pouvons avoir accès auprès de Dieu, que par lui.

D. Quelle est la septième Condition que doivent avoir nos Prieres, pour être bonnes & agréables à Dieu ?

R. C'est une entière résignation à la volonté de Dieu.

D. Qu'est ce que prier Dieu, avec une entière résignation à la sainte volonté ?

R. C'est ne désirer & ne vouloir ce que nous lui demandons, qu'autant que Dieu veut nous l'accorder.

D. Surquoi est fondée la résignation, que nous devons avoir à la volonté de Dieu, en le priant ?

R. Elle est fondée sur ce que nous sça-

258 Les moyens de se bien acquiescer

sons que Dieu étant nôtre Pere, il a soin de nous, & qu'il connoît mieux que nous ce qui nous est necessaire pour nôtre salut.

D. A l'égard de quoi devons-nous avoir cette grande résignation à la volonté de Dieu, quand nous le prions?

R. C'est particulièrement à l'égard des biens temporels, & de ce qui peut nous arriver en cette vie,

D. Devons-nous aussi avoir une grande résignation à la volonté de Dieu, à l'égard des biens spirituels?

R. Oûi; mais nous devons aussi être persuadez que la volonté de Dieu est de nous en accorder autant que nous en avons besoin pour nôtre salut: c'est pourquoi nous sommes obligez de les desirer & de les demander à Dieu avec instance.

D. Surquoi est fondée la résignation que nous devons avoir à la volonté de Dieu, à l'égard des biens temporels, quand nous le prions?

R. Elle est fondée sur ce que l'Evangile nous apprend à chercher premièrement le Royaume de Dieu & sa Justice, nous assurant que le reste nous sera donné par surcroît.

D. Devons-nous & pouvons-nous être aussi indifferens, pour nôtre salut, & pour tout ce qui peut y contribuer, que nous le

de ses dev. en v. Dieu. II Tr. Inf. III. 25
devons être pour toutes les choses de cette
vie ?

R. Non, cela ne nous est pas permis.

D. Pourquoi ne nous est-il pas permis
d'être aussi indifferens, pour tout ce qui
regarde nôtre salut, que pour les choses
de cette vie ?

R. C'est parce que Dieu nous aiant créés
pour nous sauver, nous devons être per-
suadez, qu'il est dans la volonté de le faire,
& de nous accorder tout ce qui nous est
necessaire pour cela.

D. Quelle est la huitième Condition que
doivent avoir nos Prieres, pour être bonnes
& agréables à Dieu ?

R. C'est la persévérance.

D. Qu'est-ce que prier Dieu, avec persé-
vérance ?

R. C'est ne se pas lasser de prier, quoi
que Dieu diffère d'accorder ce qu'on lui
demande.

D. Pourquoi devons-nous prier Dieu,
avec persévérance ?

R. C'est parce que Dieu n'accorde pas
toujours ce qu'on lui demande aussi-tôt
qu'on le prie, & qu'il veut qu'on le prie
souvent & long-tems.

D. Pourquoi Dieu diffère-t'il quelque-
fois d'accorder ce qu'on lui demande ?

R. C'est pour trois raisons. 1. Afin de
nous faire ressentir nôtre misere & nôtre

260 *Les moyens de se bien acquiter*
à impuissance. 2. Afin de nous rendre plus
reconnoissants de sa bonté. 3. Afin de nous
attacher plus fortement à lui.

D. Combien de tems Dieu diffère-t'il
de nous accorder ce que nous lui deman-
dons.

R. Il le diffère autant qu'il lui plaît,
& quelquefois jusqu'à la fin de nôtre vie.

D. Dieu exauce-t'il toujours nos Prieres?

R. Oüi, lors que nous le prions en état
de grace, & avec toutes les conditions qui
doivent accompagner nos Prieres, & que
nous lui demandons ce qui nous est neces-
saire pour nôtre salut.

D. Qui est-ce qui nous a promis que nos
Prieres ayant ces huit conditions seront
exaucées de Dieu ?

R. C'est Jesus-Christ lui-même dans le
Saint Evangile.



INSTRUCTION LV.

Des différentes sortes de Prieres.

D. EN quel lieu faut-il prier Dieu ?

R. Il faut prier Dieu en tous
lieux ; mais particulièrement dans les Egli-
ses, qui sont faites & destinées pour ce saint
exercice.

D. En quel jour & en quel tems faut-il

de ses dev. env. Dieu. II. T. Inst. IV. 262

prier Dieu ?

R. Il faut prier Dieu tous les jours, mais particulièrement, & bien plus de tems les Dimanches & les Fêtes.

D. En combien de manières peut-on prier Dieu ?

R. On peut prier Dieu en deux manières, de cœur & de bouche.

D. Comment nomme-t'on la priere qui se fait de cœur & d'esprit seulement ?

R. Elle se nomme la Priere ou l'Oraison mentale.

D. Comment se nomme la priere qui se fait de bouche ?

R. Elle se nomme la Priere vocale.

D. Qu'est-ce que la Priere mentale ou de cœur ?

R. C'est celle par laquelle nous rendons à Dieu nos devoirs, & nous lui demandons nos besoins en parlant de cœur seulement.

D. Qu'est-ce que la Priere vocale ou de bouche ?

R. C'est celle par laquelle de cœur & de bouche nous rendons à Dieu nos devoirs, & nous lui representons & demandons nos besoins.

D. En combien de manieres peut-on prier Dieu mentalement ou de cœur ?

R. On le peut en cinq manières. 1. Par silence. 2. Par pensées. 3. Par affections.

282 Les moyens de se bien acquies

4. Par actions. 5. Par souffrances.

D. Qu'est-ce que prier Dieu par silence ?

R. C'est se tenir seulement en la présence de Dieu, dans un sentiment de respect & d'adoration, & lui découvrir ses miseres, sans lui demander qu'il en délivre. C'est ainsi que font souvent les Mandians, qui se contentent d'exposer leurs playes & leur pauvreté aux yeux des passans, sans leur rien demander, pensans seulement à les émouvoir à compassion par ces objets.

D. Qu'est-ce que prier Dieu par pensées ?

R. C'est rendre à Dieu ses devoirs, & lui exposer ses besoins, par les pensées de son esprit, sans se servir d'aucune parole.

D. Qu'est-ce que prier Dieu par affections ?

R. C'est témoigner à Dieu, plus par les mouvemens de son cœur, qu'à par les pensées de son esprit, l'amour qu'on a pour lui, ou le desir qu'on a d'obtenir de lui quelque grace qu'on lui demande.

D. Qu'est-ce que prier Dieu par actions ?

R. C'est faire des bonnes actions pour l'amour de Dieu, dans la vûë de lui rendre ses devoirs, ou d'obtenir de lui quelque grace.

D. Qu'est-ce que prier Dieu par souffrances ?

R. C'est supporter avec une patience

de ses dev. en v. Dieu. II. Tr. Inf. IV. 269

Chrétienne toutes les peines & les afflictions qu'il plaît à Dieu de nous envoyer en cette vie, dans la vûë de lui rendre ses devoirs, ou d'obtenir de lui quelque grace.

D. Combien y a-t'il de sortes de Prières vocales ?

R. Il y en a de deux sortes, des Prières publiques & des prières Particulieres.

D. Qu'est-ce que les Prières publiques ?

R. Ce sont celles qui se font en commun par tous les Chrétiens dans les Eglises, comme la Sainte Messe, les Offices divins, les Cantiques de louanges & d'actions de graces, &c.

D. Qu'est-ce que les Prières particulieres ?

R. Ce sont celles que fait chaque fidel en particulier.

D. Les fideles sont-ils obligez d'assister aux Prières publiques ?

R. Oüi, parce qu'étans les membres d'un même corps qui est l'Eglise, ils doivent prendre part à tout ce qui la regarde, & s'unir ensemble, pour demander à Dieu leurs besoins communs.

D. Quelle est la Priere la plus agréable à Dieu, la publique ou la particuliere ?

R. C'est ordinairement celle qu'on fait en commun.

D. Quels avantages ont les Prières publiques, par dessus les particulieres ?

264. *Les moyens de se bien acquiter de*

R. Elles ont quatre principaux avantages. 1. Elles sont ordonnées par le Saint Esprit, qui conduit l'Eglise. 2. On doit croire que Jesus-Christ s'y trouve souvent, & même ordinairement, ayant promis de se trouver au milieu de ceux qui s'assembent en son nom. 3. On obtient plus facilement par elles ce qu'on demande à Dieu. 4. Chaque particulier à part aux merites de tous les autres qui prient avec lui.

D. Combien y a-t'il de sortes de Prières publiques?

R. Il y en a de trois sortes. 1. Des Prières publiques ordinaires. 2. Des Prières publiques moins ordinaires. 3. Des Prières publiques extraordinaires.

D. Quelles sont les Prières publiques ordinaires?

R. Ce sont les Exercices de Religion, que les Chrétiens font ensemble en commun les Dimanches & les Fêtes : tels que sont la Messe de Paroisse & l'Office divin.

D. Dans quels lieux doit-on faire les Prières publiques?

R. Elles se doivent faire dans les Eglises.

D. Qu'est-ce que les Eglises, où on doit faire les Prières publiques?

R. Ce sont des lieux consacrez à Dieu, dans lesquels les Chrétiens s'assemblent, pour y faire les Exercices de la Religion Chrétienne.

INSTRUCTION



INSTRUCTION V.

Des Prières qu'il faut faire en particulier tous les jours , principalement le Matin & le Soir , & lors qu'on assiste à la Sainte Messe.

D. **Q**Uand est-ce qu'un Chrétien doit prier Dieu en particulier ?

R. Il doit le faire le plus souvent qu'il lui est possible.

D. Pourquoi un Chrétien doit-il prier Dieu en particulier, le plus souvent qu'il lui est possible ?

R. C'est parce que Nôtre-Seigneur Jesus Christ nous a commandé de prier Dieu toujours.

D. Pouvons-nous prier Dieu toujours ?

R. Nous le pouvons en deux manieres. 1. En élevant nôtre cœur à Dieu le plus souvent que nous pouvons. 2. En faisant toutes nos actions pour son amour, & pour sa gloire, & en esprit de Priere.

D. Y a-t'il des occasions dans lesquelles un Chrétien est plus obligé de prier Dieu en particulier ?

R. Oiii, il y en a plusieurs.

D. En quelles occasions un Chrétien

266 *Les moyens de se bien acquies de*
est-il plus obligé de faire des Prieres parti-
culieres, ou de prier Dieu en particulier ?

R. C'est 1. tous les jours le *Matin*, aussitôt qu'il est levé, & le *Soir* avant que de se coucher, & à la *Sainte Messe*. 2. De tems en tems, pendant le jour. 3. En plusieurs differentes occasions, qui n'arrivent pas tous les jours. 4. Il doit faire toutes ses actions en esprit de Priere.

D. Un Chrétien est-il obligé de prier Dieu tous les jours, le *Matin* & le *Soir* ?

R. Oüi, il y est obligé.

D. Y auroit-il peché de ne pas prier Dieu tous les jours, le *Matin* & le *Soir* ?

R. Oüi, car ce seroit faire paroître une grande négligence de son salut, & un grand mépris de la *Majesté* de Dieu.

D. Pourquoi un Chrétien est-il obligé de prier Dieu tous les jours, le *Matin* ?

R. C'est pour deux raisons. 1. Pour lui demander les graces dont il a besoin, à toutes les heures & à tous les momens de la journée. 2. Pour lui offrir toutes ses actions.

D. Pourquoi un Chrétien est-il obligé de prier Dieu, tous les *Soirs* avant que de se coucher ?

R. C'est pour trois raisons. 1. Pour remercier Dieu de toutes les graces, qu'il a reçûes de lui. 2. Pour lui demander pardon de tous les pechez, qu'il a commis pendant le jour. 3. Pour lui demander les graces

ses deus, env. Dieu. II. Tr. Inst. V. 167
dont il a besoin, pour bien passer la nuit, &
pour ne pas tomber dans aucun péché.

D. Comment un Chrétien doit-il prier
Dieu le Matin?

R. Pour le bien faire, il doit faire
trois choses. 1. Se retirer en un lieu com-
mode. 2. Se mettre à genoux devant une
Image de Nôtre-Seigneur Jesus-Christ, ou
de la très-Sainte Vierge, ou de quelque autre
Saint. 3. Se tenir dans une posture modeste,
sans s'apuyer, ni s'asseoir sur ses talons.

D. Pourquoi un Chrétien doit-il tous les
jours, le Matin & le Soir, prier Dieu à
genoux?

R. C'est pour témoigner le respect qu'il
porte à la Majesté de Dieu.

D. Qui est-ce qui nous a donné l'exem-
ple de prier Dieu à genoux?

R. C'a été Nôtre-Seigneur Jesus-Christ,
lors qu'il pria Dieu son Pere prosterné
à genoux, dans le Jardin des Olives.

D. Ne suffit-il pas de prier Dieu dans le
lit, ou en s'habillant, ou en travaillant?

R. Cela ne suffit pas, car ce n'est pas ren-
dre à Dieu ses devoirs, avec le respect qui
lui est dû.

D. Est-ce mal fait de prier Dieu dans le
lit, ou en s'habillant, ou en travaillant?

R. Non, ce n'est pas mal fait, au contraire,
il est à propos de prier Dieu dans le lit, en
s'habillant, & en travaillant; mais cela ne

268 *Les maïens de se bien acquiter de*
suffit pas, il faut encore ensuite prier Dieu
modestement à genoux, lors qu'on est levé
& habillé.

D. Quel mal arrive-t'il à ceux qui man-
quent de prier Dieu à genoux le *Matin*, &
le *Soir*, soit par honte, soit par négligence?

R. Ils se privent de beaucoup de graces,
& se mettent en danger de n'être pas sauvez.

D. Que faut-il faire dans la *Priere du*
Matin?

R. Il faut faire cinq choses. 1. Adorer
Dieu. 2. Le remercier d'avoir heureuse-
ment passé la nuit. 3. Lui demander par-
don, si on l'a offensé pendant ce tems. 4.
Prévoir les actions qu'on a à faire pendant
le jour, & les occasions où on peut se trou-
ver d'offenser Dieu. 5. Demander à Dieu
la grace de faire toutes ses actions pour l'a-
mour de lui, & de resister aux tentations
qui pouroient arriver pendant le jour.

D. Si on avoit des affaires pressantes, ou
si on s'étoit levé trop tard, ne pouroit-on
pas manquer de prier Dieu le *Matin*?

R. Non, car on n'y doit pas manquer,
pour quelque raison que ce soit.

D. Les *Peres* & les *Meres*, les *Maîtres*
& les *Maîtresses* sont-ils obligez non-seu-
lement de prier Dieu, mais aussi de faire
prier Dieu à genoux tous les jours leurs
enfants, & leurs domestiques?

R. Oüi, ils y sont obligez, & ils se-

ront punis de Dieu, s'ils ne le font pas.

D. Si le Soir on étoit preſſé du ſommeil, ou las, ou fatigué du travail, ne ſeroit-il pas permis de ſe coucher ſans avoir prié Dieu auparavant?

R. Il ne faudroit pas pour cela manquer de faire la Priere, avant que de ſe mettre au lit.

D. Que faut-il faire dans la Priere du Soir?

R. Il faut faire cinq choſes. 1. Adorer Dieu. 2. Le remercier des graces qu'on a reçûes de lui pendant le jour. 3. Examiner ſa conſcience ſur les pechez qu'on a commis, ſur le tems qu'on a mal employé, & ſur les actions qu'on n'a pas faites, pour l'amour de Dieu. 4. Demander pardon à Dieu des fautes qu'on a commiſes, & prendre une ferme réſolution de les éviter le lendemain. 5. Demander à Dieu la grace de bien paſſer la nuit, & ſur tout de ne tomber dans aucun peché pendant ce tems, & de ne pas même conſentir à aucune mauvaiſe penſée.

D. Eſt-on obligé de prier Dieu, pendant la Sainte-Meſſe?

R. Oüï, on eſt obligé d'y prier Dieu, & ſi on ne le fait pas, on n'eſt pas cenſé y aſſiſter.





INSTRUCTION VI.

*Des différentes occasions dans lesquelles
un Chrétien doit prier Dieu en
particulier, pendant le jour.*

D. **E**N quelles occasions faut-il prier
Dieu de tems en tems, pendant
le jour ?

R. Il faut le faire principalement en huit
occasions. 1. Dès qu'on s'éveille. 2. Quand
on entre dans quelque place, ou qu'on en
sort. 3. Dans chacune de ses actions. 4.
Quand on va travailler. 5. Avant que de
sortir de la maison. 6. Avant & après les
repas. 7. Avant que de se mettre au lit. 8.
Quand on est couché.

D. Quelle Priere doit-on faire, quand on
s'éveille ?

R. Il faut penser à Dieu, & lui offrir
& consacrer toute la journée.

D. Quelle Priere doit-on faire, quand on
entre dans quelque place ?

R. Il faut adorer Dieu, qui y est pre-
sent, & qui la remplit, & lui demander
sa Sainte Bénédiction & la grace de ne le
point offencer, pendant tout le tems qu'on
y restera.

D. Quelle Priere doit-on faire, quand

ses dev. en v Dieu. II. Tr. Inst. VI. 271
on sort de quelque place ?

R. Il faut demander à Dieu la grace de ne point s'éloigner de lui par le peché, & de n'être point privé de sa présence.

D. Quelle Priere doit-on faire, quand on va travailler ?

R. Il faut demander à Dieu la grace de prendre son travail en esprit de Penitence, & le prier qu'il nous empesche de tomber dans le peché, pendant tout le tems que nous travaillerons.

D. Quelle Priere faut-il faire, dans chacune de ses actions ?

R. Pour bien prier Dieu dans chacune de ses actions, il faut faire cinq choses. 1. Il faut les offrir à Dieu. 2. Il faut implorer son secours pour les bien faire. 3. Il faut les faire avec attention à Dieu. 4. Il faut s'unir aux intentions & dispositions que Notre-Seigneur Jesus-Christ a eues, dans les actions qu'il a faites semblables à celle qu'on fait. 5. Il faut les faire pour l'amour de Dieu.

D. Quelle Priere doit-on faire, avant que de sortir de la Maison ?

R. Il faut demander à Dieu la grace de marcher toujours avec lui, & avec attention à sa Sainte présence, & de ne s'occuper ni l'esprit ni les sens d'aucune chose, qui puisse porter au peché.

D. Quelle Priere faut-il faire, avant les repas ?

272 Les moyens de se bien acquiter de

R. Il faut prier Dieu de répandre ses Bénédiction sur nous & sur les viandes, & de nous faire la grace de n'en pas user pour l'offencer ; mais pour le mieux servir.

D. Quelle Priere faut-il faire, après les repas ?

R. Il faut remercier Dieu de la nourriture qu'on vient de prendre, & lui demander pardon des fautes qu'on peut avoir commises en la prenant.

D. Quelle Priere faut-il faire à Dieu, avant que de se mettre au lit ?

R. Il faut offrir à Dieu son sommeil ; & lui demander sa Sainte grace, & sa protection pendant la nuit.

D. Quelle Priere faut-il faire, quand on est couché ?

R. Il faut demander à Dieu la grace de passer cette nuit dans son saint amour, & sans l'offenser, & s'endormir ayant l'esprit appliqué à quelque bonne pensée.

D. Quelles sont les différentes occasions, dans lesquelles il faut prier Dieu, qui n'arrivent pas tous les jours ?

R. Il n'y a point d'occasions dans lesquelles on ne doive prier Dieu : mais on doit particulièrement le faire en six occasions. 1. Quand on entreprend quelque affaire ou quelque voiage. 2. Quand on va rendre quelque visite, ou qu'on en revient. 3. Quand on souffre quelque tort, quelque

ses dev. env. Dieu. II. Tr. Inf. VI. 273
peine, ou quelque injustice. 4. Quand on est malade ou incommodé. 5. Quand on est dans quelque tentation, ou dans quelque danger d'offenser Dieu. 6. Quand on est tombé dans quelque péché.

D. Quelle Priere faut-il faire, quand on entreprend quelque affaire?

R. Il faut prier Dieu de la conduire selon sa Sainte volonté, & de ne pas permettre que nous fassions rien, qui ne lui soit agréable.

D. Quelle Priere doit-on faire, quand on entreprend quelque voiage?

R. Il faut demander à Dieu trois choses. 1. La grace de nous conduire & de nous reconduire. 2. De nous donner un de ses Anges, pour nous servir de guide. 3. De nous préserver de tomber dans le péché.

D. Quelle Priere doit-on faire, quand on va rendre visite à quelq'un?

R. Il faut alors faire attention à trois choses. 1. D'y aller dans le même-esprit, dans les mêmes intentions, & les mêmes dispositions qu'avoit la très-sainte Vierge, lors qu'elle alla visiter sainte Elisabeth. 2. De prier Dieu que les entretiens que nous y aurons servent à augmenter en nous son saint amour. 3. De lui demander la grace que nous ne l'offensons en rien pendant ce tems, sur tout contre la charité.

D. Quelle Priere faut-il faire à Dieu,

274. *Les moyens de se bien acquiter de
au retour d'une vintte ?*

R. Il faut demander pardon à Dieu ;
des fautes qu'on a commises dans l'entre-
tien, & du tems qu'on peut y avoir perdu,

D. Quelle Priere faut-il faire à Dieu
quand on souffre quelque peine ?

R. Il faut l'offrir à Dieu, & le prier que
cette peine nous serve à faire penitence de
nos pechez.

D. Quelle Priere faut-il faire à Dieu,
quand quelqu'un nous fait quelque peine,
quelque tort, ou quelque injustice ?

R. Il faut dans cette occasion faire trois
choses. 1. Adorer la Justice de Dieu sur
nous. 2. Adorer la patience de Nôtre-Sci-
gneur Jesus-Christ, à l'égard des Juifs, &
lui en demander quelque part. 3. Deman-
der à Dieu la grace de regarder ce tort,
comme un avantage pour nous, & un bien
pour nôtre salut.

D. Quelle Priere doit-on faire à Dieu,
quand on est malade ou incommodé ?

R. Il faut alors faire quatre choses. 1.
reconnoître que eette maladie ou incom-
modité vient de Dieu. 2. La lui offrir. 3.
L'en remercier. 4. Lui demander la grace
de la supporter avec patience, & pour son
Saint amour, & d'en faire un bon usage.

D. Quelle Priere doit on faire à Dieu,
quand on est dans quelque tentation, ou
dans quelque occasion d'offenser Dieu.

ses dev. env. Dieu. II. Tr. Inf. VI. 275

R. Il faut prier Dieu de l'éloigner de nous, ou de nous faire la grace de n'y pas succomber.

D. Quelle Priere doit-on faire à Dieu, quand on est tombé dans quelque peché ?

R. Il faut aussitôt en demander pardon à Dieu, & s'imposer quelque penitence qui soit utile pour y satisfaire, & qui serve à en preserver à l'avenir.



INSTRUCTION VII.

De l'Oraison Dominicale.

De la Préface.

D. **A** Qui devons-nous adresser nos Prieres ?

R. C'est à Dieu à qui nous devons les adresser ; parce qu'il n'y a que lui qui nous puisse accorder tout ce que nous pouvons lui demander.

D. Quelle est la plus excellente Priere, que nous puissions adresser à Dieu ?

R. C'est l'Oraison Dominicale, qui commence par ces paroles : *Pater noster.*

D. Que signifient ces paroles, Oraison Dominicale ?

R. Elle signifient Oraison ou Priere du

276 *Les moyens de se bien acquiter de*
Seigneur.

D. Pourquoi l'Oraison Dominicale ou du Seigneur est-elle ainsi appellée ?

R. C'est parce que Nôtre-Seigneur Jesus-Christ lui même l'a faite, & enseignée à ses Apôtres.

D. Quand Jesus-Christ a-t'il fait & dressé l'Oraison Dominicale ?

R. C'a été lors que ses Apôtres le prièrent de leur apprendre, comment ils devoient prier.

D. Pourquoi l'Oraison Dominicale ou du Seigneur est-elle la plus excellente Priere, que nous puissions adresser à Dieu ?

R. C'est parce que Nôtre-Seigneur Jesus-Christ en est l'Auteur, & qu'elle renferme en abrégé tout ce que nous devons demander à Dieu.

D. Est-on obligé de sçavoir l'Oraison Dominicale ou de Nôtre Seigneur ?

R. Oüi, on est obligé de la sçavoir, & on commettrait un peché, si par sa faute, on ne la sçavoit pas.

D. Est-on obligé de réciter souvent l'Oraison Dominicale ou de Nôtre-Seigneur ?

R. Oüi, on y est obligé.

D. Dites l'Oraison Diminicale ou de Nôtre-Seigneur en Latin ?

R. Voicy l'Oraison Dominicale ou de Nôtre-Seigneur en Latin : *Pater noster*,
&c.

ses dev. env. Dieu. II. T. Inf. VII. 277

D. Dites l'Oraison Dominicale ou de Nôtre-Seigneur en François?

R. Voicy l'Oraison Diminicale ou de N. Seigneur en François : *Nôtre Pere, &c.*

D. Combien y a-t'il de demandes, dans l'Oraison de Nôtre-Seigneur?

R. Il y en a sept.

D. Ces paroles, Nôtre Pere, qui ées dans les Cieux, contiennent-elles une demande?

R. Non, elles sont comme un avant propos, qui sert à élever nôtre cœur à Dieu.

D. Qui est celui que nous apellons Nôtre Pere au commencement de l'Oraison de Nôtre-Seigneur?

R. C'est Dieu le Pere, le Fils, & le Saint Esprit.

D. Pourquoi apellons-nous Dieu nôtre Pere, au commencement de l'Oraison de Nôtre-Seigneur?

R. C'est pour trois raisons. 1. Parce qu'il nous a créés à son Image, & à sa ressemblance. 2. Parce qu'il nous conserve & nous donne tout ce qui nous est nécessaire. 3. Parce qu'en nous donnant la grace, il nous a fait ses Enfans.

D. Pourquoi, dans l'Oraison de Nôtre-Seigneur, donnons-nous à Dieu le nom de Pere, plutôt qu'un autre; plutôt, par exemple, que celui de nôtre Maître ou de Nôtre-Seigneur?

278 *Les moyens de se bien acquiter de*

R. C'est parce que Dieu veut qu'en le priant, nous lui parlions avec la même confiance, que les Enfans parlent à leur Pere.

D. Pourquoi difons-nous, nôtre Pere, & non pas mon Pere ?

R. C'est pour nous apprendre que nous devons prier, non seulement pour nous : mais aussi pour tous les autres hommes, & particulièrement pour les Chrétiens, aussi bien qu'en union avec eux, que nous devons regarder comme nos freres.

D. Pourquoi difons-nous à Dieu, qui êtes dans les Cieux, puisque Dieu est partout ?

R. C'est pour trois raisons. 1. Parce que le Ciel est le lieu, où Dieu fait paroître davantage sa gloire. 2. Pour nous apprendre que nous devons élever nos cœurs & nos esprits vers le Ciel. 3. Que nous devons demander à Dieu les biens du Ciel, & non pas ceux de la terre.



INSTRUCTION VIII.

Des quatre premières demandes de l'Oraison de Nôtre-Seigneur.

D. **Q**ue demande-t'on à Dieu, par les sept demandes de l'Oraison Do-

minicale ou de Nôtre-Seigneur.

R. Par la premiere, on demande l'honneur & la gloire de Dieu, par les trois suivantes on demande tous les biens qui sont necessaires, ceux du Ciel, ceux de l'Ame qui sont les vertus & la fidelité aux Commandemens de Dieu & de l'Eglise, & ceux du Corps; & par les trois dernieres on demande à Dieu la délivrance de trois sortes de maux, des très-grands qui sont les pechez, des médiocres qui sont les tentations, & des moindres qui sont les peines, & les afflictions du corps & de l'esprit, auxquelles on est sujet en cette vie.

D. Qu'elle est la premiere demande de l'Oraison Dominicale ou de Nôtre-Seigneur ?

R. C'est celle-ci. Que vôtre nom soit sanctifié.

D. Qu'entend-on par le nom de Dieu ?

R. On entend Dieu même.

D. Qu'est-ce que sanctifier le nom de Dieu ?

R. C'est avoir un profond respect pour la Sainteté de Dieu, & une grande crainte de l'offenser.

D. Qui sont ceux qui sanctifient le nom de Dieu ?

R. Ce sont ceux qui lui obéissent.

D. Qui sont ceux qui deshonnorent le nom de Dieu ?

R. Ce sont ceux qui l'offensent en com-

280 *Les moyens de se bien acquiter de*
mettant quelque péché : mais particulièrement les Jureurs & les Blasphémateurs.

D. Que demande-t'on particulièrement à Dieu, par ces paroles. Que votre nom soit sanctifié ?

R. On demande que Dieu soit connu, aimé, servi, beni, honoré & adoré par toutes les Créatures, dans le tems & dans l'éternité.

D. Quelle est la seconde demande de l'Oraison de Nôtre-Seigneur ?

R. C'est celle-ci. Que votre regne arrive.

D. Que demande-t'on à Dieu par ces paroles. Que votre regne arrive ?

R. On demande deux choses. 1. Qu'il regne de plus en plus en ce monde par sa sainte grace. 2. Qu'il fasse arriver le jour auquel il doit regner sur tous les hommes, sur les Saints, & sur les damnez :

D. Quand Dieu regnera-t'il sur tous les hommes ?

R. Ce sera à la fin du Monde, après le Jugement universel,

D. Comment Dieu regnera-t'il sur tous les Saints ?

R. Ce sera en les faisant jouïr d'une gloire éternelle.

D. Comment Dieu régnera-t'il sur les damnez ?

R. Ce sera en exerçant sur eux pendant toute l'éternité une Justice très-rigoureuse dans les Enfers.

D. Quelle

ses dev. env. Dieu. II. Tr. Inf. VIII. 281

D. Quelle est la troisième demande de l'Oraison de Notre-Seigneur ?

R. C'est celle-ci. Que vôtre volonté soit faite en la terre, comme au Ciel.

D. Que demande-t'on à Dieu par ces paroles : Que vôtre volonté soit faite en la terre, comme au Ciel ?

R. On demande à Dieu que tous les hommes qui sont en ce monde, & même que toutes les Créatures fassent sa Sainte volonté, comme les Anges, & les Saints la font dans le Ciel.

D. Qu'est-ce que faire la volonté de Dieu ?

R. C'est faire deux choses. 1. Observer ses saints Commandemens, & ceux de son Eglise. 2. Recevoir avec soumission toutes les peines qu'il nous envoie.

D. Pourquoi demande-t'on à Dieu, que sa sainte volonté soit faite ?

R. C'est parce qu'on a besoin de sa grace pour l'accomplir.

D. Pourquoi demande-t'on à Dieu que sa volonté soit faite en la Terre, comme au Ciel ?

R. C'est pour le prier que tous les hommes fassent sa sainte volonté avec soumission, avec affection, & pour l'amour de lui, comme les bien-heureux la font dans le Ciel.

D. Quelle est la quatrième demande de l'Oraison de Notre-Seigneur ?

282. Les moyens de se bien acquiter de

R. Elle est contenuë dans ces paroles :
Donnez-nous aujourd'hui nôtre Pain quotidien, ou de chaque jour.

D. Qu'est-ce que le Pain quotidien ou de chaque jour, que nous demandons à Dieu, dans l'Oraison de Nôtre-Seigneur ?

R. C'est le Pain de l'ame, & le Pain du corps.

D. Qu'est-ce que le Pain de l'ame, qu'on demande à Dieu, dans l'Oraison de Nôtre-Seigneur ?

R. C'est la grace de Dieu, la Sainte Parole, la Sainte Eucharistie, & tout ce qui est nécessaire pour le salut de nôtre ame.

D. Qu'est-ce que le Pain du corps, qu'on demande à Dieu, dans l'Oraison de Nôtre-Seigneur ?

R. C'est tout ce qui est nécessaire pour la vie, & pour la conservation de nos corps.

D. Pourquoi demande-t'on les choses nécessaires à la vie du corps, sous le nom de Pain ?

R. C'est pour nous faire connoître, que nous devons nous contenter de Pain, si Dieu ne nous en donne pas davantage, & que nous ne devons rien désirer de superflu.

D. Pourquoi prions-nous Dieu de nous donner aujourd'hui nôtre Pain quotidien, ou de chaque jour ?

R. C'est parce que nous avons besoin tous les jours, & à toutes les heures de ce

286 Les moyens de se bien acquiescer de ses

D. Qu'est-ce qu'une tentation ?

R. C'est une épreuve pour nôtre bien, ou une sollicitation au mal.

D. Qu'est-ce qu'une tentation ou une épreuve, pour nôtre bien ?

R. C'est ce qui sert à éprouver nôtre vertu.

D. Qu'est-ce qu'une tentation pour le mal ?

R. C'est une pensée, ou une inclination qui nous porte, & nous sollicite à faire le mal.

D. La tentation pour le mal, est-elle peché ?

R. Non, elle n'est pas peché, pourvu qu'on n'y donne point occasion, il n'y a que le consentement à la tentation, qui soit peché, & c'est une vertu d'y résister.

D. Dieu est-il quelque-fois l'auteur de la tentation ?

R. Il ne peut jamais l'être de la tentation pour le mal, quoi-que souvent il la permette : mais il est quelque fois l'auteur de la tentation pour le bien, en mettant nôtre vertu à l'épreuve.

D. Comment Dieu met-Il nôtre vertu à l'épreuve ?

R. C'est par les peines & les afflictions qu'il nous envoie, pour exercer nôtre patience.

D. Pourquoi Dieu permet-il, que nous soyons portez au mal ?

ser. dev. env. Dieu. U. Tr. Inf. IX. 287

R. C'est afin que nous aïons des occasions de mediter davantage, en resistant à la tentation.

D. Pourquoi Dieu permet-il, que nous succombions à la tentation ?

R. C'est pour trois raisons. 1. Pour nous obliger à nous tenir davantage sur nos gardes. 2. Pour nous donner occasion de nous humilier, & de renouveler nôtre ferveur au service de Dieu. 3. Pour nous engager à avoir de la compassion, pour les pechez des autres.

D. Quelles sont les causes des tentations, qui portent au mal ?

R. Ce sont le Monde, le Diable, & la chair.

D. Que faut-il faire, pour n'être point souvent tentez.

R. Il faut faire trois choses. 1. Eviter l'oisiveté. 2. Se défier de soi-même. 3. Découvrir toutes ses tentations à son Confesseur, aussitôt qu'on s'y sent porté, & suivre ses avis.

D. Pouvons-nous de nous-mêmes resister à la tentation ?

R. Non, nous ne le pouvons pas sans le secours de la grace de Dieu, & nous devons la lui demander tous les jours, particulièrement lors que nous sommes tentez.

D. Que devons-nous faire pour ne pas succomber à la tentation ?

288 Des moyens de se bien acquiter de

R. Aussi-tôt que nous nous en apercevons, nous devons faire cinq choses.

1. Reconnoître que nous ne pouvons pas y résister sans la grace de Dieu. 2. La lui demander instamment. 3. Implorer le secours de la très-Sainte Vierge, de nôtre S. Ange Gardien, & des Saints à qui nous avons une dévotion particulière. 4. Faire le Signe de la Sainte Croix. 5. Fuir les occasions.

D. Quelles sont les tentations, dont nous devons particulièrement nous donner de garde?

R. Ce sont les tentations contre la Foi, & contre la chasteté.

D. Que devons-nous faire, pour surmonter les tentations contre la Foi?

R. Nous devons promptement faire des Actes de Foi sur la vérité de Foi, que nous sommes tentez de ne pas croire.

D. Que doit-on faire pour surmonter les tentations contre la chasteté?

R. On doit faire trois choses. 1. Être toujours occupé. 2. En éviter les occasions, & sur tout les personnes portées à l'impureté, & les personnes de différent sexe. 3. Fuir quand on se trouve dans les occasions de ce péché.

D. Que doit-on faire quand on a succombé à la tentation?

R. Il faut faire cinq choses. 1. Reconnoître aussi-tôt sa misère, & son impuissance à faire
à faire

ſes dev. env. Dieu. II. Tr. Inf. IX. 289

à faire le bien. 2. Demander pardon à Dieu de ſon peché, le pleurer amèrement, & en faire Penitence. 3. Se Confefſer au plutôt. 4. Reparer le ſcandale qu'on a cauſé, ou donné à d'autres. 5. Fuir les occaſions, & les compagnies, qui ont fait tomber dans le peché.

D. Quelle eſt la dernière demande de l'Oraiſon de notre Nôtre-Seigneur ?

R. La voici. Mais délivrez-nous du mal.

D. Que demande-t'on à Dieu par ces paroles. Mais délivrez-nous du mal ?

R. On demande à Dieu la grace d'être délivré des peines de l'autre vie, qui ſont celles du Purgatoire & de l'Enfer, & de celles de la vie preſente, qui ſont les afflictions & les ſouffrances, & de ſupporter avec patience toutes celles, que Dieu envoie en cette vie.

D. Pourquoi Nôtre-Seigneur a-t'il voulu, que dans toutes les demandes de cette Priere qu'il nous a donnée, nous diſions, nous, & nôtre au pluriel, & non pas, mon & mien au ſingulier ?

R. C'eſt pour nous faire connoître, que ſon intention eſt, que nous diſions cette Priere ; non-ſeulement pour nous, mais auſſi pour tous les Chrétiens, qui doivent participer à nos Prieres, à cauſe de l'union que nous avons avec eux.

290 *Les moyens de se bien acquiter de*

D. Que signifient ces paroles : Ainsi soit-il , par lesquelles on finit l'Oraison de Nôtre-Seigneur ?

R. Elles signifient , que cela soit ainsi , c'est à dire , accordez nous s'il vous plaît , ô mon Dieu , tout ce que nous venons de vous demander , par cette Priere ?

D. Pourquoi finit-on l'Oraison de N. Seigneur par ces paroles : Ainsi soit-il ?

R. C'est pour marquer la confiance que nous devons avoir , après avoir prié , d'obtenir de Dieu ce que nous lui avons demandé.



INSTRUCTION X.

*Des Prieres adressées aux Saints ,
& particulièrement à la très-
Sainte Vierge.*

D. **N**E pouvons nous adresser nos Prieres qu'à Dieu ?

R. Nous les pouvons adresser aux Anges & aux Saints , aussi bien qu'à Dieu.

D. Lors qu'on prie les Anges & les Saints , ne leur rend-on pas un honneur , qui n'est dû qu'à Dieu ?

R. Non , car on ne prie pas de la même maniere que Dieu.

ses dev. env. Dieu. II. Tr. Inf. X. 291

D. Pouroit-on adresser ses Prières aux Saints de la même manière qu'on les adresse à Dieu ?

R. Non , cela n'est pas permis.

D. Pourquoi n'est-il pas permis d'adresser ses Prières aux Anges , & aux Saints, de la même manière qu'on les adresse à Dieu ?

R. C'est pour deux raisons. 1. Parce qu'il ne nous est pas permis d'adorer les Anges & les Saints. 2. Parce que les Anges & les Saints ne peuvent accorder par eux-même aucune grâce , & qu'ainsi nous ne pouvons pas leur en demander, comme nous en demandons à Dieu.

D. Comment adressons nous nos Prières à Dieu ?

R. Nous les adressons comme à celui qui peut nous accorder par lui même tout ce que nous lui demandons.

D. Comment adressons nous nos Prières aux Anges & aux Saints ?

R. Nous les leur adressons , afin qu'ils intercedent pour nous auprès de Dieu , de qui ils peuvent nous obtenir beaucoup de grâces , par les merites de Nôtre- Seigneur Jesus-Christ.

D. Pourquoi les Saints nous peuvent-ils obtenir de Dieu beaucoup de grâces ?

R. C'est par le credit qu'ils ont auprès de Dieu , parce qu'ils sont ses amis , & ses serviteurs bien-aimez.

292 *Les-moïens de se bien acquiter de*

D. Sommes nous obligez de prier les Saints?

R. Non, nous n'y sommes pas obligez; mais nous pouvons les prier, & il est très-utile pour nous que nous les prions.

D. Lors que les Saints veulent nous procurer quelque grace, est-il necessaire qu'ils prient Dieu pour nous?

R. Oüi, cela est absolument necessaire.

D. A qui de tous les Saints devons nous plus particulièrement & plus souvent adresser nos Prieres?

R. C'est à la très-Sainte Vierge.



INSTRUCTION XI.

Exposition Générale de l'Ave Maria.

D. **Q**uelle est la principale Priere que nous devons adresser à la très-Sainte Vierge?

R. C'est celle qu'on nomme la Salutation Angelique, qui commence par ces paroles *Ave Maria.*

D. Pourquoi la Priere, *Ave Maria*, est elle appellée la Salutation Angelique?

R. C'est parce qu'elle se commence par les paroles, que l'Ange dit à la très-Sainte Vierge, en la saluant, & lui annonçant le Mystère de l'Incarnation, qui devoit s'ac-

ses dev. env. Dieu. II. Tr. Inst. XI. 297
complir dans son sein. *

D. Pourquoi la Salutation Angelique est-elle la principale, & la plus excellente Priere, qu'on puisse adresser à la très-Sainte Vierge?

R. C'est pour deux raisons. 1. A cause de la qualité de ceux qui l'ont composée. 2. A cause de l'excellence des choses qu'elle contient.

D. Qui sont ceux qui ont composé la Salutation Angelique?

R. Ce sont : Saint Gabriël Archange, Sainte Elizabeth, & la Sainte Eglise.

D. Quelles sont les paroles de Saint Gabriël, qui font partie de la Salutation Angelique?

R. Ce sont : Je vous saluë, pleine de graces, le Seigneur est avec vous.

D. Quelles sont les paroles de Sainte Elizabeth, qui font partie de la Salutation Angelique?

R. Ce sont : vous êtes benite entre les femmes, & le fruit de vôtre ventre est beni.

D. Quand Sainte Elizabeth a-t'elle dit ces paroles à la très-Sainte Vierge?

R. C'a été lors qu'elle l'alla visiter.

D. Quelles sont les paroles de la Salutation Angelique, que l'Eglise a ajoutées à celles de l'Ange Gabriël, & de Sainte Elizabeth?

R. Ce sont les suivantes. 1. Ce mot, Marie, après je vous saluë. 2. Sainte

294 *Les moyens de se bien acquiter de*
Marie Mere de Dieu , priez pour nous pé-
cheurs maintenant & à l'heure de nôtre
mort. Ainsi soit-il.

D. Quelles sont les choses si excellentes,
& si considerables, qui sont contenuës dans
la Salutation Angelique ?

R. Il y en trois. 1. Nous y saluons la
très-Sainte Vierge. 2. Nous la louons. 3.
Nous la prions.

D. Pourquoi, dans la Salutation Ange-
lique, saluë t'on la très-Sainte Vierge ?

R. C'est pour deux raisons. 1. Pour té-
moigner le respect, qu'on porte à la très-
Sainte Vierge, comme étant la Mere de
Dieu. 2. Pour témoigner la confiance qu'on
a en elle, comme étant nôtre Mere, & nô-
tre Avocate auprès de Dieu.

D. Pourquoi louë t'on la très-Sainte
Vierge, dans la Salutation Angelique ?

R. C'est pour deux raisons. 1. Parce
qu'elle est la Mere de Dieu. 2. Parce qu'elle
est remplie de toutes sortes de graces.

D. Pourquoi prie t'on la très-Sainte
Vierge, dans la Salutation Angelique ?

R. C'est parce qu'elle peut tout auprès
de Dieu, & qu'ayant un grand amour pour
le salut des hommes, elle est toujours prête
de les assister.

D. Par qu'elles paroles saluë t'on la très-
Sainte Vierge, dans la Salutation Angelique ?

R. C'est par ces paroles : *Je vous*
saluë, Marie.

296 *Les moyens de se bien acquiter de*
Dame & Maîtresse de toutes les Creatures,
& particulièrement de tous les Chrétiens. 2.
Qu'elle est l'étoile, qui les conduit à Dieu.

D. Pourquoi dans la Salutation Angélique appelle-t'on la très-Sainte Vierge pleine de graces ?

R. C'est pour deux raisons. 1. Parce qu'elle a reçu plus de graces, & plus de gloire, que tous les Anges, & les Saints. 2. Parce qu'elle a reçu & mis en usage toutes les graces que Dieu lui avoit destinées.

D. Quelles sont les graces principales que Dieu a faites à la très-Sainte Vierge ?

R. Ce sont les dix suivantes. 1. L'Eglise croit pieusement qu'elle a esté exemte du peché Originel, de tous pechez Actuels, & de l'inclination au peché. 2. Elle a été Mere de Dieu, & Vierge tout ensemble. 3. Dieu l'a comblée de graces très-éminentes, comme estant la Mere de son Fils. 4. Toutes ses actions ont été d'un grand merite. 5. Elle est morte dans un parfait amour de Dieu. 6. Après sa mort, elle est resuscitée pleine de gloire. 7. Elle a été élevée dans le Ciel, en corps & en ame, & placée au-dessus de tous les Saints. 8. Elle est honorée par toute l'Eglise plus qu'aucun autre Saint. 9. En mettant au monde Jésus-Christ son Fils, elle a contribué au salut des hommes. 10. Dieu l'a faite la Trésorier de toutes les graces, qu'il veut donner aux hommes.

ses dev. env. Dieu. II. Tr. Inst. XII. 297

D. Pourquoi dans la Salutation Angelique dit-on à la très - Sainte Vierge : Le Seigneur est avec vous ?

R. C'est particulièrement pour quatre raisons. 1. Parce quelle a toujours été a Dieu , & avec Dieu d'une maniere particuliere. 2. Parce qu'elle a toujours possédé la grace de Dieu. 3. Parce qu'elle a toujours été exempte du peché. 4. Parce que Jesus-Christ a été neuf mois dans son sein.

D. Pourquoi dit-on à la très-Sainte Vierge dans la Salutation Angelique : Vous êtes benie sur toutes les femmes ?

R. C'est parce qu'elle a reçu de Dieu trois graces , qui n'ont point été faites aux autres femmes.

D. Quelles sont les trois graces que la très-Sainte Vierge a reçues de Dieu, par dessus les autres femmes ?

R. Ce sont. 1. Quelle a été mere & Vierge tout ensemble. 2. Quelle a enfanté sans douleur. 3. Que le Fils qu'elle a mis au monde est Dieu.

D. Pourquoi dans la Salutation Angelique dit-on ces paroles à la très - Sainte Vierge : Le fruit de votre ventre est benî ?

R. C'est parce qu'elle est la plus Sainte , & la plus parfaite de toutes les Créatures.

D. Pourquoi dans la Salutation Angelique appelle-t'on la très-Sainte Vierge Mere de Dieu ?

298 *Les moyens de se bien acquiter de*

R. C'est pour deux raisons. 1. Parce qu'elle est la Mere de Jesus-Christ, qui est Dieu & homme. 2. C'est pour l'engager à accorder plus facilement ce qu'on lui demande, comme étant la mere de celui qui peut tout.

D. Que demandons nous à la très-Sainte Vierge, dans la Salutation Angelique, quand nous lui disons : Priez pour nous ?

R. Nous lui demandons tout ce qui peut procurer nôtre salut.

D. Pour qui prions nous, quand nous disons à la très-Sainte Vierge, dans la Salutation Angelique : Priez pour nous ?

R. C'est pour tous les hommes que nous la prions ; mais particulièrement pour tous les Chrétiens.

D. Pourquoi en priant la très-Sainte Vierge prenons nous la qualité de pécheurs ?

R. C'est pour la porter à prier Dieu pour nous, avec plus de zele & plus d'affection, à cause de l'horreur qu'elle a pour le peché.

D. Qu'entendons nous, quand nous disons à la très-Sainte Vierge, dans la Salutation Angelique : Priez pour nous maintenant ?

R. Nous demandons à la très-Sainte Vierge, qu'elle prie Dieu pour nous, tous les momens de nôtre vie.

D. Pourquoi demandons à la très-Sainte Vierge, qu'elle prie pour nous à l'heure de nôtre mort ?

ses dev. env. Dieu. II. Tr. Inf. XII. 299

R. C'est parce que le tems auquel nous avons plus besoin d'être assistez de la très-Sainte Vierge, est lors que nous sommes prêts de mourir.



INSTRUCTION XIII.

Du Chapelet & de l'Angelus.

D. Pourquoi l'Eglise fait elle dire souvent la Salutation Angelique ?

R. C'est pour quatre raisons. 1. Pour nous faire souvenir du Mistere de l'Incarnation. 2. Pour nous former aux vertus de la très-Sainte Vierge. 3. Pour l'engager plus fortement à prier Dieu pour nous. 4. Parce que cette Priere est très-agréable à Dieu, & à la très-Sainte Vierge.

D. Est-il utile de dire, & de reciter souvent la même Priere sur tout la Salutation Angelique ?

R. Oüi, cela est fort utile, pourvû qu'on le fasse toujours, avec affection & avec dévotion.

D. Quelles sont les Prieres, dans lesquelles on repete souvent la Salutation Angelique ?

R. C'est le Chapelet & la Priere qu'on nomme *Angelus*.

D. Qu'est ce que le Chapelet ?

300 *Les moïens de se bien acquiter de*

R. C'est une priere adressée à la très-Sainte Vierge composée du *Credo*, de sept *Pater*, de sept *Gloria Patri*, & de soixante-trois *Ave Maria*.

D. Le Chapelet est-il une Priere bien agréable à Dieu, & à la très-Sainte Vierge?

R. Oüi, cette Priere leur est très-agréable.

Pourquoi dit-on soixante-trois *Ave Maria*, en récitant le Chapelet?

R. C'est pour honorer les soixante-trois années qu'à vécu, à ce qu'on croit, la très-Sainte Vierge.

Pourquoi, en récitant le Chapelet, dit-on, *Pater noster*, avant chaque dizaine d'*Ave Maria*?

R. C'est pour témoigner à Dieu, qu'on reconnoît, qu'il est le principe & l'Auteur de toutes les graces qu'à reçûes la très-Sainte Vierge, & de toutes celles qu'on espere d'obtenir, par son intercession.

D. Pourquoi dit-on *Gloria Patri*, à la fin de chaque dizaine d'*Ave Maria*, en récitant le Chapelet?

R. C'est pour rendre gloire à Dieu, & le remercier de toutes les graces qu'il nous à accordées, par l'intercession de la très-Sainte Vierge, pour avoir imploré son secours, dans cette Priere.

D. Peut-on croire, qu'il y ait une telle vertu, dans le nombre de *Pater*, d'*Ave*, &

ses dev. env. Dieu. II. Tr. Inst. XIII. 301
de *Gloria Patri*, dont le *Chapelet* est composé, qu'on nedoive en dire ni plus ni moins, pour obtenir ce qu'on demande, par cette Priere ?

R. Ce seroit une superstition de le croire, quoi qu'en disant ce nombre on fesse un Acte de Religion, en rendant gloire à Dieu, & honorant la très Sainte Vierge.

D. Qui sont ceux qui doivent souvent reciter le *Chapelet* ?

R. Ce sont particulièrement ceux qui ne savent pas lire, ou qui d'eux mêmes ne savent pas assez bien prier Dieu.

D. Que faut il faire, avant que de commencer le *Chapelet* ?

R. Il faut faire quatre choses. 1. Faire un Acte d'Humilité & de Contrition de ses pechez. 2. Prendre quelque intention pour laquelle on le dise. 3. Unir son intention à celle de toute l'Eglise. 4. Avoir dessein de glorifier Dieu par cette Priere, & d'honorer la très Sainte Vierge.

D. Comment faut-il dire le *Chapelet* ?

R. Pour bien réciter le *Chapelet*, il est à propos d'entrer dans les sept pratiques suivantes. Il faut. 1. Se mettre en la Sainte presence de Dieu. 2. Faire sur soy le signe de la Sainte Croix. 3. Baiser celle qui est au haut du *Chapelet*. 4. Dire la Priere *Veni Sancte Spiritus*, demandant au Saint Esprit la grace de dire cette Priere, avec toute

302 *Les moyens de se bien acquiter de*
te l'attention & toute la dévotion possible.
5. Faire la profession de sa Foi, en disant :
Credo in Deum en Latin, ou en François ;
afin d'avoir part à la Foi de la très-Sainte
Vierge. 6. Sur les gros grains, il faut dire
Pater noster, &c. Sur les petits grains *Ave*
Maria, en Latin ou en François. 7. Il faut
dire, *Gloria Patri*, à la fin de chaque di-
xaine d'*Ave Maria*.

D. Que doit-on faire, quand on com-
mence le Chapelet, & qu'on récite *Pater*,
sur le premier gros grain ?

R. Il faut faire trois choses. 1. Adorer
Dieu. 2. Le prier d'agréer la Prière qu'on
va lui faire. 3. Lui demander la grace pour
la bien faire.

D. A quoi peut-on penser, en recitant le
Chapelet ?

R. On peut penser à quelque Mistère de
Nôtre-Seigneur ou de la très-Sainte Vierge,
ou demander à Dieu la grace de ne le plus
offencer, ou quelque autre grace particu-
lière, par les merites de Nôtre-Seigneur, &
par l'intercession de la très-Sainte Vierge.

D. Comment faut-il finir le Chapelet ?

R. Il faut le finir en se mettant sous la
protection de la très-Sainte Vierge, & lui
disant pour cet effet l'Oraison *sub tuum*, &c.
ou *O domina mea*, &c.

D. Que faut-il faire, après avoir fini le
Chapelet ?

R. Il faut faire un Acte de Contrition des fautes qu'on a commises en le disant, & remercier Dieu des graces qu'on a obtenues, en récitant cette Priere.

D. Qu'est-ce que la Priere qu'on nomme *Angelus*?

D. C'est une Priere, qui est en usage dans l'Eglise depuis très-long-tems, composée de trois *Ave*, & de trois *versets* tirez du Saint Evangile, & de la Collecte *Gratiam suam*, &c.

D. Quand doit-on faire la Priere, qu'on nomme *Angelus*?

R. On doit la faire tous les jours le Matin, à Midi, & le Soir : & c'est pour avertir les Chrétiens de n'y pas manquer qu'on sonne tous les jours en ces trois tems, dans presque toutes les Eglises.

D. Pourquoi devons faire tous les jours le Matin, à Midi, & le Soir la Priere, qu'on nomme *Angelus*?

R. C'est pour deux raisons. 1. Pour nous faire souvenir de la Naissance, de la Mort, & de la Resurrection de Nôtre-Seigneur Jesus-Christ. 2. Pour honorer la très-Sainte Vierge, comme sa Divine Merc, & la Merc de tous les Chrétiens.

D. Comment se doit faire la Priere, qu'on nomme *Angelus*?

R. Elle se doit faire tête nuë, & avec dévotion, unissant son intention à celle de l'Eglise.

304 *Les moyens de se bien acquies*

D. Que faut-il faire , avant que de dire la Priere nommée *Angelus* , pour se disposer à la bien dire?

R. Il faut faire trois choses. 1. Faire le signe de la Sainte Croix. 2. Elever son esprit & son cœur à Dieu , en se mettant en sa Sainte presence. 3. Lui offrir son cœur.

D. Que faut-il faire après avoir dit la Priere nommée *Angelus*?

R. Il faut demander à Dieu pardon de ses pechez , & en particulier de ceux qu'on a commis , pendant ce jour , ou la nuit précédente , si c'est le matin , & lui renouveler l'offrande , qu'on lui a faite de toutes ses actions.

D. Qu'est-ce que contient la Priere nommée *Angelus*?

R. Elle contient ce qui suit?

ÿ. *ANGELUS Domini nuntiavit
Maria.*

R. *Et concepit de Spiritu-sancto.
Ave Maria , &c.*

ÿ. *Ecce ancilla Domini.*

R. *Fiat mihi secundum Verbum
tuum. Ave Maria , &c.*

ÿ. *Et Verbum Caro factum est.*

R. *Et habitavit in nobis.
Ave Maria , &c.*

OREMUS.

O R E M U S.

*Gratiam tuam quaesumus Domine
mentibus nostris infunde, ut, qui
Angelo nuntiante Christi Filii tui
Incarnationem cognovimus, per passio-
nem ejus & Crucem, ad Resurrectio-
nis gloriam perducamur. Per eundem
Christum Dominum nostrum. Amen.*

E L N.

A P P R O B A T I O N.

J'Ay lû par ordre de Monseigneur le
Chancelier, *Des Instructions Chrétiennes*
ou Des devoirs d'un Chrétien envers Dieu,
& les moyens de pouvoir bien s'en acquiter,
où je n'ai rien trouvé que de conforme à
la saine Doctrine, & aux bonnes mœurs.
DONNE' à Paris, ce cinquième jour de
Janvier 1703.

L. ELLIES DU PIN.

Cc

Table des Traitez



T A B L E

*Des Traitez & Instructions
de la premiere Partie.*

L Es devoirs d'un Chrétien envers Dieu,
pag.

Instructions Préliminaires.

INSTRUCTION I. Préliminaire. De la Religion Chrétienne & des véritables Chrétiens,	1.
INSTRUCTION II. Prélim. Des marques qui font connoître un Chrétien,	4
INSTRUCTION III. Prélim. Des devoirs & des obligations d'un Chrétien,	7
PREMIER. TRAITE. Du premier devoir d'un Chrétien, qui est de connoître Dieu,	10
INSTRUCTION I. De la Foi, par laquelle nous connoissons Dieu en ce monde,	10
II. Des vérités de Foi, que nous devons croire,	13
III. Des moïens de conserver & d'augmenter en nous la Foi, & de l'obligation de faire des Actes de Foi,	16
IV. Des principales vérités de Foi contenues dans le Symbole des Apôtres,	18
V. De Dieu & de la Création du monde, dont il est parlé dans le premier article du Symbole des Apôtres,	21
VI. Des Anges.	27
VII. De la Création de l'homme, & du peché du premier homme,	30

& Instructions.

VIII.	De l'Incarnation du Fils de Dieu	34
IX.	Des Parens, de la naissance, & de la vie de Nôtre-Seigneur Jesus-Christ,	38
X.	Des souffrances & de la mort de J. C.	44
XI.	De la Sepulture, de la Resurrection, & de l'Ascension de J. C.	47
XII.	De la descente du Saint Esprit,	51
XIII.	De l'Eglise,	54
XIV.	Du Chef de l'Eglise,	56
XV.	Des membres de l'Eglise,	59
XVI.	De la puissance & des marques de la véritable Eglise,	62
XVII.	Des biens de l'Eglise, qui sont la Com- munion des Saints, & la Remission des pechez,	64
XVIII.	Du Jugement particulier & general,	67
XIX.	De la vie éternelle des Bien-heureux, & de la mort éternelle des damnez,	70
SECOND TRAITE. Du second devoir d'un Chrétien, qui est d'aimer Dieu, 73		
INSTRUCTION I. De la Charité, qui nous fait ai- mer Dieu, & le prochain, pour l'amour de Dieu, 73		
II.	Des Commandemens de Dieu en gene- ral,	77
III.	Du premier Commandement de Dieu,	80
IV.	Du second Commandement de Dieu,	87
V.	Du troisième Commandement de Dieu,	89
VI.	Du quatrième Command. de Dieu,	92
VII.	Du cinquième Command. de Dieu,	95
VIII.	Du sixième & neuvième Commandement de Dieu,	99
IX.	Du septième & dixième Commandement de Dieu,	103
X.	Du huitième Command. de Dieu,	106
XI.	Des Commandemens de l'Eglise en gene- ral, & du premier & second Comman-	

Table des Traitez.

VII.	De l'Oraison Dominicale. De la Préface,	275
VIII.	Des quatre premieres demandes de l'Oraison de Nôtre-Seigneur,	278
IX.	Des trois dernieres demandes de l'Oraison de Nôtre-Seigneur.	283
X.	Des Prières adressées aux Saints & particulièrement à la très-Sainte Vierge,	290
XI.	Expôlition Generale de l' <i>Ave Maria</i> ,	292
XII.	Explication de l' <i>Ave Maria</i> .	295
XIII.	Du Chapelet & de l' <i>Angelus</i> ,	299

Fin de la Table.



PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS par la Grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amez & feaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlemens, Maîtres des Requêtes ordinaires de nôtre Hôtel, Grand Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Senéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, SALUT. Le Sieur Nous aiant fait remonter, qu'il desireroit faire imprimer des *Instructions Chrétiennes*, ou *des devoirs d'un Chrétien envers Dieu*, & *les moyens de pouvoir bien s'en acquiescer*, à l'*Usage des Ecoles Chrétiennes*,

Privilege.

s'il nous plaisoit lui accorder nos Lettres sur ce necessaires : Nous lui avons permis & accordé, permettons & accordons par ces Presentes, de faire imprimer par tel Imprimeur qu'il voudra choisir lesdites Instructions, en telle forme, marge, caractere, & autant de fois que bon lui semblera, pendant le tems de cinq Années consecutives, à compter du jour de la datte des Presentes, & de les faire vendre & debiter par tout nôtre Royaume, à la charge que l'Impression s'en fera en nôtre dit Royaume, & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, suivant nos Reglemens sur le fait de la Librairie : qu'avant que d'en exposer le Livre en vente, il sera mis un Exemplaire dans le Cabinet des Livres de nôtre Château du Louvre, deux autres dans nôtre Bibliothèque publique, & un en celle de nôtre très-cher & feal Chevalier, Chancelier de France le Sieur Phelippeaux, Comte de Pontchartrain, Commandeur de nos Ordres, à peine de nullité des Presentes: du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouïr l'Exposant, ou ceux qui auront droit de lui, pleinement & paisiblement, cessant & faisant cesser tous troubles & empêchemens. Voulons qu'aux Copies desdites Presentes, qui seront imprimées au commencement ou à la fin dudit Livre, soit soit ajoutée comme à l'O-

CAHIERS LASALLIENS

TEXTES, ÉTUDES, DOCUMENTS :

publiés en collection non périodique;
centrés sur la personne de saint Jean-Baptiste de La Salle, son œuvre écrite
et les origines de la Congrégation des Frères des Écoles chrétiennes;
préparant la publication de deux ouvrages définitifs : une biographie critique
du saint et le corpus de ses œuvres.

Ont paru :

- 1 — F. FLAVIEN-MARIE (MICHEL SAUVAGE, FSC) : *Les citations néotestamentaires dans les Méditations pour le temps de la retraite*; présentation, examen critique, introduction et notes. XLVIII — 106 pp.
- 2 — F. MAURICE-AUGUSTE (ALPHONSE HERMANS, FSC) : *Les vœux des Frères des Écoles chrétiennes avant la bulle de Benoît XIII*.
Première partie : Les faits et les textes. 140 pp.
- 3 — Id. Deuxième partie : Les documents. 96 pp.
- 7 — J. B. BLAIN : *La vie de Monsieur Jean-Baptiste de La Salle, Instituteur des Frères des Écoles chrétiennes*.
Reproduction photomécanique de l'édition princeps : Rouen, 1733.
Tome I. 4 ff. — 444 pp. — tables.
- 8 — Id. Tome II. 502 pp. — tables — 124 pp. — 5 ff.
- 11 — F. MAURICE-AUGUSTE (ALPHONSE HERMANS, FSC) : *L'Institut des Frères des Écoles chrétiennes à la recherche de son statut canonique : des origines (1679) à la bulle de Benoît XIII (1725)*. 414 pp.
- 12 — *Méditations pour les Dimanches et les principales fêtes de l'année*.
Reproduction anastatique de l'édition originale : Rouen, 1730 ?
236 — 274 pp. — tables.
- 13 — *Méditations pour le temps de la retraite à l'usage de toutes les personnes qui s'emploient à l'éducation de la jeunesse; et particulièrement pour la retraite que font les Frères des Écoles chrétiennes pendant les vacances. Par M. Jean-Baptiste de La Salle, instituteur des Frères des Écoles chrétiennes*.
Reproduction anastatique de l'édition princeps (vers 1730). 84-8 pp.
- 14 — *Explication de la méthode d'oraison par Monsieur J.-B. de La Salle, instituteur des Frères des Écoles chrétiennes*.
Reproduction anastatique de l'édition de 1739. 130 pp.

- 15 — *Recueil de différents petits traités à l'usage des Frères des Écoles chrétiennes.*
Reproduction anastatique de l'édition de 1711. Introduction; notes critiques; table des principales éditions. XVI-134 pp.
- 16 — Contribution à l'étude des sources du *Recueil des différents petits traités.*
- 17 — *Instructions et Prières pour la Sainte Messe, la Confession et la Communion, avec une Instruction méthodique par demandes et réponses pour apprendre à se bien confesser.*
Reproduction anastatique de l'édition de 1734. VI-284-IV pp.
- 18 — *Exercices de piété qui se font pendant le jour dans les Écoles chrétiennes.*
Reproduction anastatique de l'édition de 1760. XII-140 pp.
- 19 — *Les Règles de la bienséance et de la civilité chrétienne.*
Reproduction anastatique de l'édition de 1703.
- 20 — *Les Devoirs d'un Chrétien envers Dieu et les moyens de pouvoir bien s'en acquitter.*
Reproduction anastatique de l'édition de 1703. Tome I (exposé en discours suivi).
- 21 — *Id.* Tome II (par demandes et réponses).
- Hors série : F. MAURICE-AUGUSTE : *Petite contribution à l'étude des origines lasalliennes, Quelques articles parus dans le Bulletin des Frères des Écoles chrétiennes,* 64 pp.
- En préparation :
- 4 — F. BERNARD : *Conduite admirable de la divine Providence en la personne du vénérable serviteur de Dieu, Jean-Baptiste de La Salle...*
Édition du manuscrit de 1721.
- 5 — F. MAURICE-AUGUSTE : *L'Habit des Frères des Écoles chrétiennes avant la Bulle de Benoît XIII.*
- 6 — F. E. MAILLEFER : *La vie de M. Jean-Baptiste de La Salle, prêtre, docteur en théologie, ancien chanoine de la cathédrale de Reims, et Instituteur des Frères des Écoles chrétiennes...*
Édition comparée des manuscrits de 1723 et de 1740.
- 9 et 10 — Index cumulatif des trois premières biographies du saint : BERNARD, MAILLEFER et BLAIN.